Talensac • Saint Gonlay • Pleumeleuc • Montfort-sur-Meu • La Nouaye • Iffendic • Breteil • Bédée

Se déplacer AUTREMENT

Montfort Communauté

Région BRETAGNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

FRANCE MOBILITÉS
FRENCH MOBILITY

AGIR ENSEMBLE MONTFORT COMMUNAUTÉ

PLAN DE MOBILITÉ SIMPLIFIÉ

- Montfort Communauté -

Avec le soutien de la Région Bretagne, de l'ADEME et de France Mobilités

SOMMAIRE

1. Présentation de la démarche
2. Contexte territorial : une population jeune, périurbaine et de classe moyenne
3. Les flux quotidiens : des déplacements pendulaires domicile-travail très polarisés
4. L'accessibilité du territoire : des mobilités actives et collectives en alternative à la voiture
5. Focus sur les communes : une variété de pratiques de déplacements au sein du territoire
6. Synthèse du diagnostic

Talensac • Saint Gonlay • Pleumeleuc • Montfort-sur-Meu • La Nouaye • Iffendic • Breteil • Bédée

AGIR ENSEMBLE
MONTFORT
COMMUNAUTÉ

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE

COMPLÉMENTARITÉ AVEC LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION

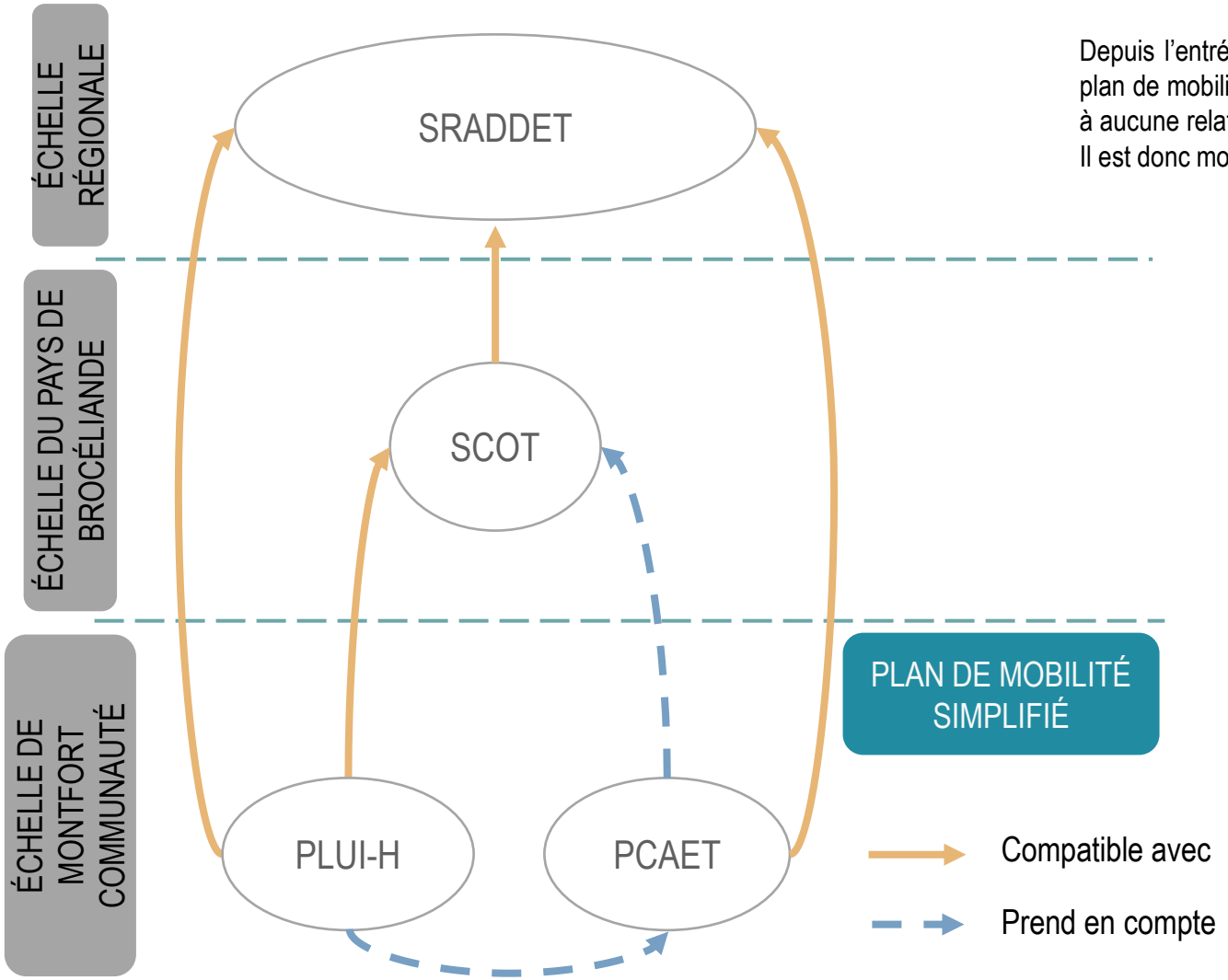

Depuis l'entrée en vigueur en décembre 2019 de la loi LOM (Loi d'Orientation des Mobilités), le plan de mobilité d'une communauté d'agglomération inférieure à 100 000 habitant.e.s n'est soumis à aucune relation de compatibilité ou de prise en compte avec tout autre document de planification. Il est donc moins contraignant à mettre en place et n'a pas de portée juridique.

Processus d'élaboration prévisionnel :

- Diagnostic et analyse des besoins en mobilité → septembre à décembre 2021
- Recrutement d'un bureau d'études → fin 2021
- Concertation de la population et des acteurs du territoire → 1er semestre 2022
- Définition de la stratégie → 1er semestre 2022
- Réalisation du programme d'actions → 2ème semestre 2022
- Arrêt du plan de mobilité simplifié pour avis → décembre 2022
- Approbation du plan de mobilité simplifié → fin 1er semestre 2023

SRADDET : Schéma régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires
SCOT : Schéma de Cohérence Territorial
PLUI-H : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - Habitat
PCAET : Plan Climat Air Énergie Territorial

MONTFORT COMMUNAUTÉ : UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AUX PORTES DE LA MÉTROPOLE RENNAISE

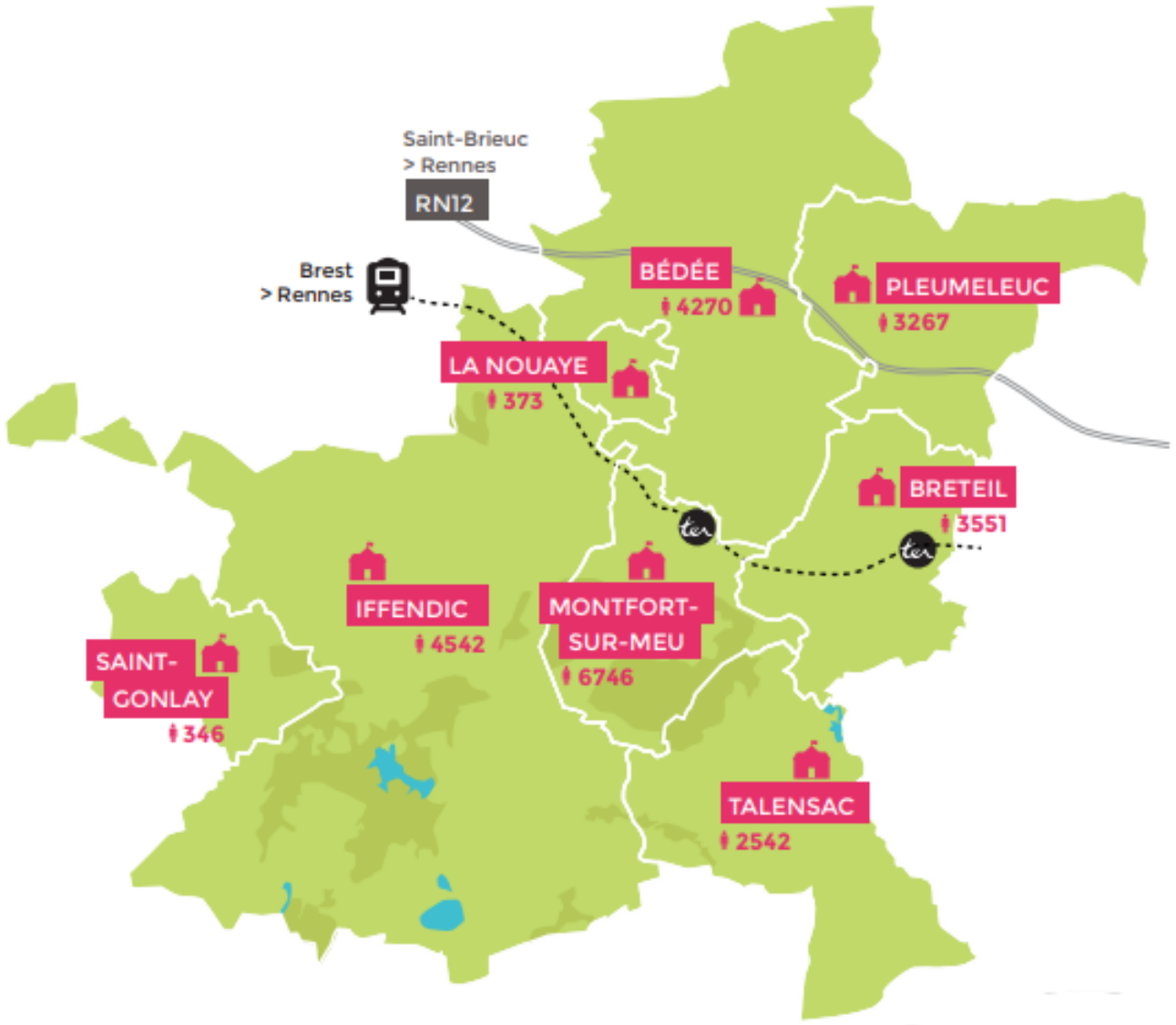

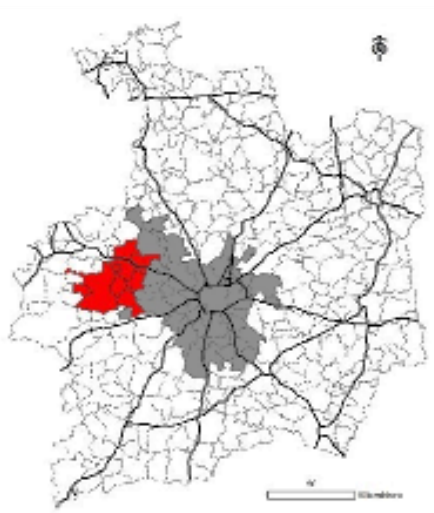

Montfort communauté est une communauté de communes créée en 1992. La communauté de communes est composée de 8 communes : Bédée, Breteil, Iffendic, La Nouaye, Montfort-sur-Meu, Pleumeleuc, Saint Gonlay et Talensac représentant une population de près de 26 000 habitant.es.

Le territoire de Montfort Communauté est situé à l'Ouest de la métropole rennaise, qui constitue le premier bassin d'emploi de la région. Les habitant.es du territoire travaillent ainsi majoritairement à Rennes ou sa périphérie. Les flux sont donc très polarisés et importants sur la RN12 qui traverse les communes de Bédée et Pleumeleuc, créant des embouteillages durant les heures de fortes affluences le matin et le soir.

UNE FORTE DÉPENDANCE À LA VOITURE

La voiture étant le moyen privilégié pour se déplacer à Montfort Communauté pour 82% des actifs résidant sur le territoire, il est ainsi primordial d'opérer un changement de comportement chez les automobilistes. Il s'agira d'atteindre les objectifs fixés par le SRADDET de 15% des trajets quotidiens effectués à pied ou à vélo d'ici 2040, ainsi qu'un taux de remplissage moyen de 1,3 personne par véhicule d'ici 2030 puis de 1,5 d'ici 2040.

Concourir à un changement des pratiques de mobilité a également pour objectifs :

Garantir le droit à la mobilité pour tous et toutes

Mode de déplacement utilisé pour se rendre au travail en 2018

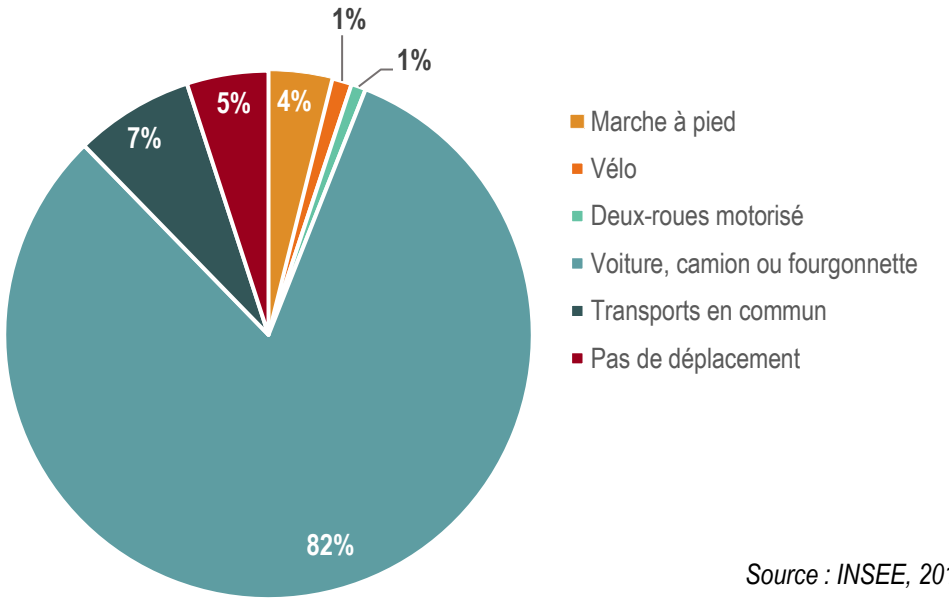

Source : INSEE, 2018

AGIR ENSEMBLE MONTFORT COMMUNAUTÉ

CONTEXTE TERRITORIAL : UNE POPULATION JEUNE, PÉRIURBAINE ET DE CLASSE MOYENNE

UNE PROGRESSION DÉMOGRAPHIQUE CONTINUE

Montfort Communauté est un territoire qui connaît une croissance démographique continue depuis 1968, avec un taux d'évolution annuel de 1,09% de 2008 à 2018, soit 2 677 habitant.es supplémentaires durant cette période.

Les communes de Bédée et La Nouaye connaissent la plus forte augmentation de population du territoire avec une croissance démographique supérieure à 20% de 2008 à 2018 (respectivement 26,3% et 35,8%). Le taux de la commune de La Nouaye est très élevé du fait de son faible nombre d'habitant.es.

Montfort-sur-Meu et le pôle Bédée-Pleumeleuc sont les communes qui représentent la part la plus importante en terme de population, puisqu'elles représentent 49% de la population communautaire en 2021.

La commune de Montfort-sur-Meu, pôle principal du territoire, est toutefois la seule à dépasser les 5 000 habitant.es, en comptant 6 863 habitant.es en 2021, suivi par la commune d'Iffendic avec 4 620 habitant.es.

Répartition de la population communautaire par commune en 2021

Source : INSEE 2021

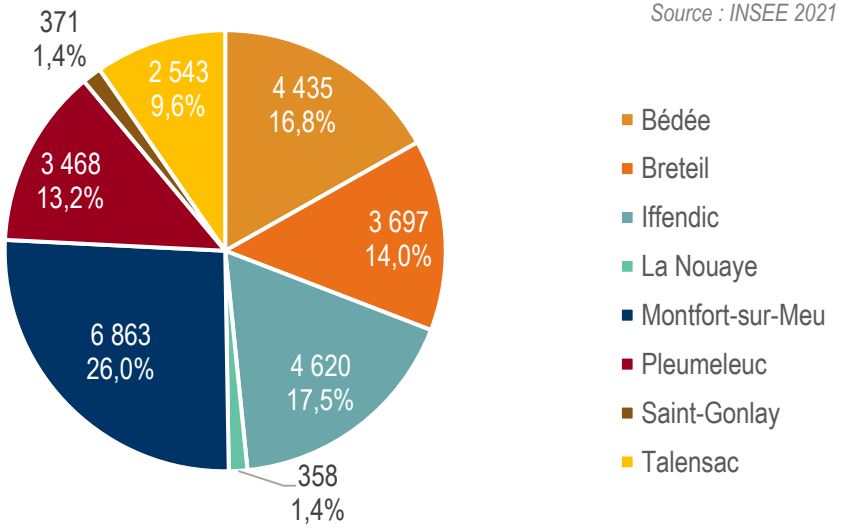

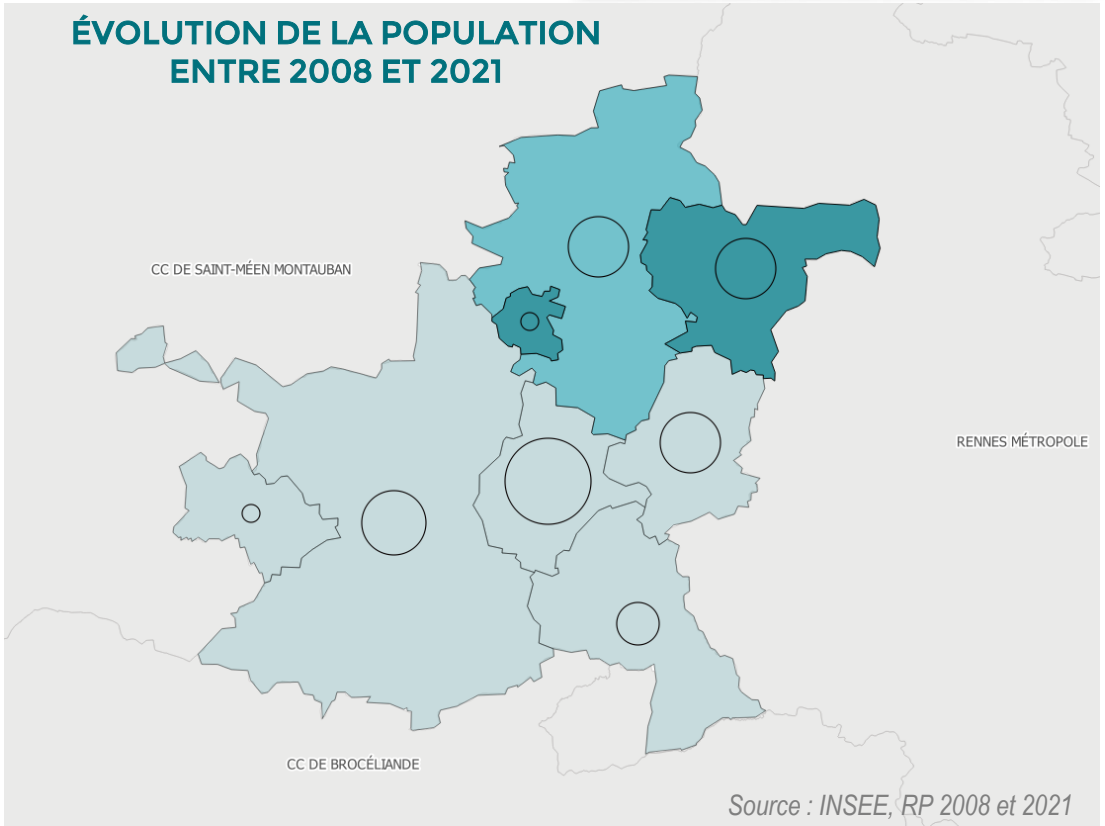

Évolution de la population de 2008 à 2021 :

< à 10% | 10 à 20% | > à 20%

Nombre d'habitant.es en 2021 :

Moins de 1 000 | 1 000 à 3 000 | 3 000 à 5 000 | 6 863

UNE CROISSANCE PAR EXCÉDANT NATUREL

Montfort Communauté est un territoire qui connaît une croissance démographique principalement due à un solde naturel excédant depuis 2008. Son solde migratoire est également positif, il y a donc davantage de nouveaux habitant.es entrant que d'habitant.es partant s'installer en dehors du territoire.

La commune de La Nouaye est toutefois la seule à posséder un solde naturel négatif, en comptabilisant ainsi plus de décès que de naissances. Sa croissance démographique s'explique donc par une arrivée importante de nouveaux habitant.es, avec un solde migratoire de 0,9% de 2013 à 2018, soit le plus élevé du territoire.

À l'inverse, les communes de Iffendic, Montfort-sur-Meu et Talensac ont un solde migratoire négatif depuis 2013, mais peuvent compter sur un nombre de naissances important pour continuer à soutenir leur croissance démographique.

Les communes de Bédée, Breteil, Pleumeleuc et Saint-Gonlay ont une croissance soutenue avec à la fois une croissance par excédant naturel, mais aussi avec un solde migratoire positif.

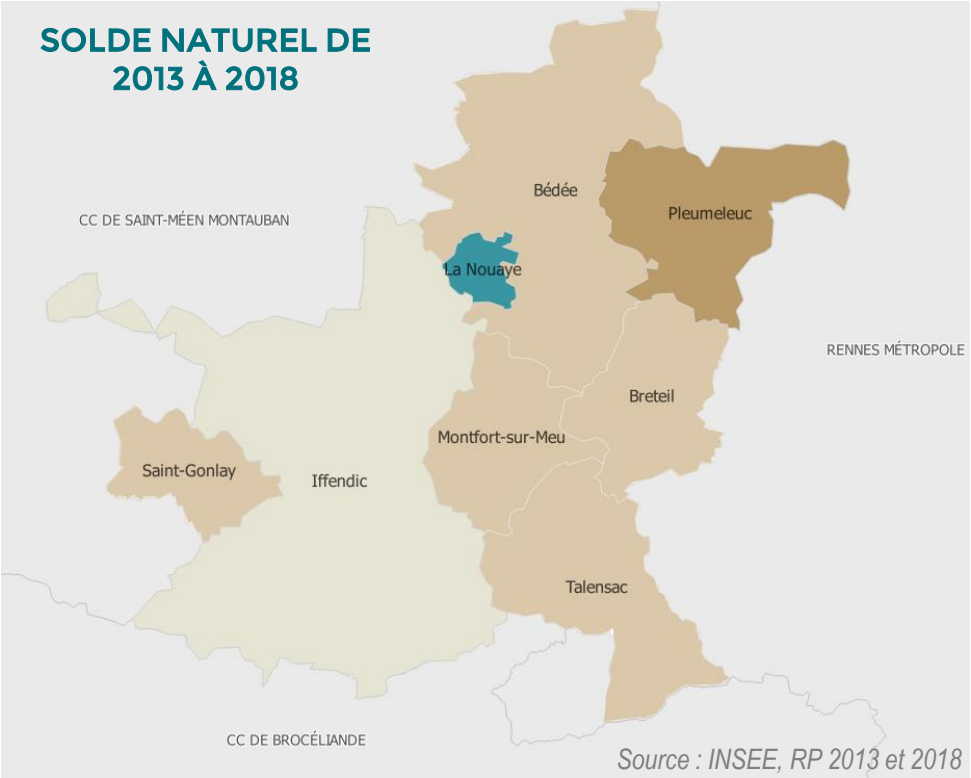

Taux d'évolution de 2013 à 2018 :

- < à 0%
- 0 à 0,5%
- 0,5 à 1%
- > à 1%

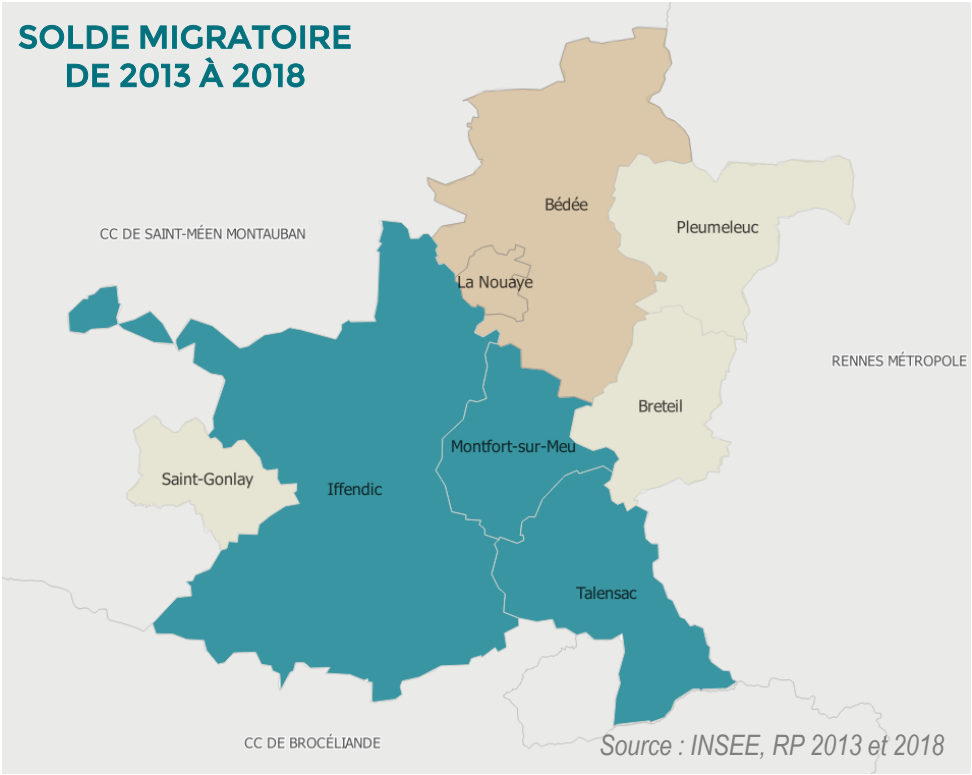

DES DENSITÉS DISPARATES ENTRE LES COMMUNES

Montfort Communauté est un territoire à densités moyennes avec 133 habitant.es au Km² en 2018, soit parmi les plus élevées de la région. Cette densité est également en constante augmentation depuis 1968, avec une augmentation de 11,8% de 2008 à 2018, ce qui illustre l'attractivité du territoire, en lien avec la proximité de la métropole rennaise.

Montfort-sur-Meu possède la plus forte densité avec 447 habitant.e.s au Km², avec cependant une évolution plus faible de seulement 8,2% de 2008 à 2018.

Les plus fortes évolutions de densités sont observées dans les communes de La Nouaye et de Pleumeleuc avec respectivement 36% et 26 % d'augmentation.

La commune d'Iffendic étant la plus grande du territoire en terme de superficies, elle a ainsi en moyenne 61,5 habitant.es au Km², les zones d'habitat étant davantage dispersées.

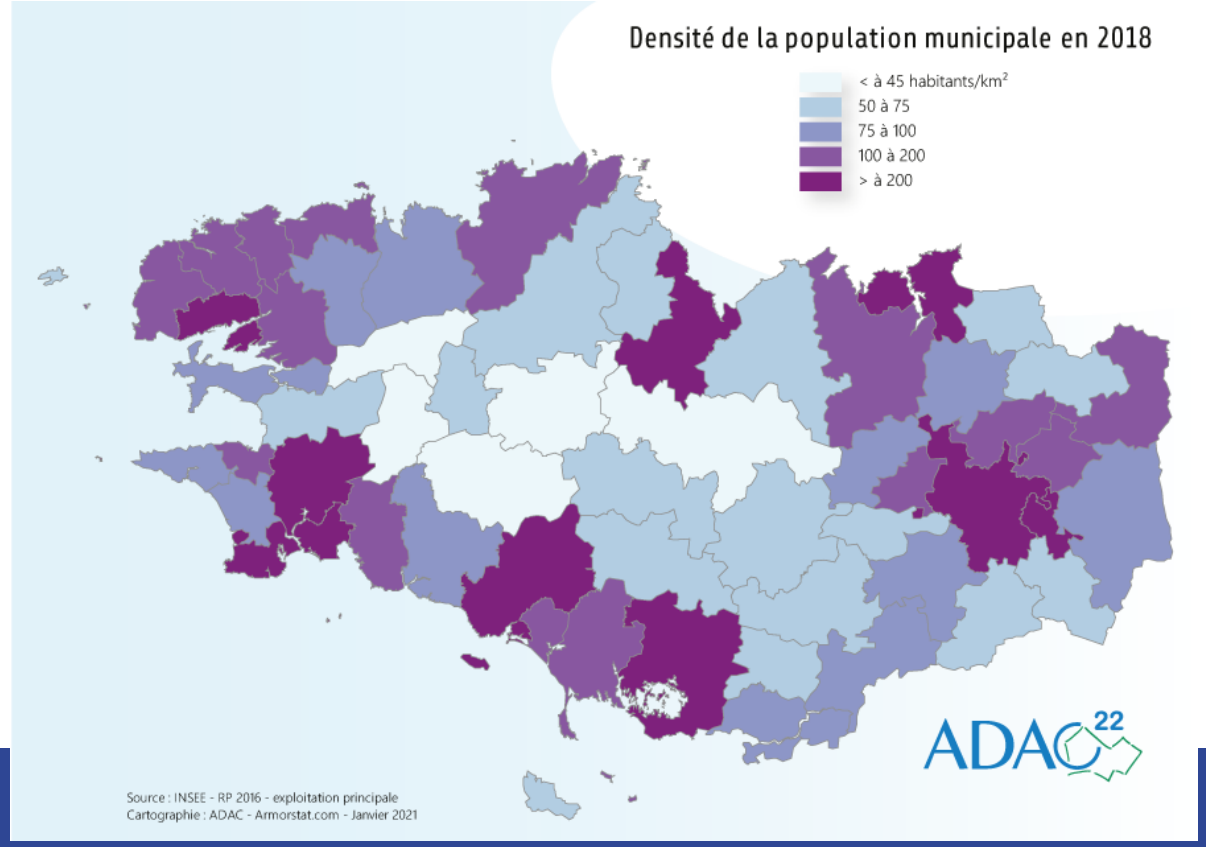

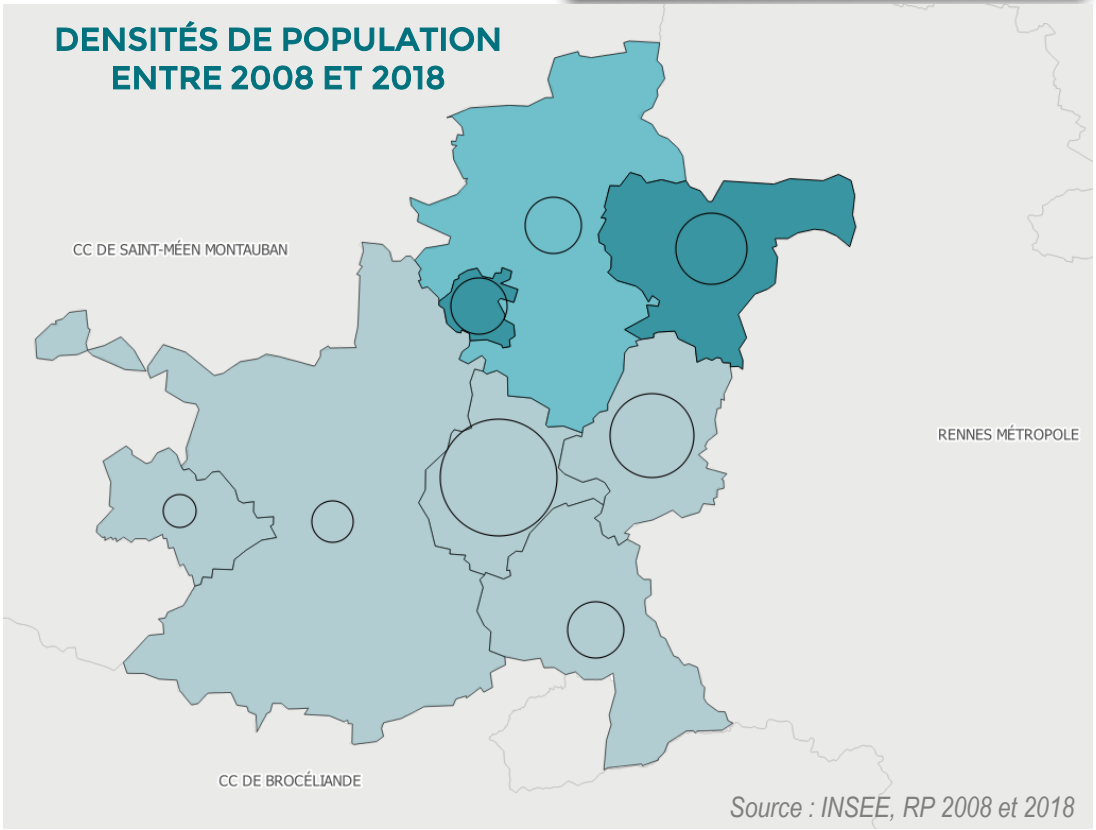

Évolution des densités de 2008 à 2018 :

< à 10% | 10 à 20% | > à 20%

Nombre d'habitant.es au Km² en 2018 :

Moins de 100 | 100 à 150 | 150 à 200 | 200 à 300 | 447

UNE POPULATION JEUNE, MAIS À TENDANCE VIEILLISSANTE

La population de Montfort Communauté est relativement jeune, puisque l'indice de vieillissement du territoire est de 55 en 2017 (68 en Ille-et-Vilaine). Cet indice permet de calculer le rapport entre le nombre de plus de 65 ans sur 100 jeunes de moins de 20 ans. Les communes de La Nouaye et Pleumeleuc sont celles où l'indice est le plus faible, donc plus jeunes. Montfort-sur-Meu présente l'indice le plus élevé, ce dernier demeurant néanmoins inférieur à 100, le rapport restant donc toujours favorable aux jeunes.

Les tranches de 0-14 ans, 30-44 ans et 45-59 ans sont les plus représentées, témoins de la présence de nombreuses familles. Chacune de ces tranches représentait environ 21% de la population en 2018, moyennes supérieures à celles du département. Pour autant, c'est la tranche des 60-74 ans qui a le plus augmenté entre 2008 et 2018, signe d'un vieillissement de la population.

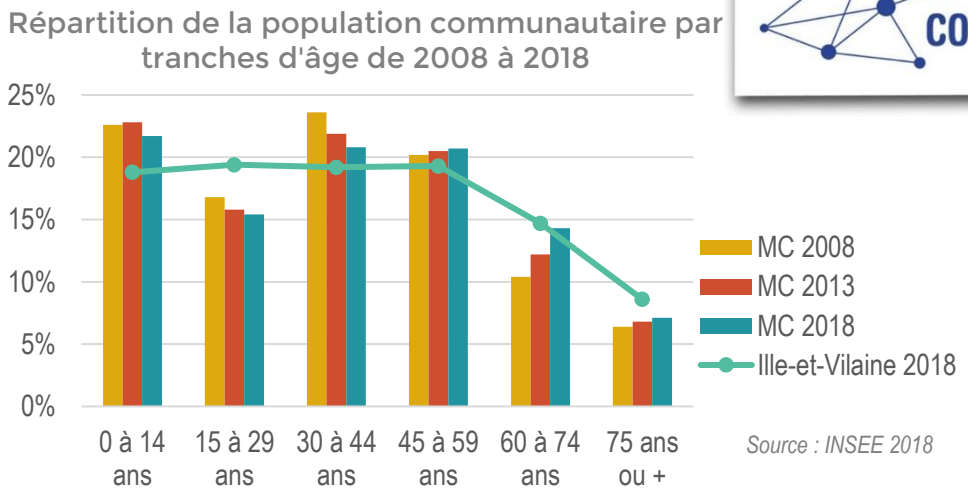

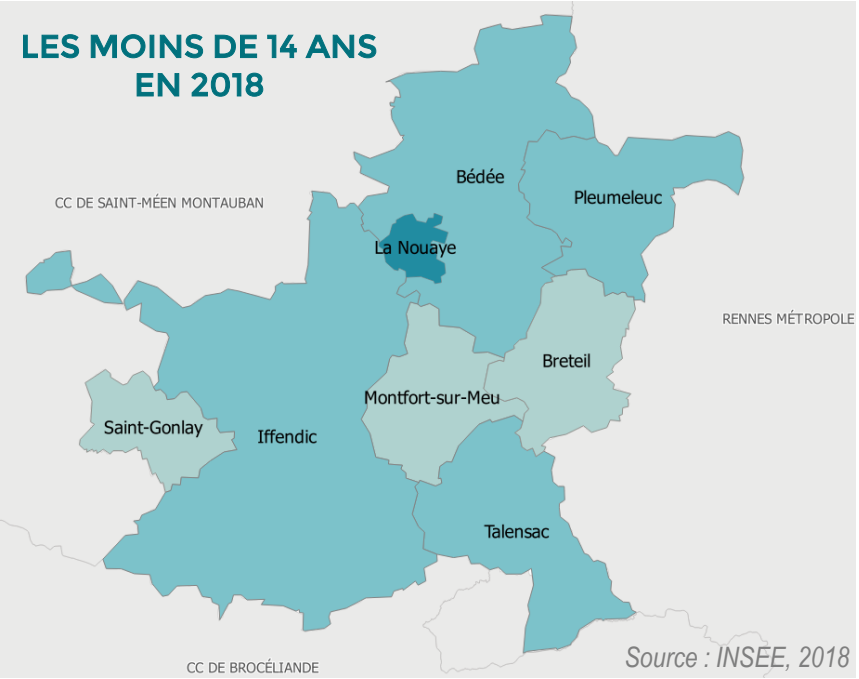

Part en pourcentage en 2018 :

- 10 à 15%
- 15 à 20%
- 20 à 25%
- 25 à 30%

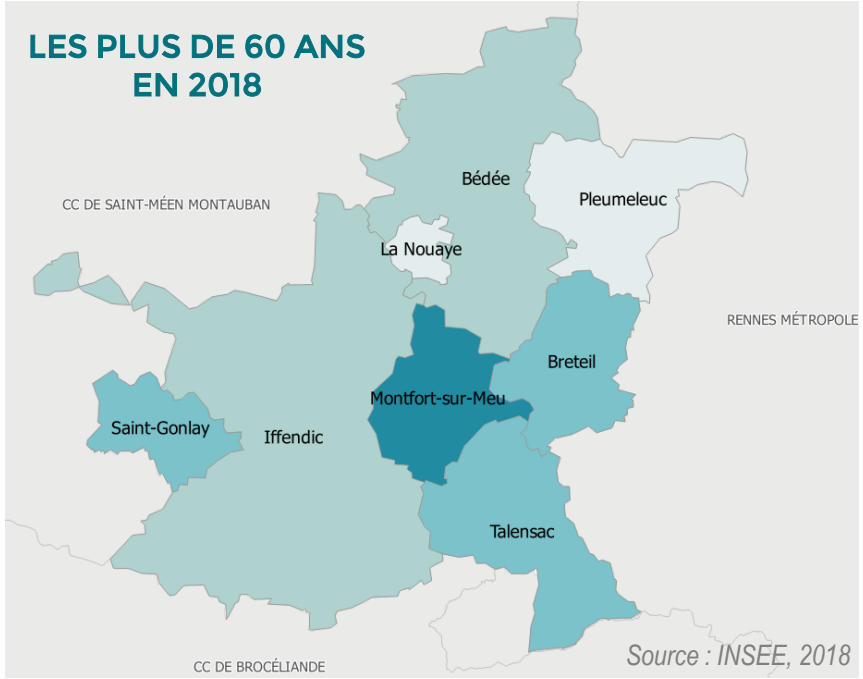

UNE POPULATION ACTIVE DE CLASSE MOYENNE

En 2018, Montfort Communauté recense 16 199 habitant.es de 15 à 64 ans. Parmi cette population, on compte 78,3% d'actifs (74,7% en Ille-et-Vilaine) et 72,3 % actifs ayant un emploi (66,9% en Ille-et-Vilaine). Les 21,7% d'inactifs sont principalement des élèves et étudiant.es ou des retraité.es et préretraité.es.

Le taux d'actifs à très légèrement augmenté entre 2008 et 2018, puisqu'il est passé de 77,5% à 78,3%. Néanmoins, la part d'actifs ayant un emploi a diminué sur cette période (de 73,4% à 72,3%) alors que le taux de chômeurs est passé de 4,0% à 6,0%.

Parmi la population de 15 ans et plus, les classes moyennes sont les plus représentées : professions intermédiaires, employé.es et ouvrières/ouvriers représentent plus de 49% des habitant.es. Les retraité.es constituent quant à eux un quart de la population. Néanmoins, la population de cadres a augmenté depuis 2008 (+41,0%), ainsi que les professions intermédiaires (+23,3%). L'augmentation des retraité.es (+20%) est en adéquation avec le vieillissement de la population observé. En revanche, le nombre d'agriculteurs/trices a considérablement chuté entre 2008 et 2018 (-34,1%). Les ouvrières/ouvriers sont également moins présents (-7,0%).

On observe certaines distinctions entre les communes : les professions intermédiaires et les cadres sont plus représentés à Bédée, Pleumeleuc et Breteil ; Pleumeleuc, Iffendic et Bédée comptent aussi le plus d'ouvrières/ouvriers et d'employé.es. Les agriculteurs/trices sont plus domicilié.es à Iffendic, tandis que les artisan.es, commerçant.es et chef.fes d'entreprises sont bien représenté.es à Talensac. La commune de Montfort-sur-Meu se distingue par sa part plus importante de retraité.es et de personnes sans activité professionnelle. C'est également la commune qui compte le moins d'ouvrières/ouvriers.

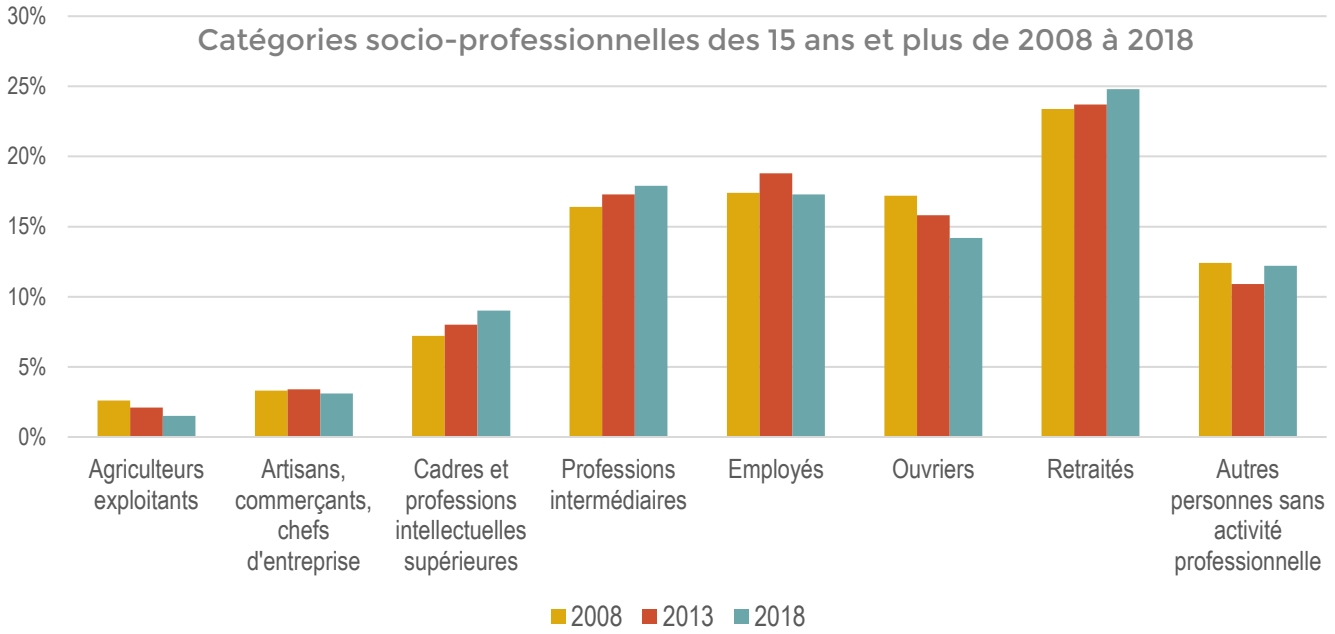

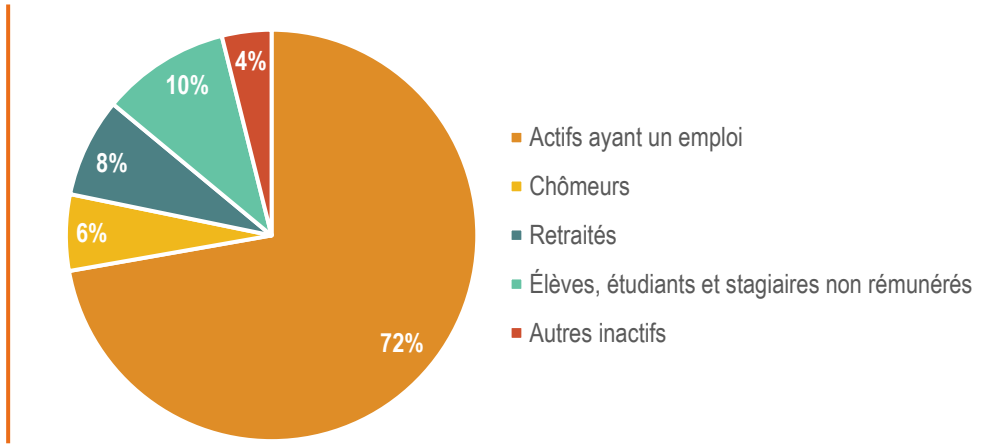

Source : INSEE, 2018

UNE POPULATION ACTIVE DE CLASSE MOYENNE

En 2018, Montfort Communauté compte 53,1% de ménages fiscaux imposables, soit près de deux points de plus que la moyenne départementale. Les revenus des habitant.es sont également plus élevés que la moyenne d'Ille-et-Vilaine et des intercommunalités voisines. Il existe cependant de fortes différences entre les communes : les revenus des habitant.es de Pleumeleuc présentent un écart de 11,6% avec les revenus de la population de Saint-Gonlay. Les revenus les plus élevés se situent à l'est du territoire : Pleumeleuc, La Nouaye, Talensac, Montfort-sur-Meu, malgré la part plus importante de retraité.es et de personnes sans activité professionnelle, et Bédée.

A l'échelle communautaire, ces revenus proviennent à près de 80% des revenus d'activités, soit quatre points de plus qu'au niveau départemental, en conformité avec le profil actif de la population. Pleumeleuc, Bédée et Iffendic recensent les parts les plus importantes de revenus d'activités. Montfort-sur-Meu et Breteil présentent des parts plus élevées de pensions, retraites et rentes. En effet, ces communes sont celles qui présentent les indices de vieillissement les plus élevés du territoire communautaire. Si les ménages de Montfort Communauté ont en moyenne un revenu disponible plus élevé et des revenus d'activités plus importants que les moyennes départementales, ils sont cependant moins imposés de près de deux points. Montfort-sur-Meu, qui compte les ménages les plus imposés, reste également au-dessus de la moyenne départementale.

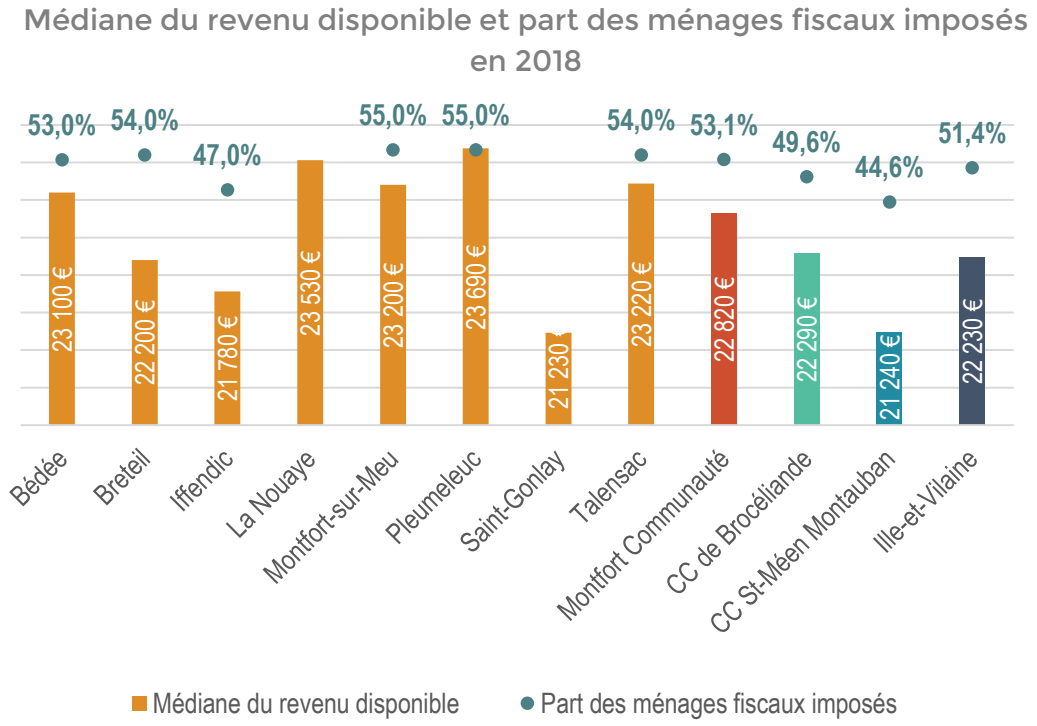

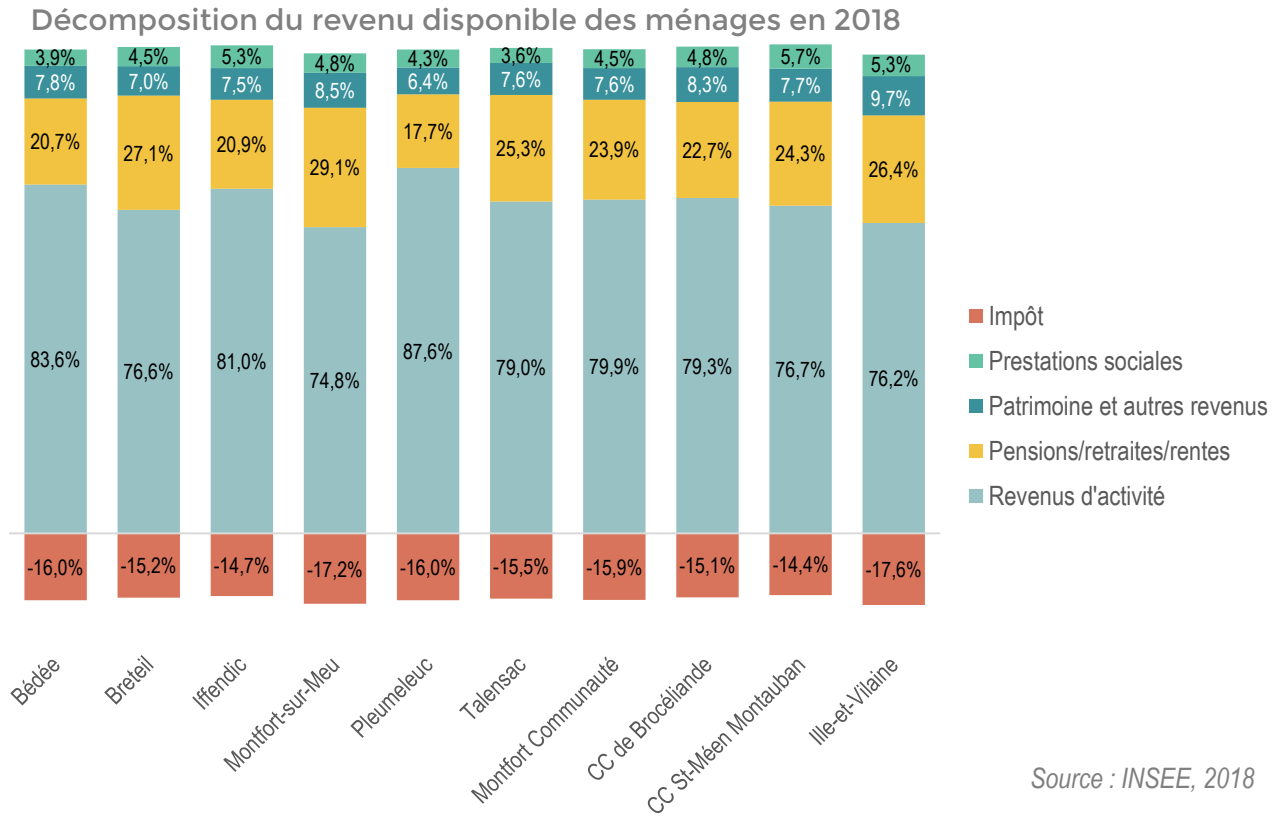

Source : INSEE, 2018

UNE FORTE INFLUENCE DE LA MÉTROPOLE RENNAISE

En 2018, Montfort Communauté recensait 7 106 emplois pour 11 792 habitants actifs ayant un emploi, soit un indicateur de concentration d'emploi de 60,3. Cet indicateur, en dessous de la moyenne départementale (101,9), confirme le profil résidentiel du territoire.

LOCALISATION DES ENTREPRISES

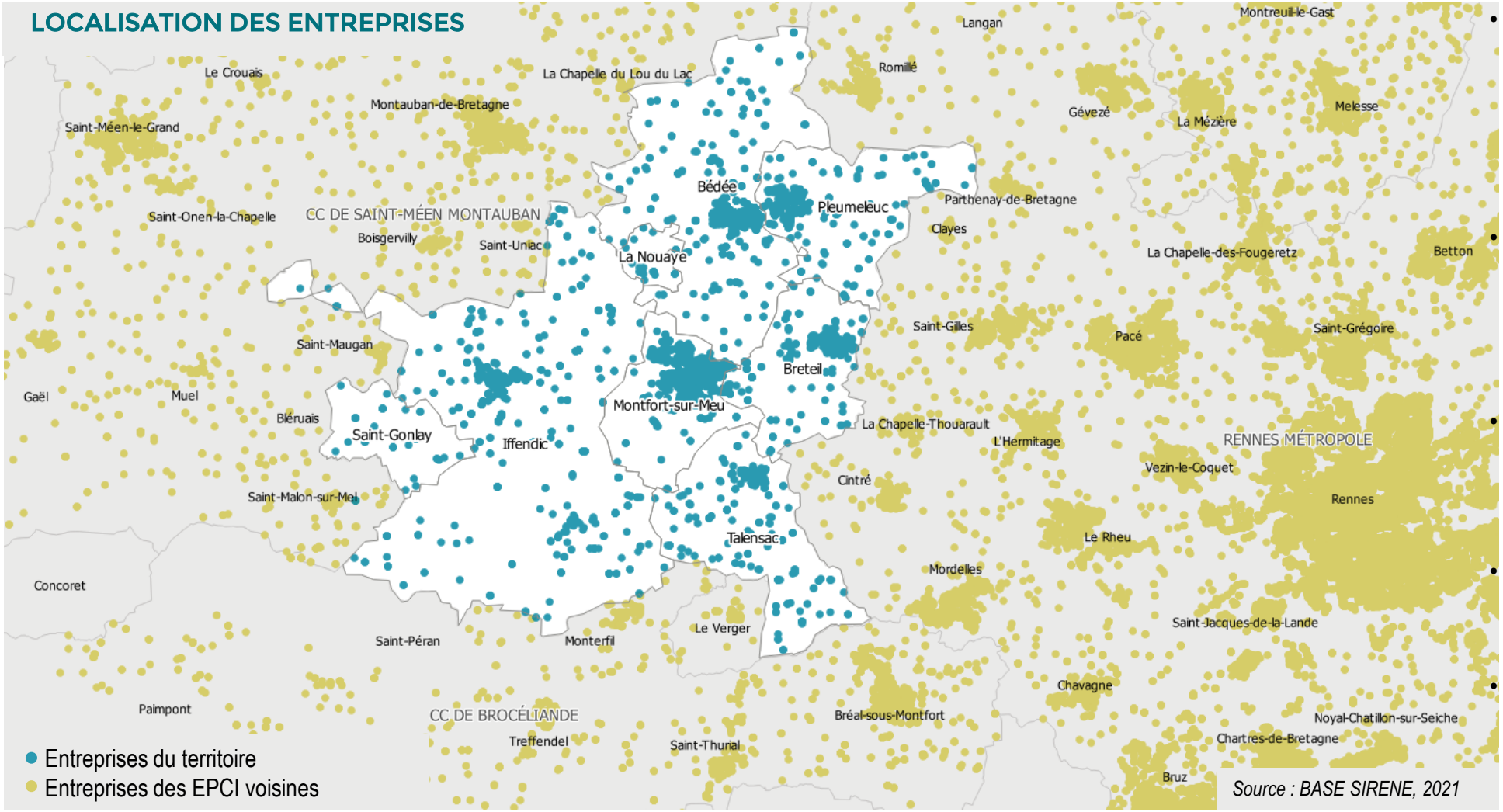

Source : BASE SIRENE, 2021

- La métropole rennaise, territoire limitrophe et facilement accessible en train ou voiture, représente le premier bassin d'emplois de la région Bretagne, ce qui polarise les déplacements des habitant.es vers l'est.
- Montfort-sur-Meu est la commune qui présente l'indice de concentration de l'emploi le plus élevé du territoire communautaire (105,2) et qui centralise le plus grand nombre d'emplois (42%).
- Le pôle Bédée-Pleumeleuc, avec un indice de concentration de l'emploi de 65,6, rassemble plus d'un tiers des emplois de Montfort Communauté.
- Les 23,5% des emplois restants sont répartis sur les 5 autres communes, dont la moitié à Iffendic.
- À l'ouest, Saint-Méen-le-Grand et Montauban-de-Bretagne concentrent également de nombreuses entreprises, notamment dans le secteur industriel.

DE NOMBREUSES ENTREPRISES DANS LE SECTEUR DES MOBILITÉS

AGIR ENSEMBLE MONTFORT COMMUNAUTÉ

L'économie du territoire se caractérise par :

- des entreprises de tailles variées et dans des secteurs d'activités diversifiés, dont 149 dans le secteur des mobilités et des transports ;
- un large tissu de TPE : 94% des établissements emploient moins de 10 salarié.es ;
- un nombre d'emplois salariés de 7 034 personnes en 2018, en hausse de 13% entre 2008 et 2018 ;
- un nombre d'établissements établi à 1 352 en 2018 ;
- un taux de chômage de 7,6%.

Répartition des entreprises du secteur des mobilités par commune en 2021

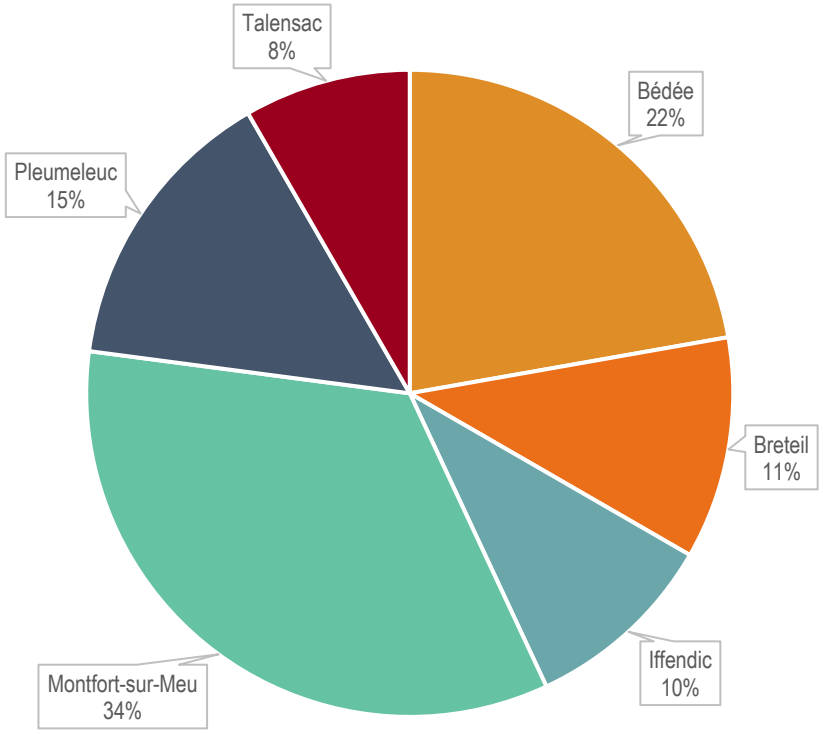

Nombre d'entreprises dans le secteur des mobilités :

Activités de poste et de courrier	25
Affrètement et organisation des transports	2
Auto-école	5
Commerce de carburant	7
Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers	32
Commerce d'équipements automobiles	8
Commerce et réparation de motocycles	2
Commerce et réparation de vélos	1
Entretien et réparation de véhicules	29
Location de camions avec chauffeur	1
Transport ferroviaire de voyageurs	1
Transports de voyageurs par taxis	11
Transports et entreposage	4
Transports routiers de fret	18
Transports routiers de voyageurs	3
TOTAL	**149**

UNE MAJORITÉ DE RÉSIDENCES PRINCIPALES ET DE MAISONS

Montfort Communauté compte plus de 11 300 logements en 2018. Le territoire connaît un accroissement fort et continu du nombre de logements depuis 1968, corrélé à la croissance démographique du territoire. En effet, les importantes opérations d'aménagement et de production de logement, principalement de maison individuelle, ont permis l'accueil de populations extérieures. Ce phénomène de périurbanisation a été particulièrement fort à partir des années 1970 (+39% de logements entre 1975 et 1982), puis dans les années 2000 (+25% de logements entre 1999 et 2008). On remarque toutefois que l'accroissement du nombre de logements est plus important que celui de la population. Ce surplus de logements a permis de satisfaire les besoins liés au desserrement des ménages, en augmentation continue depuis les années 1970.

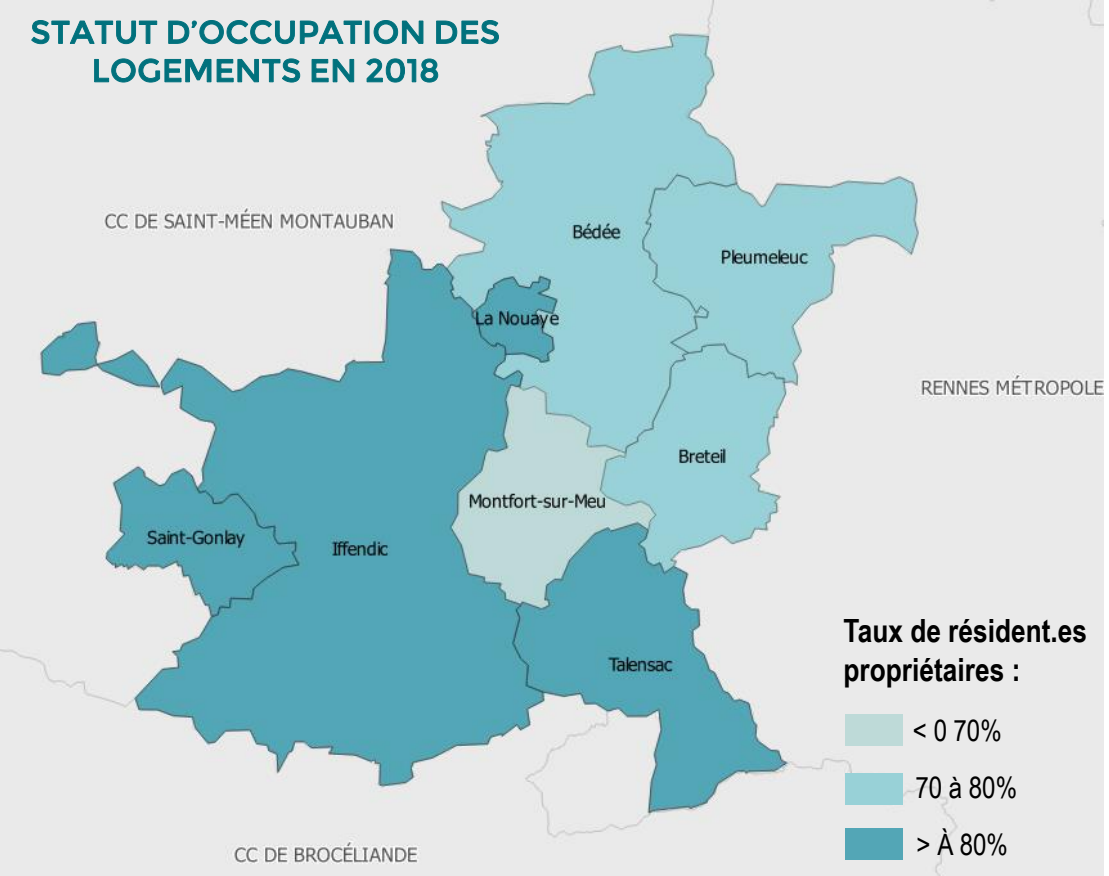

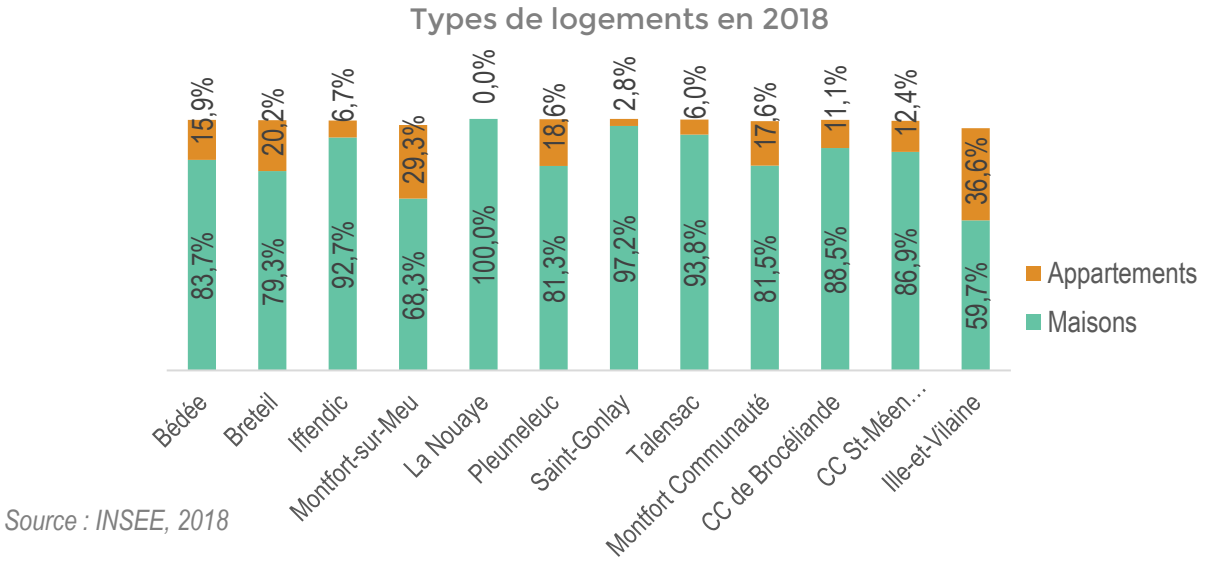

Source : INSEE, 2018

Les résidences principales constituent la grande majorité du parc de logements de Montfort Communauté. Ce taux de 91,9% de résidences principales en 2018 reste supérieur à la moyenne de l'Ille-et-Vilaine et des autres EPCI du Pays de Brocéliande.

Le parc de logements de Montfort Communauté est en grande majorité constitué de maisons. Cette proportion diminue faiblement : de 83,3% en 2008 à 81,5% en 2018. La répartition des maisons entre les communes correspond à la répartition communale de la population. En revanche, près de la moitié des appartements sont situés à Monfort-sur-Meu, et près d'un tiers sur le pôle Bédée-Pleumeleuc. Au total, 93% des appartements sont localisés sur la partie Est du territoire intercommunal.

AGIR ENSEMBLE MONTFORT COMMUNAUTÉ

LES FLUX QUOTIDIENS : DES DÉPLACEMENTS PENDULAIRES DOMICILE-TRAVAIL TRÈS POLARISÉS

DES FLUX D'ACTIFS SORTANTS TOURNÉS VERS LA MÉTROPOLE

Montfort Communauté est davantage résidentiel puisque 52% des flux pendulaires sont sortants. Les habitant.es du territoire vont majoritairement travailler dans la métropole rennaise (plus de 50% des actifs), notamment dans les communes de Rennes (37%), Saint-Grégoire (4%), Pacé (4%), le Rheu (4%), l'Hermitage (3%) et Cesson-Sévigné (3%). Les autres flux domicile-travail sortants sont en direction d'autres communes périphériques à l'Est, et 5,10 % des trajets sont orientés à l'Ouest vers les communes de Saint-Méen-le-Grand et Montauban-de-Bretagne. Ces flux sont corrélés avec le tracé de la RN12 et de la voie de chemin de fer.

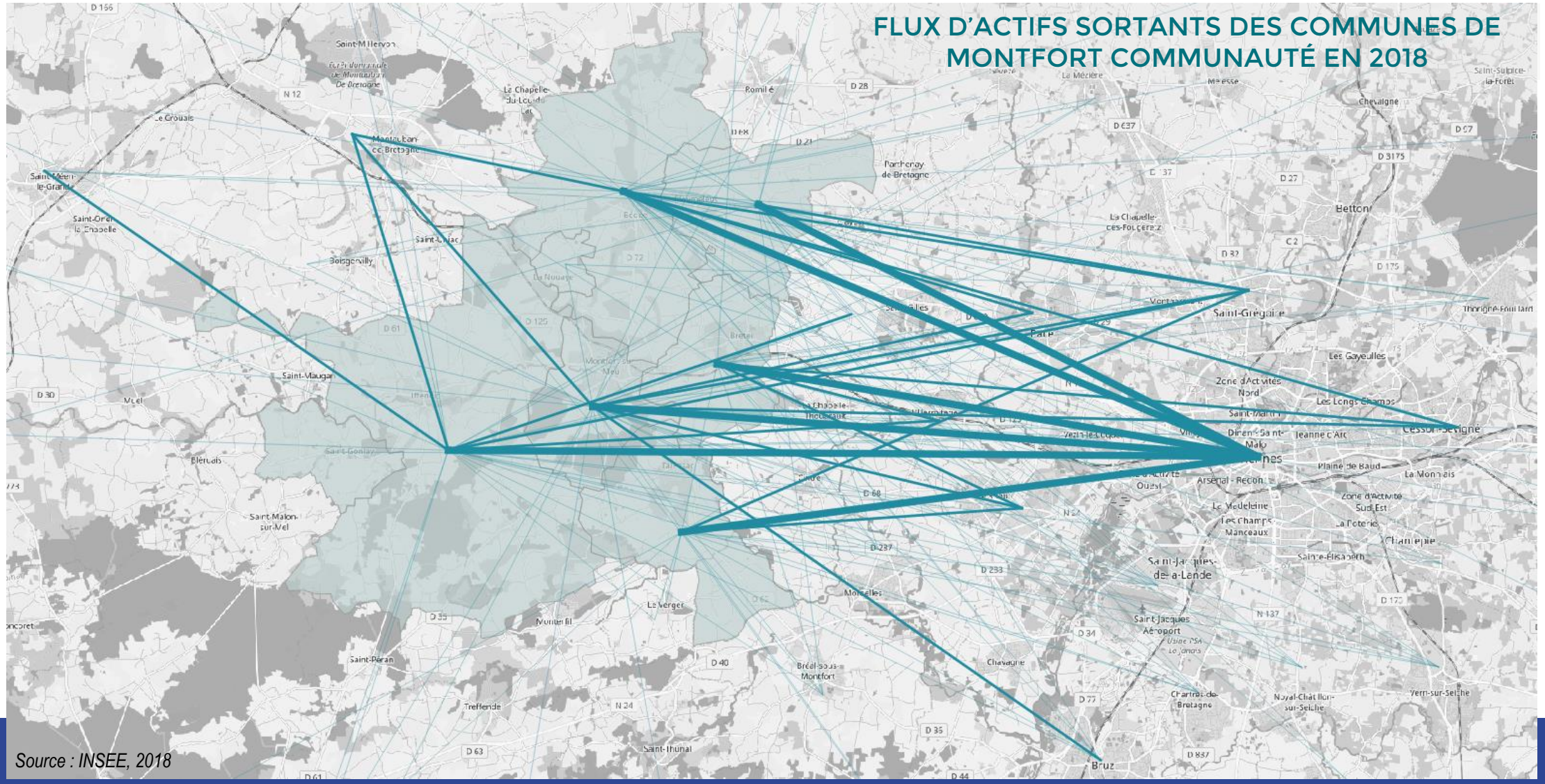

Source : INSEE, 2018

DES FLUX D'ACTIFS ENTRANTS POLARISÉS

Les flux entrants représentent 22% des déplacements domicile-travail. On distingue trois pôles d'attractivité pour les actifs habitant à l'extérieur du territoire : Bédée, Montfort-sur-Meu et Pleumeleuc. Les flux les plus importants proviennent de Rennes (8,22 % des déplacements pendulaires), Montauban-de-bretagne, Irodouër et Saint-Gilles. Les autres communes de départ sont assez éparses et se situent principalement dans un rayon d'environ 25 km autour de Montfort Communauté. On retrouve également la corrélation avec la desserte ferroviaire de Montfort-sur-Meu à Montauban-de-Bretagne ou Rennes.

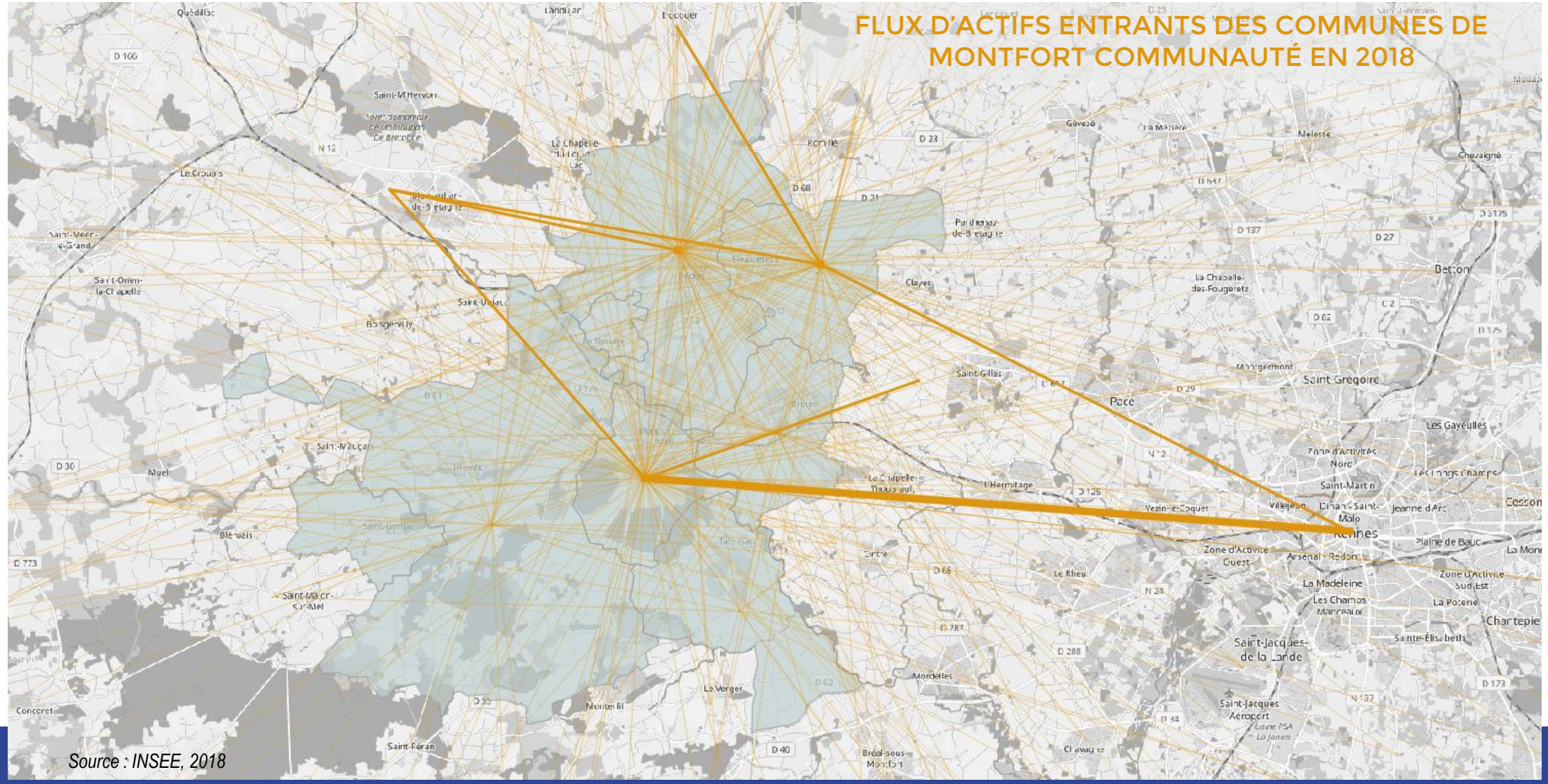

Source : INSEE, 2018

DES FLUX INTERNES CENTRALISÉS À MONTFORT-SUR-MEU

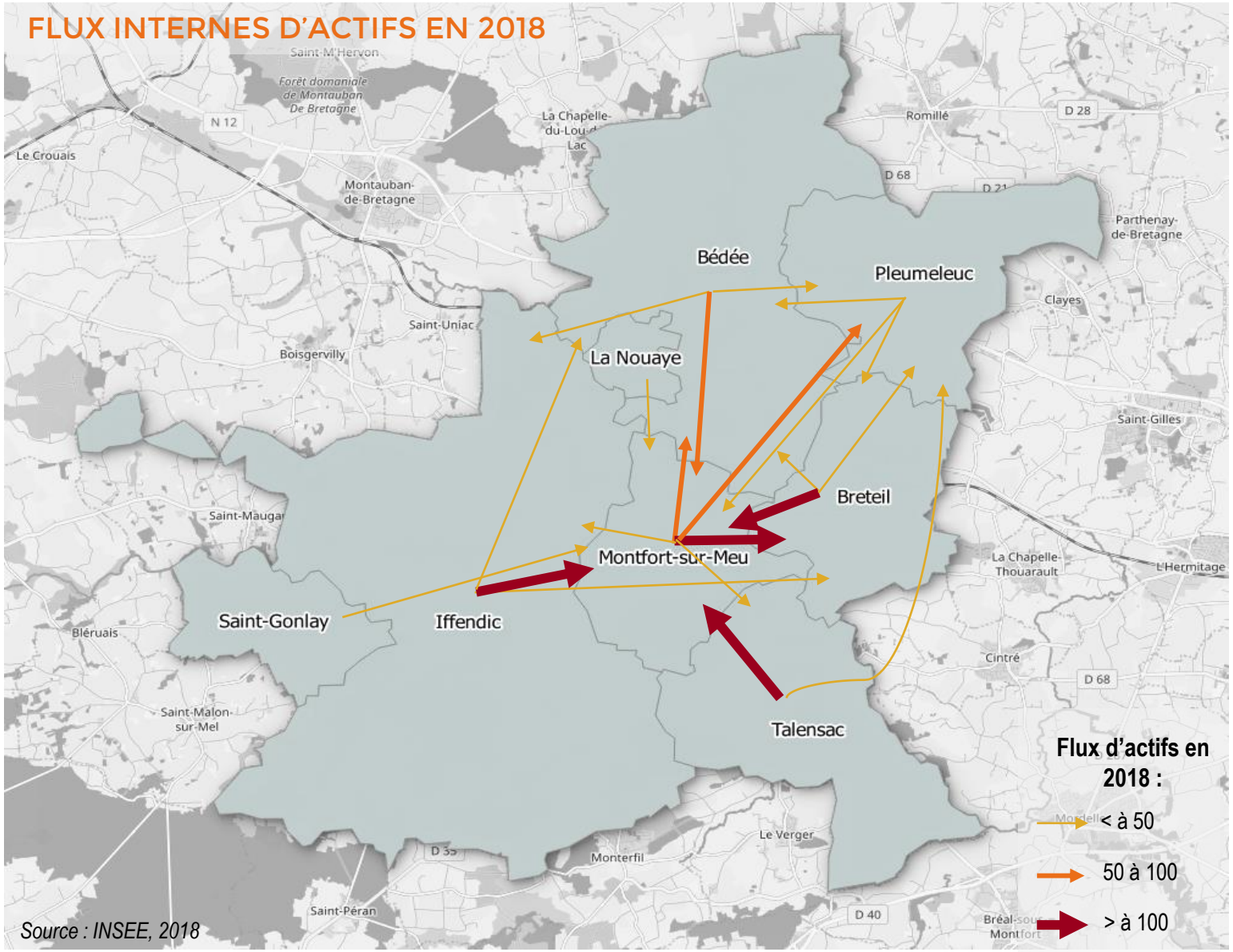

La commune la plus attractive est Montfort-sur-Meu avec 57 % des actifs de Montfort Communauté qui s'y rendent quotidiennement. D'après les données issues de l'enquête ménages-déplacements réalisée par l'Insee en 2018, les habitant.es d'Iffendic sont les plus nombreux à travailler à Montfort-sur-Meu (240 actifs), suivi par Breteil (124 actifs) et Talensac (106 actifs).

Trois autres communes attirent de nombreux flux . Il s'agit de :

- Bédée avec des actifs venant de Montfort-sur-Meu et d'Iffendic ;
- Breteil avec 115 actifs provenant de Montfort-sur-Meu. La proximité géographique tout comme le parc d'activité des Tardivières - Launay Quéro commun aux deux communes expliquent ces mouvements pendulaires ;
- Pleumeleuc avec des actifs provenant principalement de Montfort-sur-Meu, mais aussi de Bédée, Breteil, et Talensac.

Il convient ainsi de nuancer la vocation résidentielle du territoire de Montfort Communauté. Aux vues des multiples déplacements intercommunaux, le territoire est aussi un pôle d'emplois et d'attractivité.

DES ACTIFS AYANT UN FORT TAUX DE MOBILITÉ

Montfort Communauté est un territoire à fort taux de mobilité puisque seulement 19% des actifs de 15 ans ou plus travaillent dans leur commune de résidence.

- Les communes suivantes ont un taux de mobilité très élevé avec plus de 85% des actifs résidants travaillant dans une autre commune : Saint-Gonlay (89%), Breteil ((88%), Talensac ((87%), La Nouaye (87%) et Bédée (85%). Pour Saint-Gonlay et La Nouaye cela s'explique par le faible nombre d'habitant.es et d'entreprises. Breteil et Talensac ont un taux de mobilité élevé malgré la présence de nombreuses entreprises, mais la proximité avec le bassin d'emplois de Montfort-sur-Meu induit des déplacements domicile-travail hors de la commune de résidence (cf. carte des flux internes d'actifs en 2018).
- Montfort-sur-Meu a le taux d'actifs travaillant et habitant dans la commune le plus élevé (27%) du fait de la présence de nombreuses entreprises.

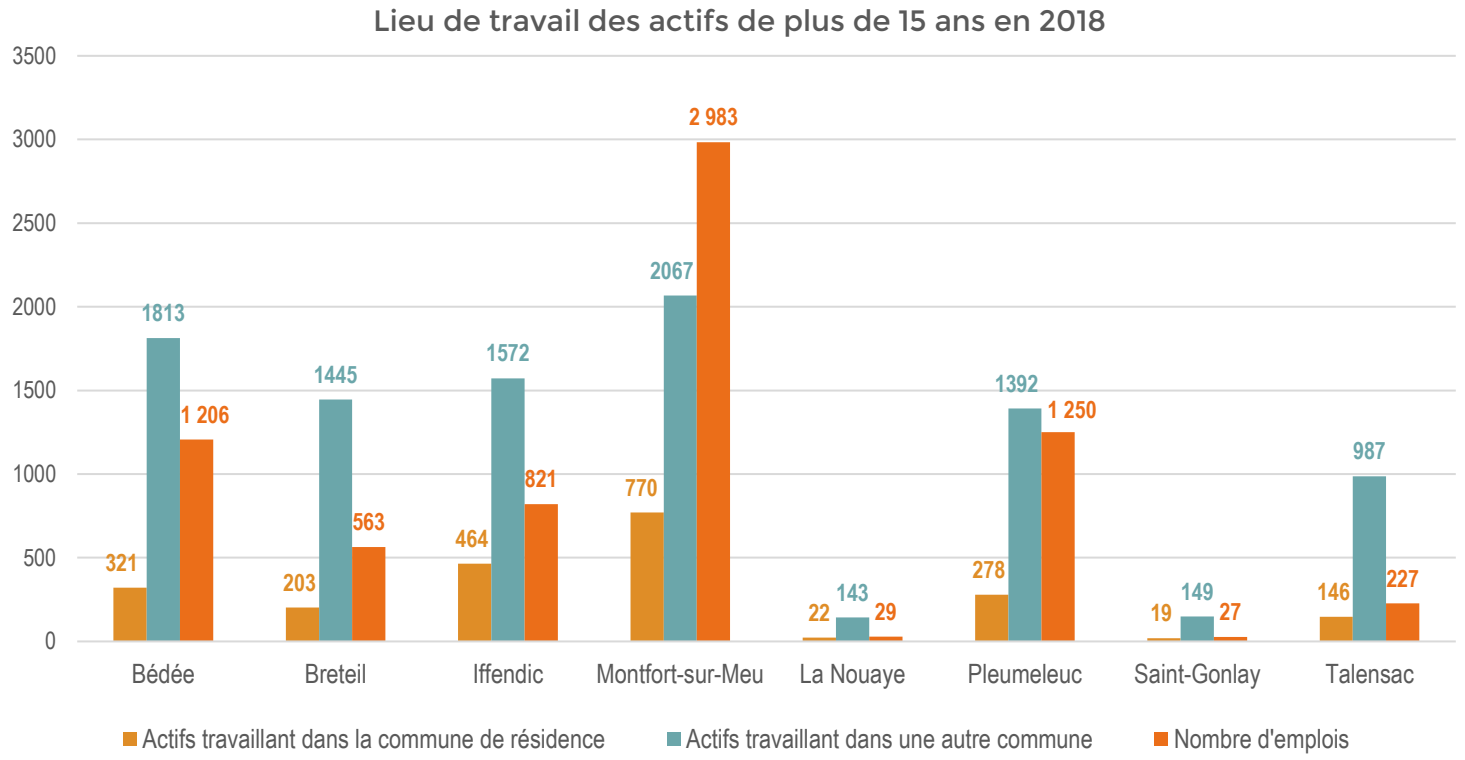

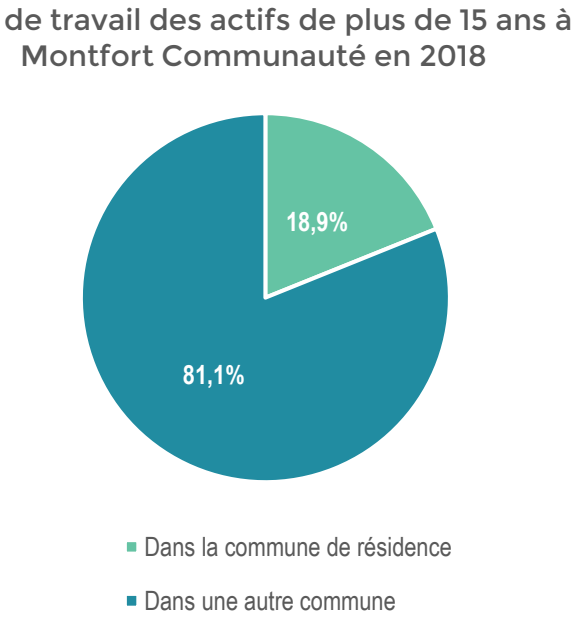

Source : INSEE, 2018

DES ACTIFS AYANT UN FORT TAUX DE MOBILITÉ

Le taux de mobilité des ménages est à analyser plus finement, en distinguant notamment les déplacements dans une commune proche des déplacements dans une commune éloignée. Cela a un impact sur les modes de transport privilégiés (le vélo devient possible si le trajet est court), sur l'impact environnemental du déplacement et sur son coût financier pour les ménages.

Ainsi, les habitant.es de Pleumeleuc et Bédée sont les moins nombreux à travailler dans une autre commune du territoire, la N12 leur permettant de se rendre rapidement dans la métropole rennaise ou à l'Ouest. Les communes de Montfort-sur-Meu et Iffendic à l'inverse conservent leur statut de commune ayant le plus faible taux de mobilité. La commune de Breteil reste toutefois la commune où les habitant.es ont le taux de mobilité le plus élevé, puisque 76% des actifs travaillent hors du territoire, et seulement 12% travaillent dans un commune de Montfort Communauté.

Lieu de travail des actifs de plus de 15 ans en 2018 par commune

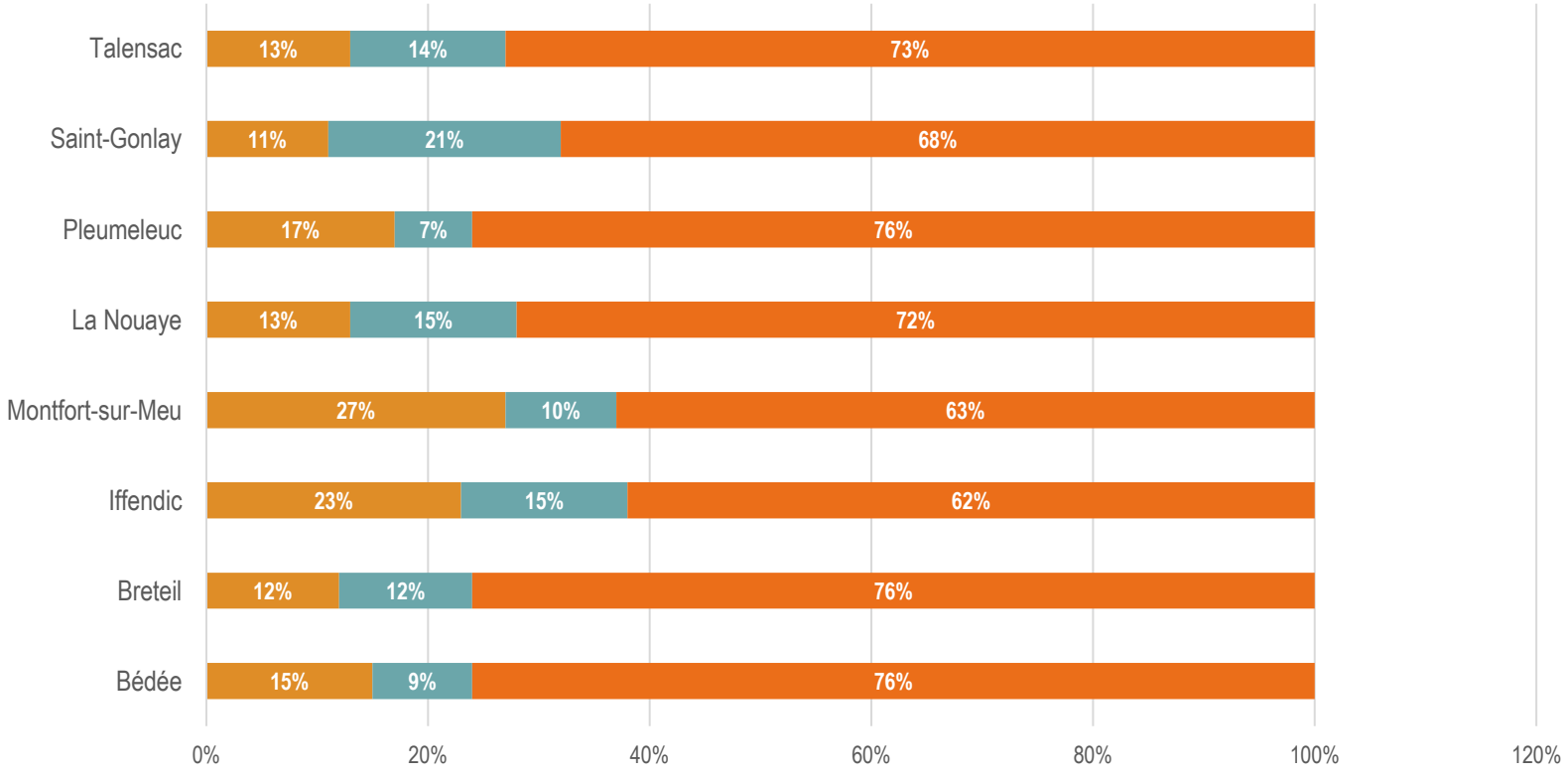

Lieu de travail des actifs de plus de 15 ans en 2018 à Montfort Communauté

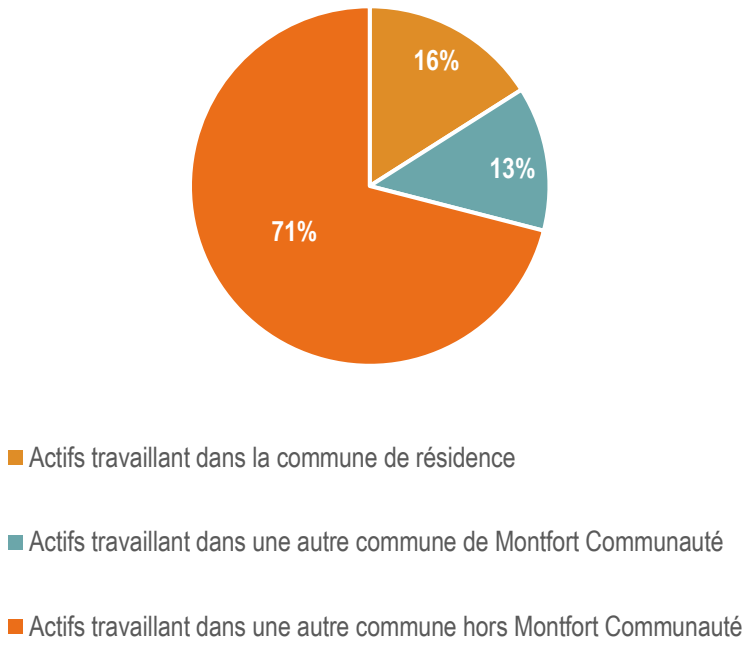

Source : INSEE, 2018

UNE UTILISATION QUASI-SYSTÉMATIQUE DE LA VOITURE

Plus de 80% des actifs de Montfort Communauté utilisent leur voiture pour se rendre au travail, hormis à Montfort-sur-Meu où ils ne sont que 75%. Cette différence s'explique par la présence de la gare reliant Rennes en moins de 20 minutes, et par l'implantation de nombreuses entreprises dans les communes qui sont accessibles à pied ou à vélo.

Les transports en commun sont également plus utilisés à Breteil qui possède une halte ferroviaire. Les autres communes sont desservies par les cars Breizhgo, excepté pour La Nouaye et Saint-Gonlay.

La marche à pied est en moyenne utilisée par 3% des habitant.es, hormis également à Montfort-sur-Meu où le taux est plus élevé, ce qui est caractéristique d'une ville d'une plus grande densité et qui possède une topographie favorable.

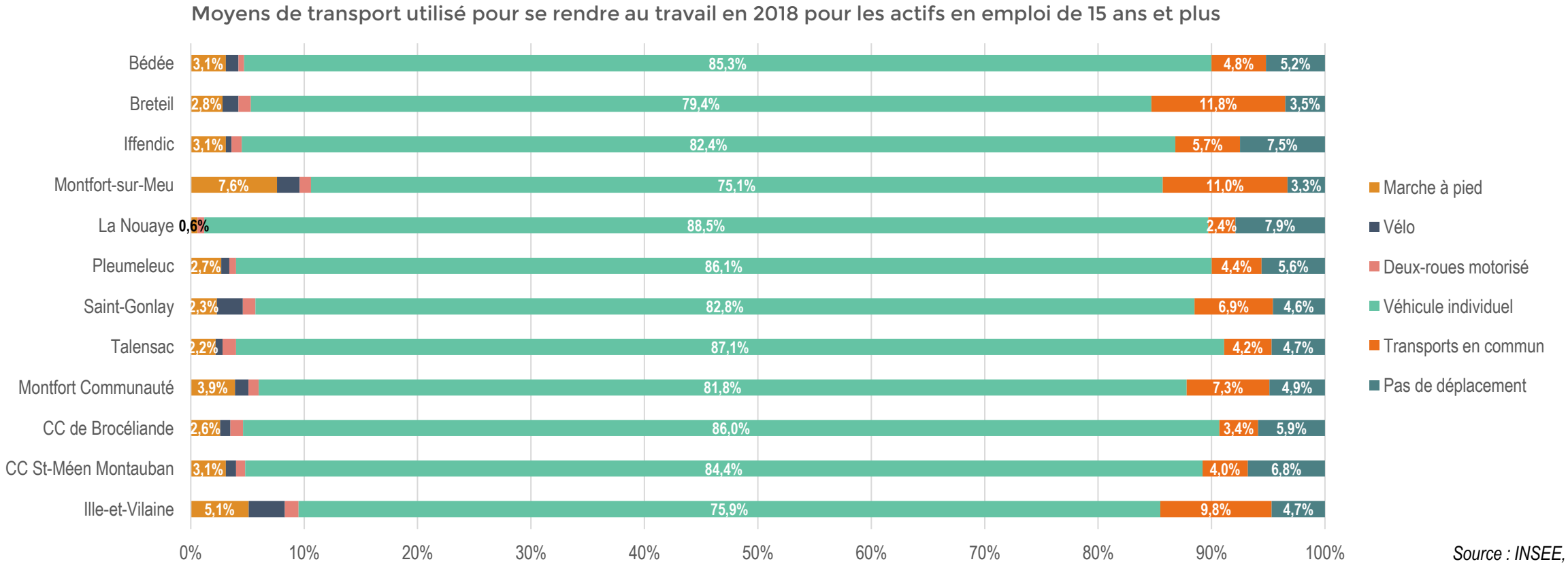

Source : INSEE, 2018

Talensac • Saint Gonlay • Pleumeleuc • Montfort-sur-Meu • La Nouaye • Iffendic • Breteil • Bédée

AGIR ENSEMBLE MONTFORT COMMUNAUTÉ

L'ACCESSIBILITÉ DU TERRITOIRE : DES MOBILITÉS ACTIVES ET COLLECTIVES EN ALTERNATIVE À LA VOITURE

UN RÉSEAU ROUTIER STRUCTURANT

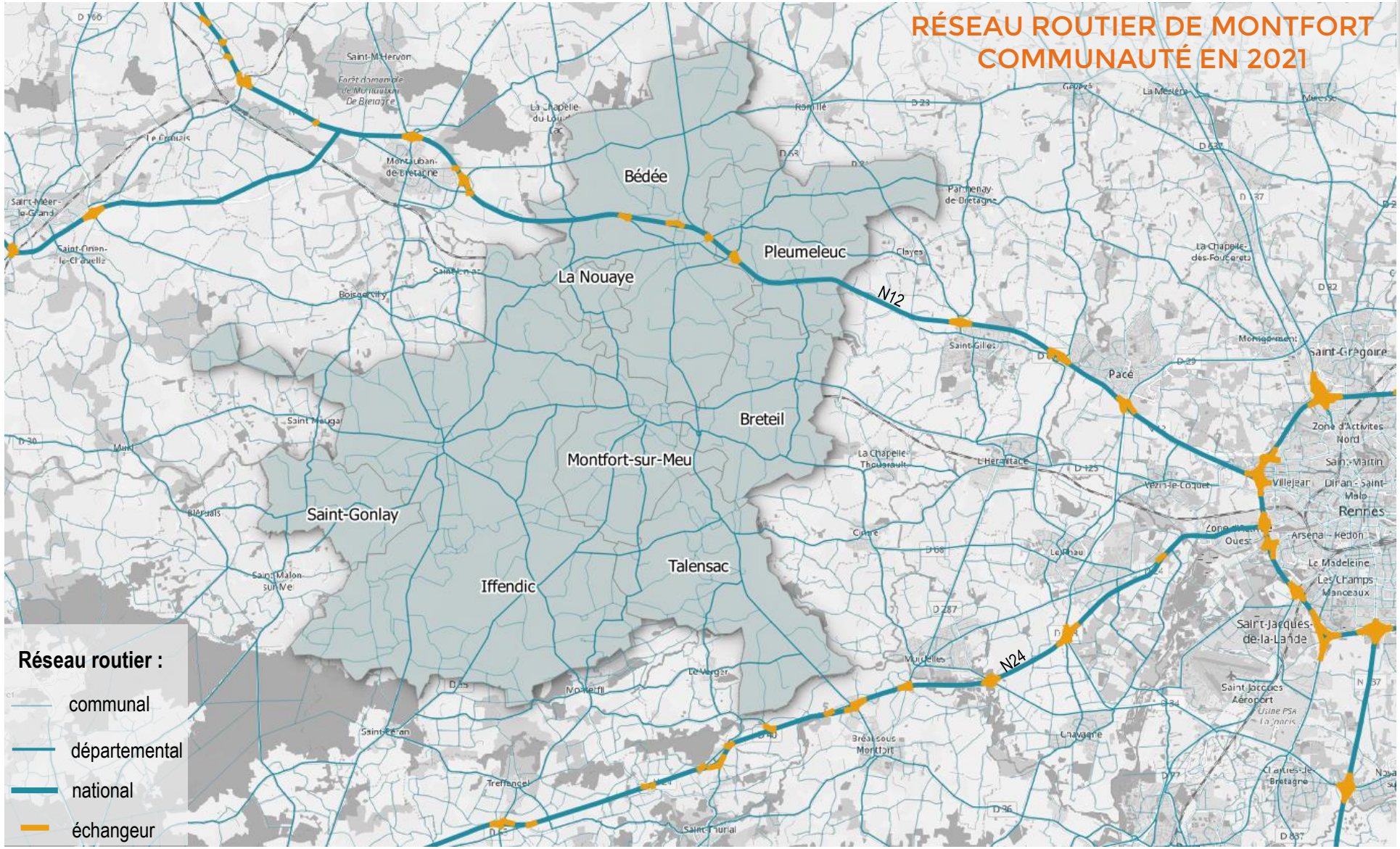

Le réseau routier de Montfort Communauté se compose :

- D'un axe national structurant (N12) qui permet de relier Brest à l'Ouest de Rennes, en passant par les Côtes d'Armor. La proximité avec l'axe N24 qui jouxte la commune de Talensac offre également la possibilité aux habitant.es du territoire de se rendre rapidement dans le Morbihan. Ces deux axes rejoignent la rocade de Rennes.
- D'un vaste réseau de routes départementales reliant l'ensemble des communes entre elles.
- D'un réseau secondaire composé de nombreuses routes communales

Le territoire possède quatre échangeurs sur la N12 situés à Bédée et Pleumeleuc.

Source : Département Ille-et-Vilaine

UN TRAFIC ROUTIER TRÈS DENSE SUR LES NATIONALES

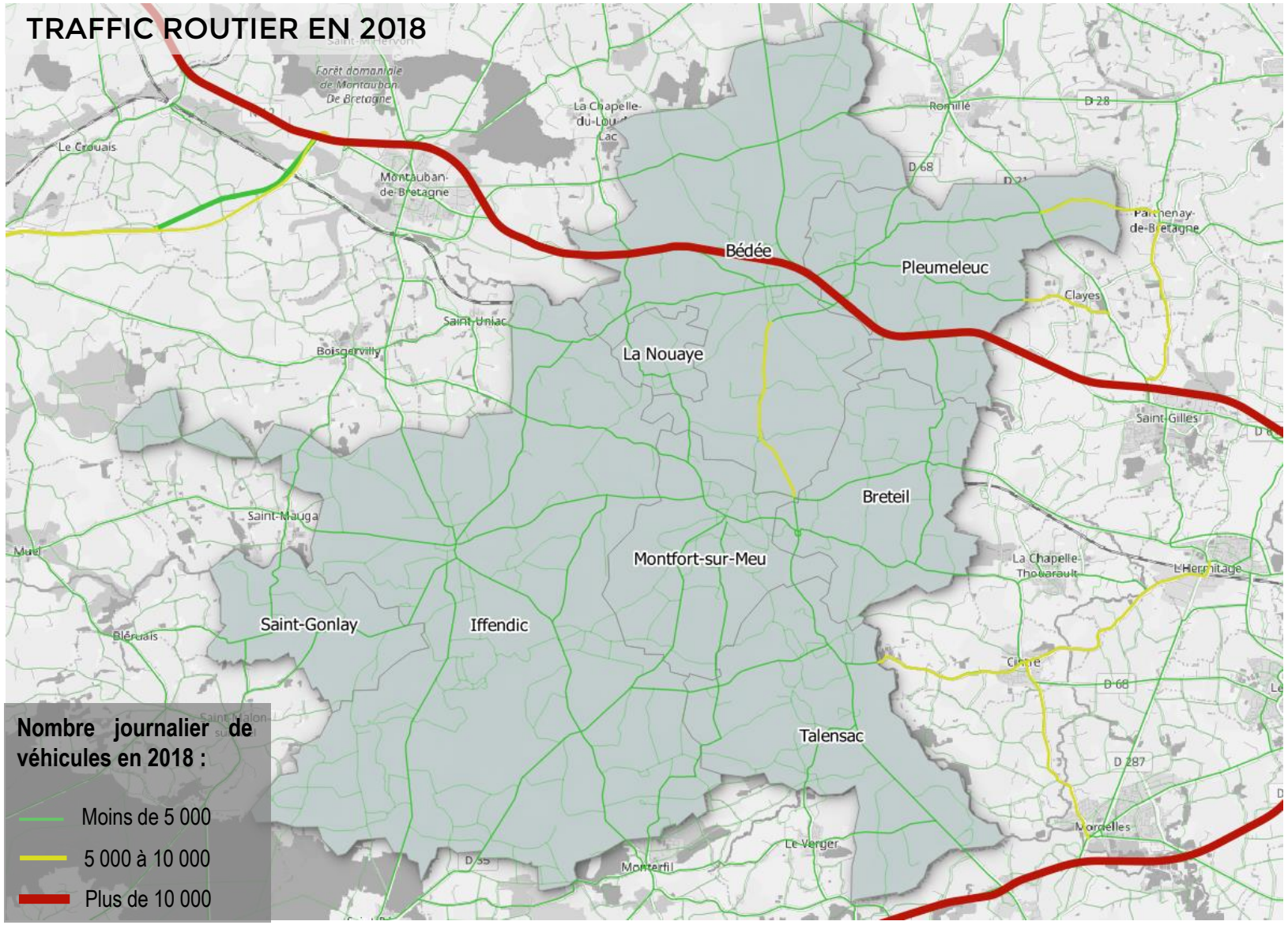

Le trafic routier est particulièrement dense sur la RN 12 et la RN 24 qui sont les deux voies rapides qui traversent ou sont proches du territoire de Montfort Communauté. La RN 12 est l'axe le plus fréquenté avec 46 000 véhicules qui circulent par jour sur la portion du territoire, contre 33 000 pour le tronçon de la RN 24 au Sud de Talensac.

La D72 qui relie la commune de Montfort-sur-Meu avec le pôle Bédée / Pleumeleuc connaît également un trafic dense avec une moyenne de 9 000 véhicules par jour.

Source : Département Ille-et-Vilaine

UNE PRATIQUE DU COVOITURAGE ENCORE PEU DÉVELOPPÉE

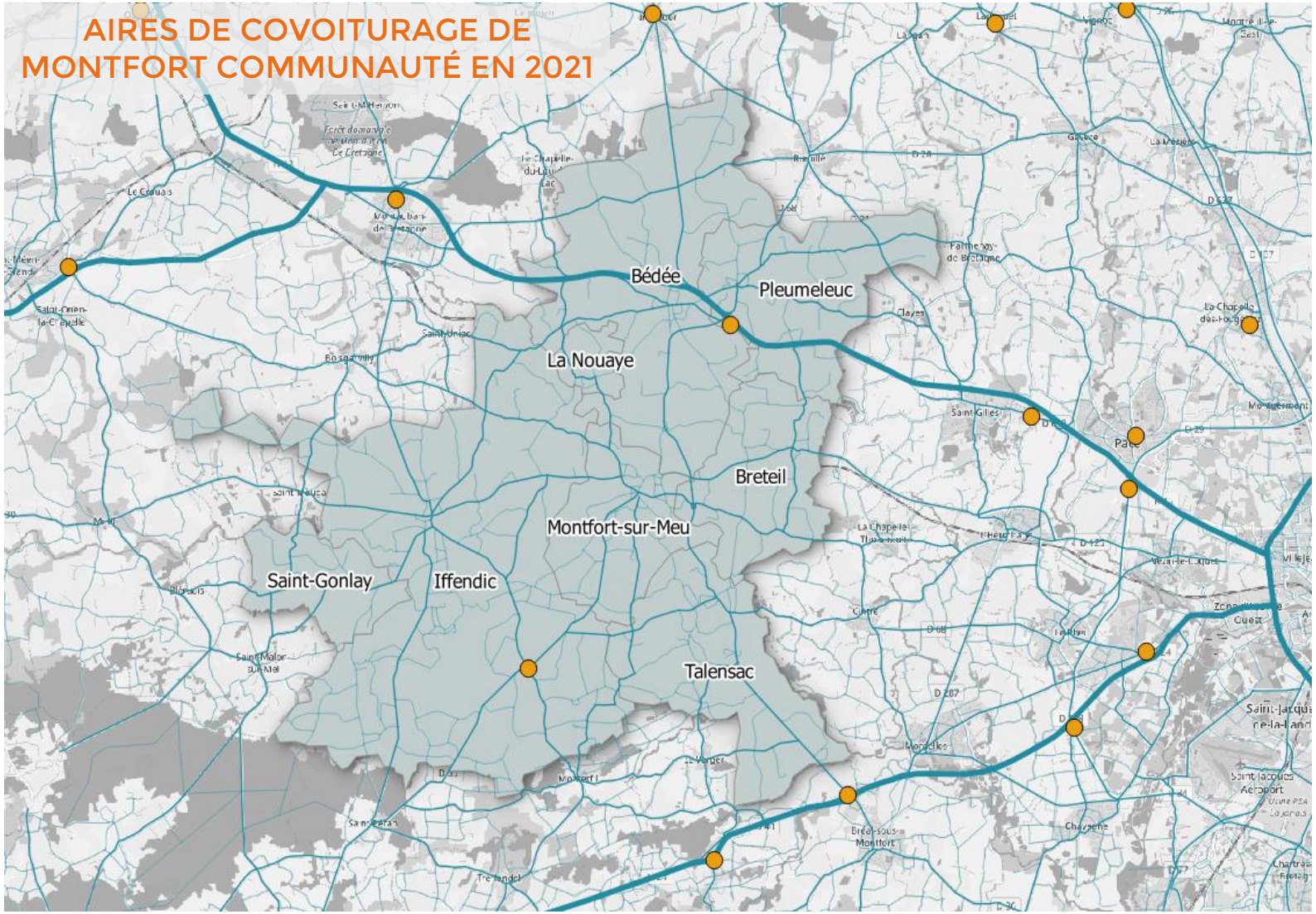

Source : Région Bretagne

Montfort Communauté ne dispose que de deux aires de covoiturage :

- Le Plessis Blanc : une aire de 40 places située à Pleumeleuc au niveau de l'échangeur accédant à la N12 en direction de Rennes. Cette aire est éclairée et bénéficie d'un abri pour les covoitureurs et de 5 box sécurisés pour les vélos. Le taux d'occupation de cette aire est estimé à 40%*.
- Les 4 Routes : une aire de 10 places également éclairée. Elle se situe à Iffendic au croisement de la D35 avec la D63. Le taux d'occupation de cette aire est estimé à 10%*.

Ces deux aires de covoiturage sont gérées par Montfort Communauté.

Les habitant.es travaillant en dehors du territoire peuvent également rejoindre leurs covoitureurs dans des aires à proximité comme celles de Montauban-de-Bretagne, Bréal-sous-Montfort ou encore Saint-Gilles.

Une estimation de la pratique du covoiturage est rendue difficile en raison des nombreuses aires informelles, comme les parkings municipaux ou privés. Le covoiturage se pratique également entre voisin.es, et donc sans que le covoiturageur passager n'utilise sa voiture, ce qui n'est pas quantifiable.

Le covoiturage reste toutefois encore peu développé, en témoigne le nombre très important d'autosolistes, pour ainsi dire le nombre d'automobilistes étant seul dans leur voiture.

* données issues d'une étude menée par l'AUDIAR entre 2016 et 2018.

UN FUTUR SCHÉMA DE COHÉRENCE DES AIRES DE COVOITURAGE

AGIR ENSEMBLE MONTFORT COMMUNAUTÉ

La réalisation d'un schéma de cohérence des aires de covoiturage a débuté en 2019 à l'échelle du contrat de coopération métropolitain englobant l'aire urbaine élargie autour de Rennes Métropole.

Le carroyage représenté sur la carte repose sur le nombre de flux, la présence d'entreprise, d'arrêts de transports en commun et de pistes cyclables.

Trois zones ont un fort potentiel d'aménagement d'une future aire de covoiturage :

- Toute la commune de Montfort-sur-Meu qui a le plus grand nombre d'habitant.es et possède une gare et plusieurs arrêts de cars régionaux ;
- Le bourg de Breteil qui possède également une halte ferroviaire, des arrêts de cars, et se situe sur un axe important en direction de l'Ouest de Rennes ;
- Le long de la RN 12 au niveau des échangeurs de Bédée et Pleumeleuc. Une aire de covoiturage est déjà présente, mais une deuxième permettrait de répondre au flux important de voiture circulant sur cet axe majeur.

L'aire de covoiturage de Pleumeleuc est identifiée comme une aire de covoiturage standard d'intérêt extra-EPCI. Cela signifie que c'est une aire structurante dont les pratiques de covoiturage dépassent les limites du territoire.

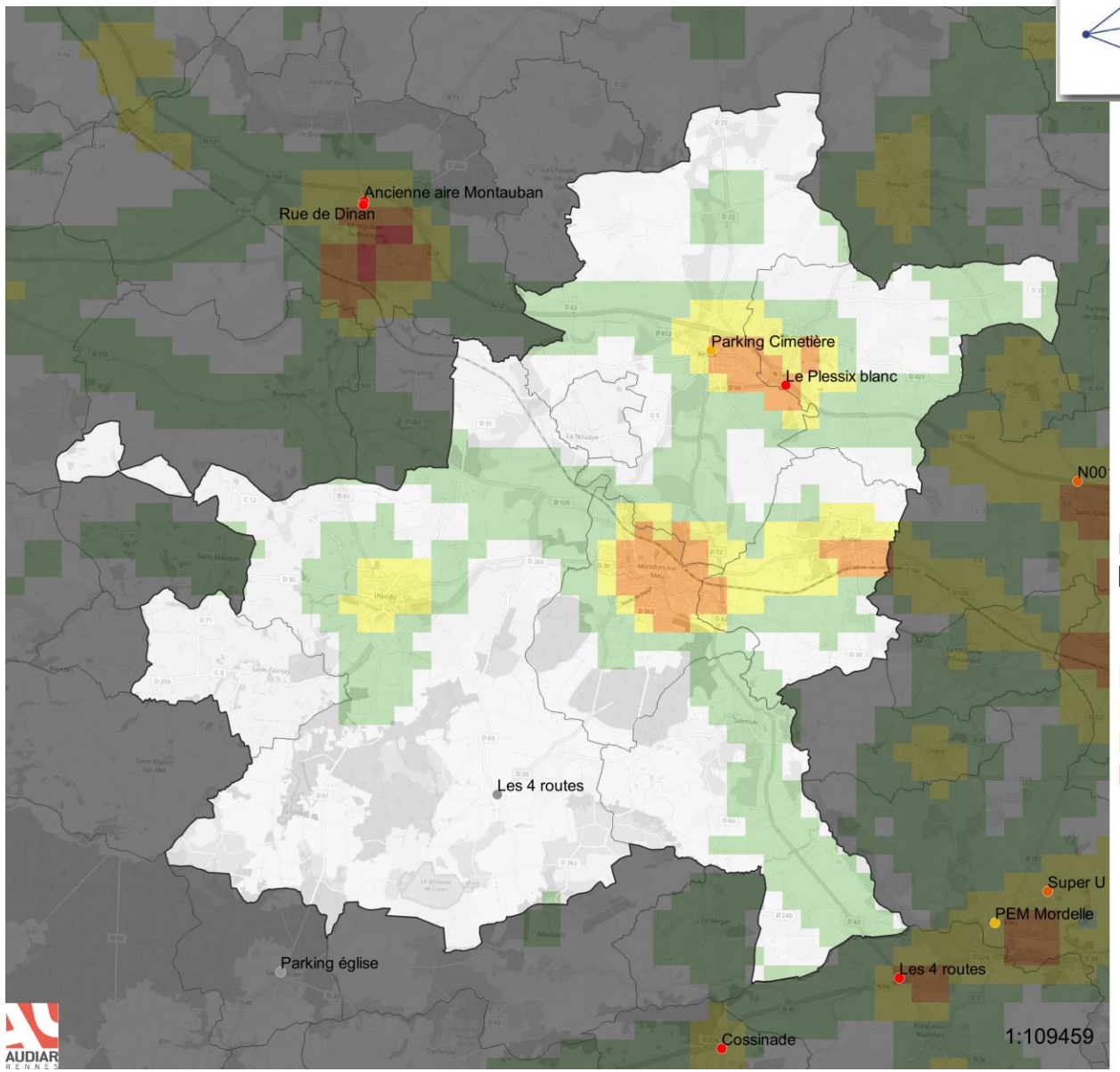

Classification des aires de covoiturage
- Aires de covoiturage standard d'intérêt
- Aires de portes d'agglomération
- Gare ferroviaire d'équilibre
- Pôle intermodal
- Aires de covoiturage standard
- Aires de partage
- Aires de centre-bourg
- Aires de covoiturages de PEM communautaires
- Portes de réseau
- Aire non étudiée
- Communes
- AUE

Potentiel d'aménagement d'un aire
- Potentiel très faible (0 à 0.2)
- Potentiel faible (0.2 à 0.4)
- Potentiel modéré (0.4 à 0.6)
- Potentiel fort (0.6 à 0.8)
- Potentiel très fort (0.8 à 1)

OSM Standard

Source : AUDIAR recensement 2016-2020, OSM
Réalisation : AUDIAR 2020

UN PARTENARIAT AVEC EHOP ET OUESTGO

Depuis 2016, Montfort Communauté adhère à la plateforme de covoiturage local Ouestgo et est partenaire de l'association Ehop. Fin 2021, la plateforme Ouestgo comptait 283 personnes inscrites ayant déposé un trajet ou ayant indiqué une commune de Montfort Communauté comme commune de résidence. L'année 2021 comptabilise 10 nouveaux inscrits sur le site par rapport à 2020. En 2019, seules 110 personnes du territoire étaient inscrites.

Les chiffres clés éhop près de chez moi

éhop près de chez moi

au 20/11/2020

461 covoitureurs de proximité :

375 conducteurs prêts à partager leurs trajets

[90 % des conducteurs se sont inscrits au service lors d'une rencontre terrain]

et **86 demandes de covoiturage pour les courses, le médecin**

(contre 61 en 2019, soit +29% !)

35 solutions trouvées

soit 40 % de solutions trouvées

L'association Ehop accompagne le territoire dans sa stratégie de déploiement du covoiturage. Les entreprises sont directement mobilisées lors de rencontres ou de défis Cap ou pas Cap de covoiturer. Ehop met alors à la disposition des entreprises des kits de communication pour sensibiliser les employé.es, et réalise ensuite une carte de localisation des volontaires afin d'organiser des lignes de covoiturage.

L'association a également développé Ehop solidaires. Cet outil de covoiturage mobilise des actifs ayant un emploi et un véhicule pour rendre service à des actifs en insertion professionnelle sans solution de mobilité. Ainsi, une personne sans voiture peut contacter Ehop Solidaires qui s'occupera de la mettre en relation avec un automobiliste inscrit en tant que volontaire.

Demandes solidaires

269 conducteurs solidaires prêts à donner un coup de pouce sur le territoire

15 demandes d'habitants traitées

6 solutions trouvées

1709 km covoiturés

UN RÉSEAU DE BORNES DE RECHARGE LIMITÉ

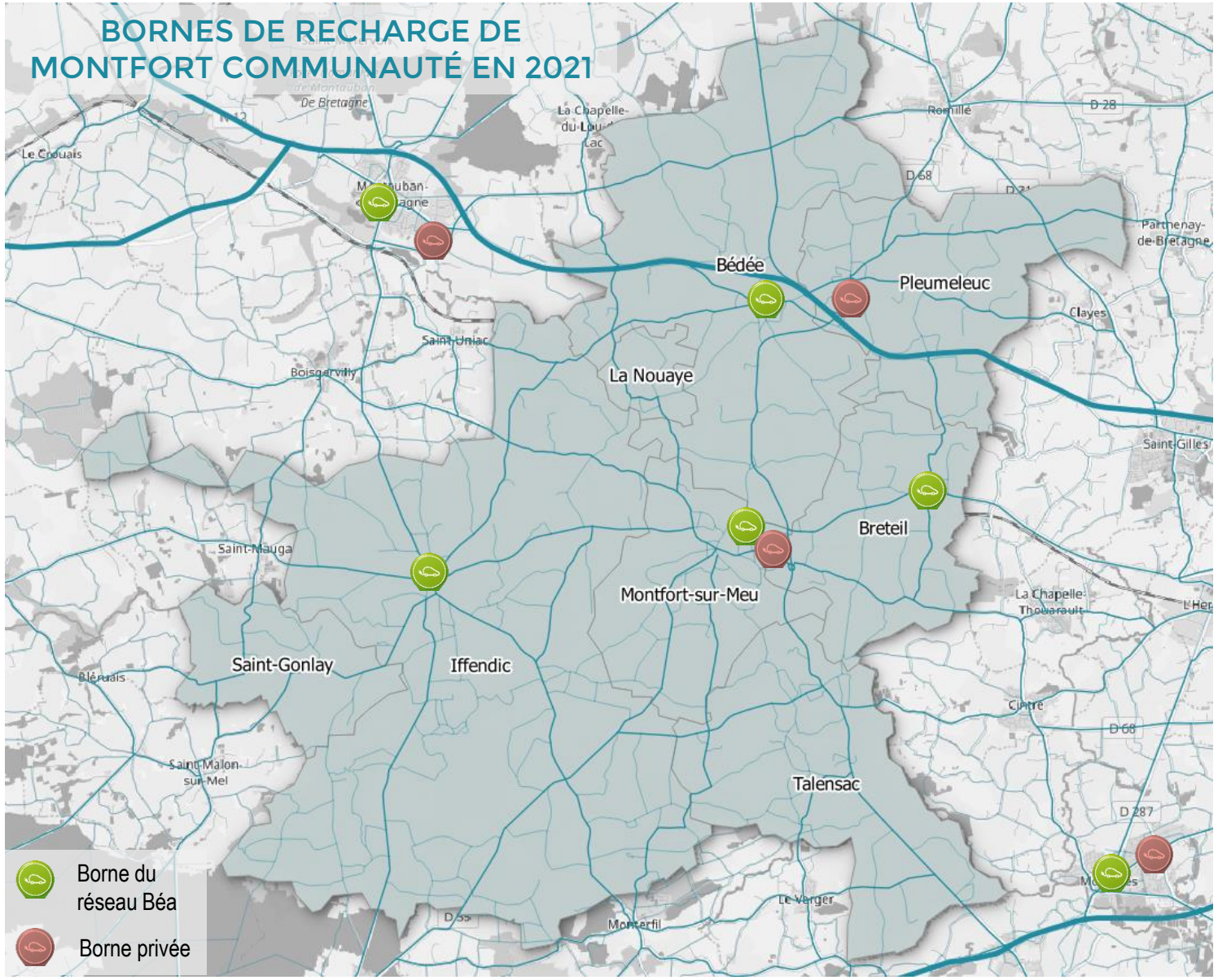

Montfort Communauté compte 6 bornes de recharge accélérée, avec 14 points de charge répartis comme suit :

Bédée	2 points de charge du réseau Béa
Breteil	2 points de charge du réseau Béa et 2 points de charge à Super U
Iffendic	2 points de charge du réseau Béa
Montfort-sur-Meu	2 points de charge du réseau Béa
Pleumeleuc	4 points de charge à Leclerc

Les bornes Béa de Bédée et Montfort-sur-Meu sont les plus utilisées avec respectivement une moyenne de 25 et 20 charges par mois début 2021. Ces deux bornes sont ainsi considérées comme saturées.

Tout comme la pratique du covoiturage, le nombre d'habitant.es possédant une voiture électrique ou hybride rechargeable n'est pas quantifiable. Il est donc difficile d'estimer les besoins en matière de borne de recharge, notamment avec le développement des prises spécifiques directement chez les particuliers. Ce mode de recharge est toutefois plus long que sur une borne classique.

L'augmentation du coût de l'électricité pour les particuliers, tout comme l'interdiction de vente des véhicules thermiques dans l'Union Européenne d'ici 2035, conduira à une hausse de la demande en terme de bornes de recharge dans des lieux publics.

UNE GÉNÉRALISATION DE DEUX VOITURES PAR MÉNAGE

Montfort-sur-Meu est la commune la moins dépendante à la voiture puisque 80% des ménages possèdent une voiture contre 92% en moyenne pour les ménages de Montfort Communauté. Cela s'explique par la petite superficie de la commune et donc la concentration des commerces et services dans le centre-bourg ce qui facilite les déplacements doux, mais aussi par la présence de nombreuses alternatives comme le train et les cars régionaux, et enfin par le nombre plus important d'actifs travaillant dans leur commune de résidence. Les ménages motorisés de Montfort-sur-Meu sont aussi les seuls à posséder autant un que deux véhicules par foyer.

Les sept autres communes ont en revanche des taux de motorisation très élevés, puisque plus de 90% des ménages possèdent au moins une voiture. La commune de La Nouaye possède le pourcentage le plus élevé de ménages possédant plus de deux voitures par foyer. Cela s'explique par le faible nombre d'habitant.es dans la commune, un peu plus de 370, et donc ne possédant ni commerces, ni écoles accessibles à pied ou en transport en commun. La voiture devient ainsi indispensable pour tous les déplacements. Les foyers sont donc nombreux à en posséder plusieurs pour garantir une certaine autonomie des personnes qui composent le ménage. La commune de Saint-Gonlay, qui possède le même nombre d'habitant.es, n'a pourtant pas les même taux de motorisation puisque seulement 56% des ménages possèdent deux voitures. Cette contradiction est due à une pratique du vélo plus développée par les actifs de la commune.

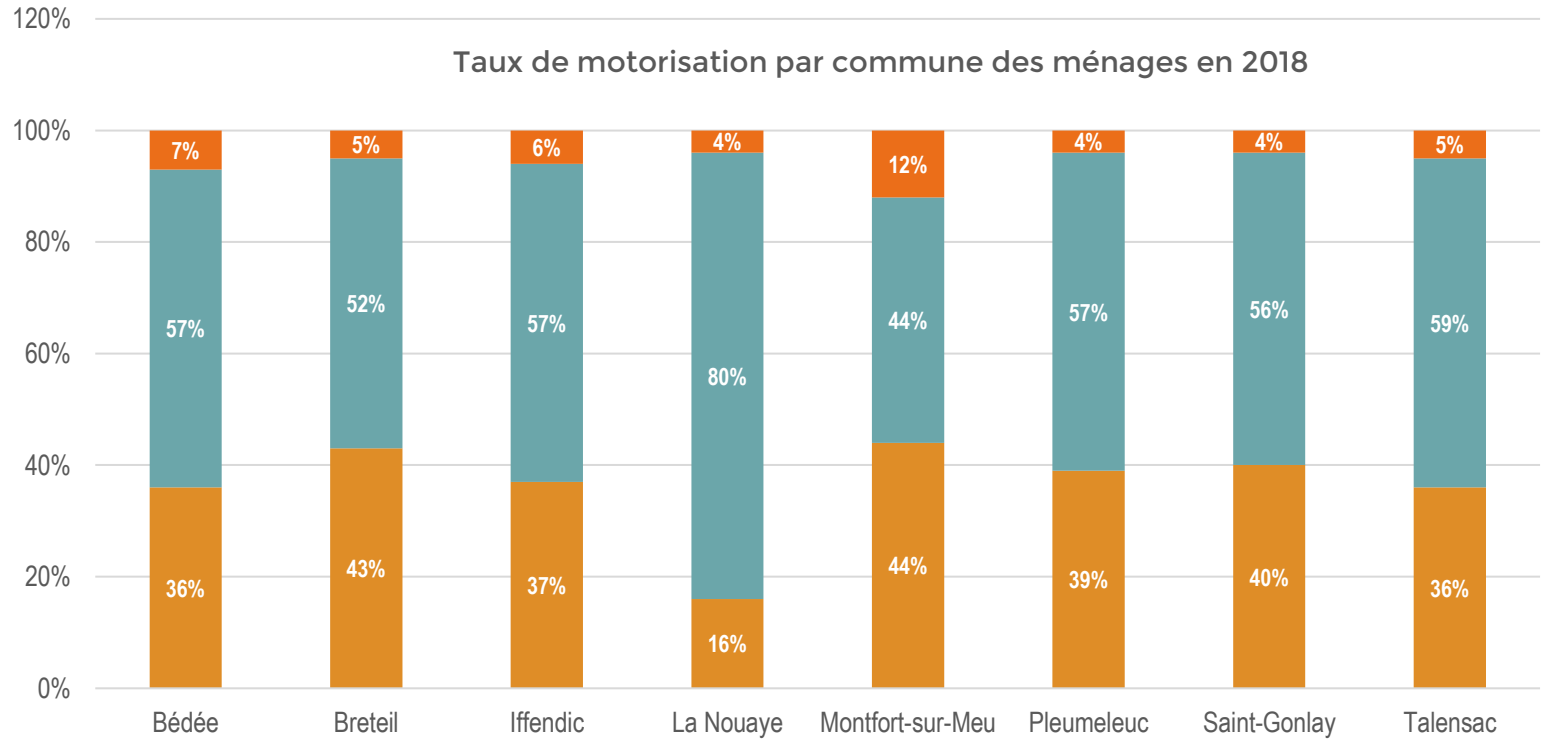

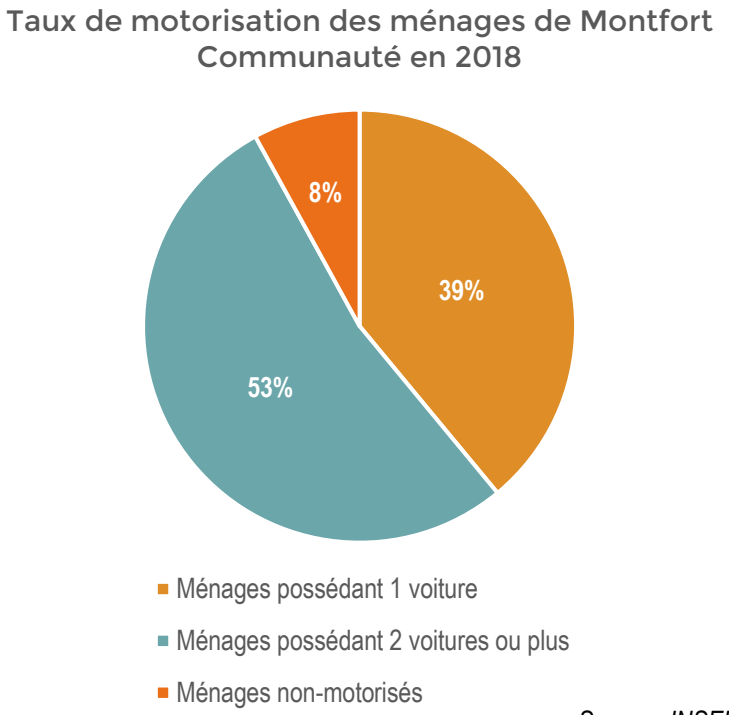

Source : INSEE, 2018

UN AXE FERROVIAIRE MAJEUR ENTRE RENNES ET SAINT-BRIEUC

Montfort Communauté compte une gare ferroviaire à Montfort-sur-Meu et une halte ferroviaire à Breteil, toutes les deux sur l'axe Rennes – Saint-Brieuc.

- La gare TER de Montfort-sur-Meu est la porte d'entrée du territoire avec plus de 417 000 voyageurs chaque année. Elle dispose d'un guichet ouvert de 6h45 à 14h du lundi au vendredi. Une borne automatique permet également d'acheter un ticket ou un abonnement en complément du guichet.
- La halte ferroviaire de Breteil est fréquentée par plus de 87 000 personnes chaque année.

Les quais des deux gares sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. À Montfort-sur-Meu, des ascenseurs permettent d'accéder aux souterrains depuis 2013. À Breteil, les quais étant situés sur un passage à niveau, ils ne présentent pas d'obstacles, bien que des améliorations soient à prévoir.

Ces deux gares sont davantage orientées vers Rennes que vers Saint-Brieuc ou la Brohinière, en raison des nombreuses entreprises de la métropole. Une hausse de fréquentation est à prévoir dans ces trains en 2022 avec l'arrivée de la ligne b du métro rennais qui desservira, depuis la gare de Rennes, l'Ouest de la métropole.

DES TRAINS MAJORITAIREMENT À DESTINATION DES ACTIFS

AGIR ENSEMBLE MONTFORT COMMUNAUTÉ

Halte de Breteil :

- 13 TER desservent chaque jour la gare de Breteil en provenance de Rennes du lundi au jeudi, et 14 le vendredi : deux en heure de pointe du matin (7h/9h) ; quatre en heure de pointe du soir (17h/19h).
- 11 TER desservent la gare de Breteil à destination de Rennes du lundi au jeudi, 12 le vendredi : cinq en heure de pointe du matin (7h/9h) ; un en heure de pointe du soir (17h/19h).
- Le temps de parcours Breteil/Rennes est de 15 minutes, et Saint-Brieuc/Breteil d'environ 1 heure.
- La fréquentation ferroviaire de la gare a connu une augmentation de 7% entre 2015 et 2019, en passant de 81 700 voyageurs en 2015 à 87 850 voyageurs en 2019.
- En 2019, la halte accueillait ainsi 242 voyageurs par jour en moyenne, soit 121 personnes effectuant un aller/retour.

Haltes SNCF	Nombre de voyageurs en 2019*	Evolution de la fréquentation depuis 2015	Nombre de trains par jour en direction de Rennes et en provenance de La Brohinière	Nombre de trains par jour en direction de Rennes et en provenance de Saint-Brieuc	Nombre de trains par jour en direction de La Brohinière et en provenance de Rennes	Nombre de trains par jour en direction de Saint-Brieuc et en provenance de Rennes
Breteil	87 850	Plus 6 150 voyageurs	10 du lundi au jeudi 11 le vendredi Aucun le week-end	1 du lundi au vendredi 3 le samedi	12 du lundi au vendredi Aucun le week-end	1 du lundi au jeudi 2 le vendredi 3 le samedi
Montfort-sur-Meu	417 962	Plus 100 500 voyageurs	10 du lundi au jeudi 11 le vendredi Aucun le week-end	5 du lundi au vendredi 3 le samedi et 4 le dimanche	12 du lundi au vendredi Aucun le week-end	6 du lundi au jeudi 9 le vendredi 3 le samedi et 4 le dimanche

Gare de Montfort-sur-Meu :

- 18 TER desservent chaque jour la gare de Montfort-sur-Meu en provenance de Rennes du lundi au jeudi, et 21 le vendredi : deux en heure de pointe du matin (7h/9h) ; six en heure de pointe du soir (17h/19h).
- 15 TER desservent la gare de Montfort-sur-Meu à destination de Rennes du lundi au jeudi, 16 le vendredi : six en heure de pointe du matin (7h/9h) ; deux en heure de pointe du soir (17h/19h).
- Le temps de parcours Montfort-sur-Meu/ Rennes est de 15 à 20 minutes, et Saint-Brieuc/Monfort-sur-Meu de 50 à 60 minutes.
- La fréquentation ferroviaire de la gare a connu une augmentation de 32% entre 2015 et 2019, en passant de 317 462 voyageurs en 2015 à 417 962 en 2019.
- En 2019, la gare accueillait ainsi 1 150 voyageurs par jour en moyenne, soit 575 personnes effectuant un aller/retour.

* Les données de 2020 ne peuvent être exploitées en raison des confinements liés à la crise sanitaire du COVID19 qui ont engendrés une baisse significative de fréquentations des trains

UN ACCÈS À LA GARE MAJORITAIREMENT EN VOITURE

Une enquête a été réalisée par le prestataire TransMobilités en 2019 sur l'utilisation de la gare de Montfort-sur-Meu, à la demande de Montfort Communauté. L'objectif de cette étude était d'analyser le stationnement autour de la gare afin de comprendre et mieux répondre à la saturation des parkings.

Cette enquête a mis en lumière que la majorité des véhicules stationnés étaient ceux d'usagers du train habitant à Montfort-sur-Meu, suivi par Iffendic. Ils sont même autant d'usagers à venir à la gare en voiture qu'en vélo depuis Montfort-sur-Meu. En ce qui concerne ces mêmes habitant.es, ils sont 10 % à utiliser le vélo avant d'aller prendre leur train, soit un pourcentage bien au-delà du taux d'actifs utilisant uniquement le vélo pour se rendre au travail (2%).

Les transports collectifs ne sont pas représentés car seuls des cars Breizhgo desservent le territoire, les usagers les empruntant donc pour aller directement à Rennes, sans prendre le train.

	Automobile stationnée	Dépose-minute	Covoiturage	Cycliste	Piéton	Transports collectifs	Total général
Bédée	5%			1%			**5%**
Bléruais	1%						**1%**
Breteil	1%						**1%**
Iffendic	15%	1%	1%				**17%**
Loscouët sur Meu		1%					**1%**
Montauban de Bretagne	1%						**1%**
Montfort sur Meu	22%	7%	1%	10%	23%		**65%**
Muel	1%						**1%**
Paimpont	1%						**1%**
Plélan le Grand	1%						**1%**
Pleumeleuc	1%						**1%**
St Gonlay	1%						**1%**
St Malon sur Mel	1%						**1%**
Talensac	5%						**5%**
Total général	**54%**	**9%**	**3%**	**11%**	**23%**	**0%**	**100%**

Source : TransMobilités, Etude sur les mobilités autour de la gare de Montfort-sur-Meu, 2019.

UNE GARE CENTRALE ACCESSIBLE EN VOITURE

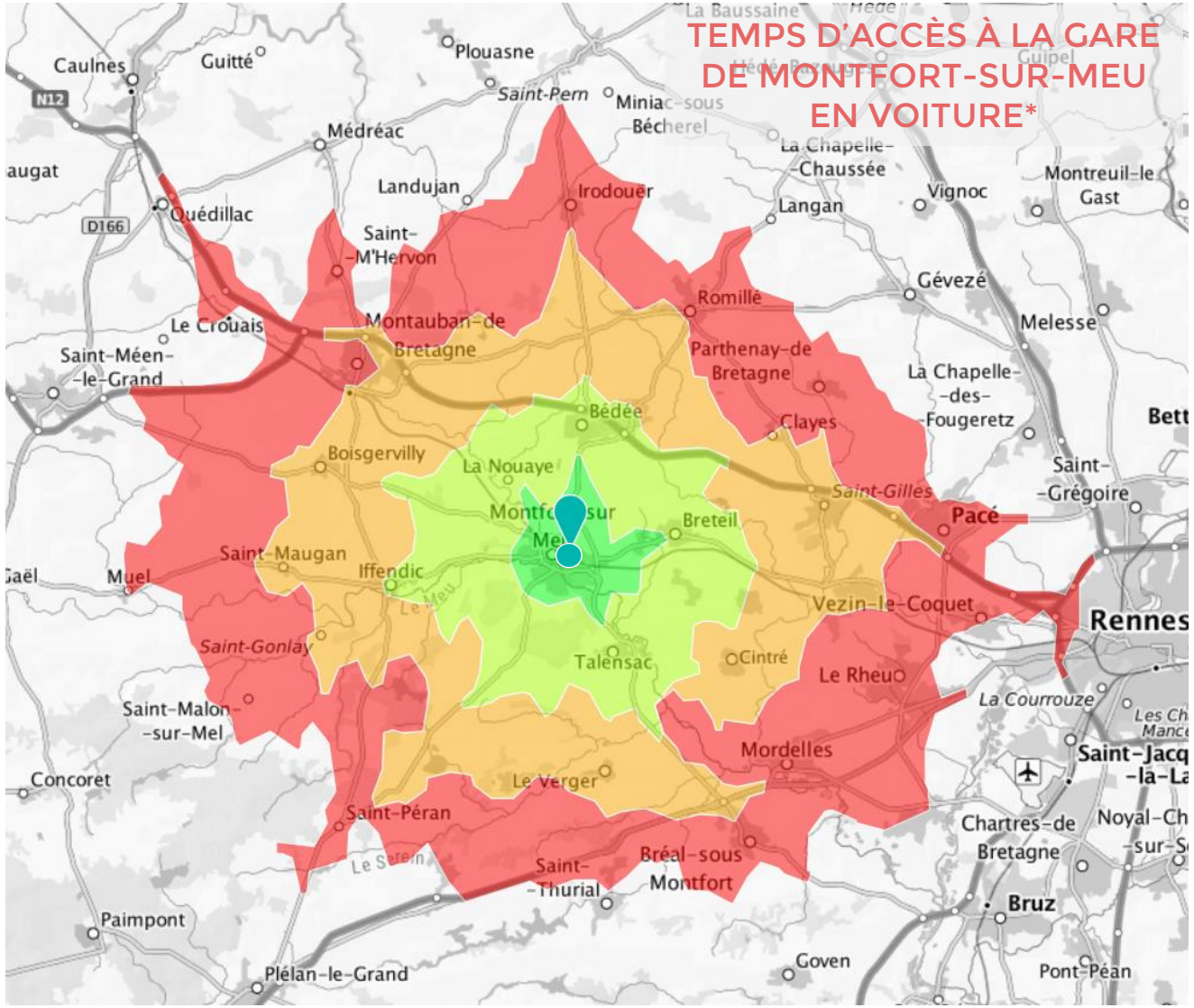

Distance de la gare :

5 minutes | 10 minutes | 15 minutes | 20 minutes

L'offre de stationnement en gare de Montfort-sur-Meu est composée de 4 parkings contenant 213 places dont 4 PMR :

- 2 parkings sur le parvis Sud de 91 places appartenant à la commune;
- 1 parking au Sud-Est de 68 places appartenant à SNCF Réseau;
- 1 parking au Nord de 54 places appartenant à Montfort Communauté.

L'ensemble de ces parkings sont gratuits, avec une accessibilité directe aux quais et sans limite de temps. Ils sont saturés tous les jours en semaine.

D'autres parkings sont également accessibles aux usagers de la gare, bien que plus éloignés :

- Le parking privé de 167 places appartenant à Leclerc accessible en 5 minutes à pied depuis la gare. Il se situe le long de l'Etang de la Cane.
- La place de la Gare, avec 47 places qui se situe en face de la gare, mais dont une partie est en stationnement courte durée.

Zone	Superficie	Nombre d'habitant.es
5 min	16 km²	8 025
10 min	100 km²	21 083
15 min	270 km²	47 161
20 min	547 km²	107 606

*Ce temps de trajet prend en compte le type de route mais pas le trafic routier, ce qui explique que la totalité de la ville de Rennes ainsi que Cesson-Sévigné sont jugés à 30 minutes en voiture de la gare.

Source : Esri, i-cubed, USDA, USGS, AEX, GeoEye, Getmapping, Aerogrid, IGN, IGP, UPR-EGP, and the GIS User Community

UN TRÈS FORT IMPACT DE LA GARE AU-DELÀ DE SON ESPACE

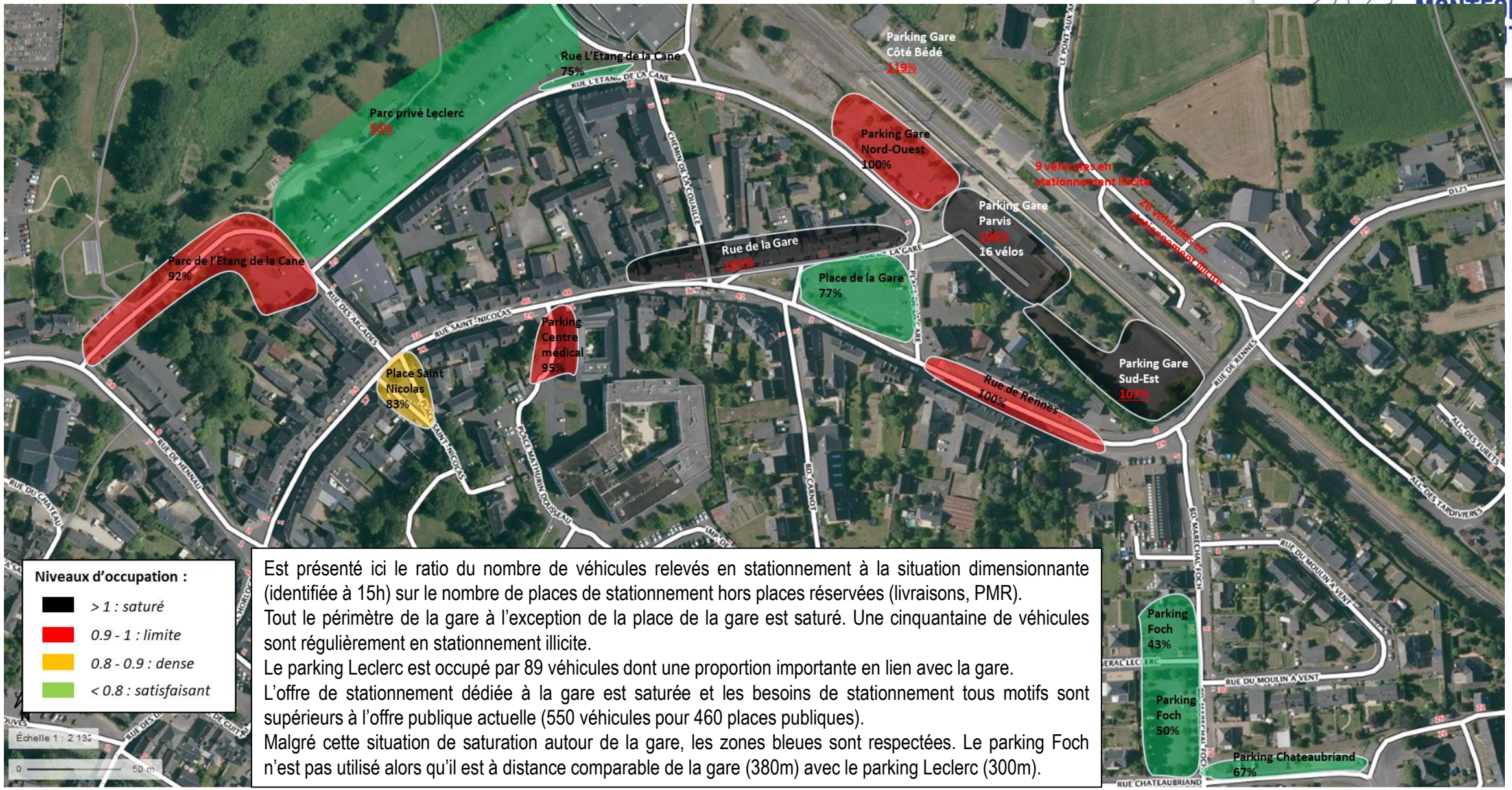

Est présenté ici le ratio du nombre de véhicules relevés en stationnement à la situation dimensionnante (identifiée à 15h) sur le nombre de places de stationnement hors places réservées (livraisons, PMR).

Tout le périmètre de la gare à l'exception de la place de la gare est saturé. Une cinquantaine de véhicules sont régulièrement en stationnement illicite.

Le parking Leclerc est occupé par 89 véhicules dont une proportion importante en lien avec la gare.

L'offre de stationnement dédiée à la gare est saturée et les besoins de stationnement tous motifs sont supérieurs à l'offre publique actuelle (550 véhicules pour 460 places publiques).

Malgré cette situation de saturation autour de la gare, les zones bleues sont respectées. Le parking Foch n'est pas utilisé alors qu'il est à distance comparable de la gare (380m) avec le parking Leclerc (300m).

Source : TransMobilités, Etude sur les mobilités autour de la gare de Montfort-sur-Meu, 2019.

UNE GARE CENTRALE ACCESSIBLE EN VÉLO ET TROTTINETTE

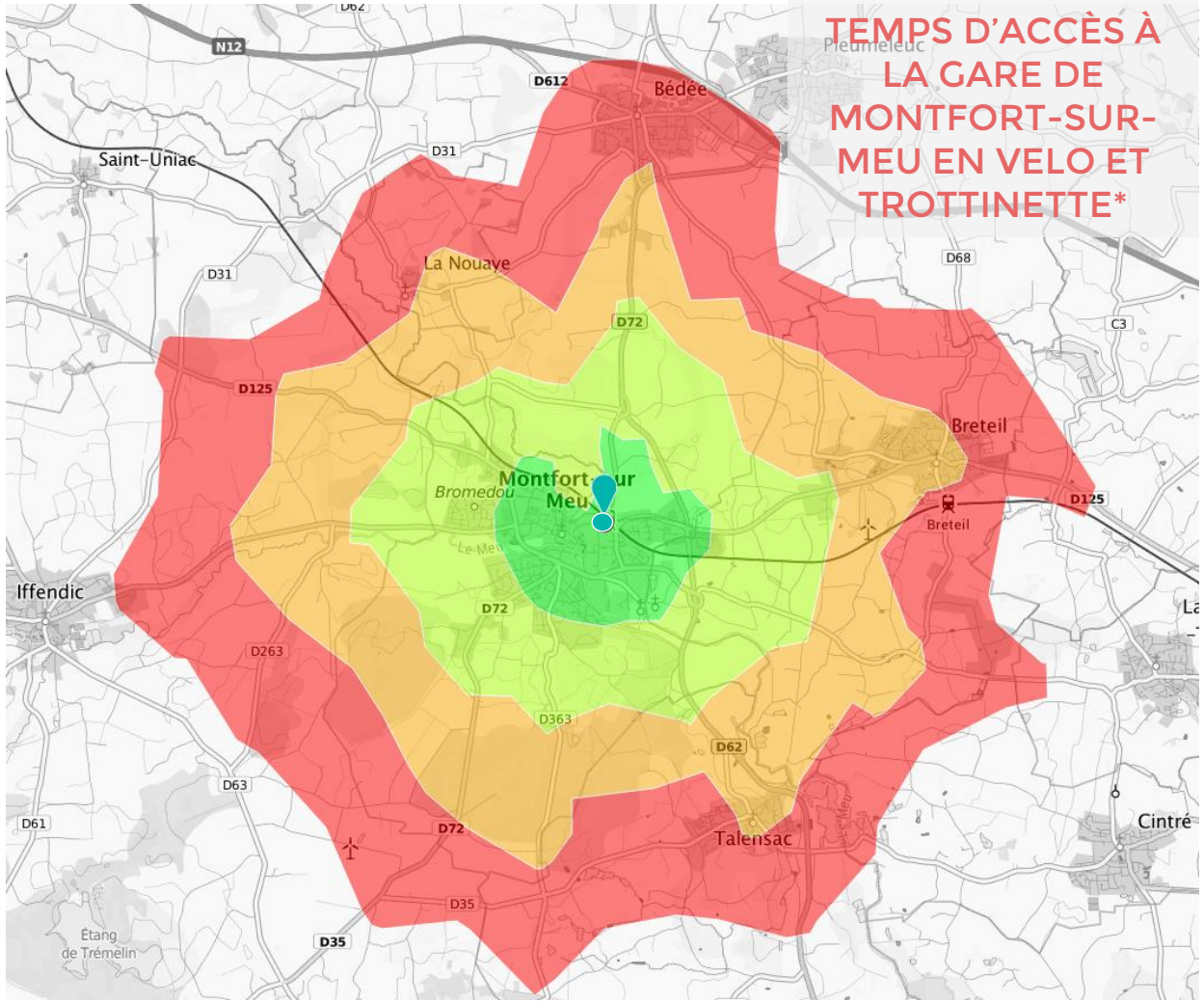

Distance de la gare :

5 minutes | 10 minutes | 15 minutes | 20 minutes

La gare de Montfort-sur-Meu dispose de nombreux stationnements sécurisés pour les micromobilités :

- La Région Bretagne a installé un abri vélo de 24 places sur le parvis Sud accessible uniquement avec la carte Korrigo. Un abonnement est pour cela nécessaire, mais est totalement gratuit. Le nombre d'abonnés est en forte hausse puisqu'ils sont passés de 150 inscrits en 2019, à 189 en 2020. Cet abri n'est toutefois utilisé que par 30 à 40 personnes chaque mois, avec une moyenne de 10 vélos stationnés en simultané les jours travaillés. Les 2 roues motorisées ainsi que les trottinettes peuvent également stationner dans cet abri, même si cette pratique n'est pour le moment pas observée.
- Montfort Communauté a installé 5 box sur le parking Nord de la gare. Les utilisateurs doivent apporter leur propre cadenas pour sécuriser leur vélo ou trottinette.

Des arceaux vélos sont également présents autour de la gare.

Les usagers du train sont nombreux à emporter leur vélo ou trottinette avec eux à bord des trains, des espaces ont pour cela été aménager dans les wagons.

Zone	Superficie	Nombre d'habitant.es
5 min	4 km²	5 411
10 min	17 km²	7 935
15 min	38 km²	10 635
20 min	71 km²	16 538

*Ce temps de trajet prend en compte le relief, mais se base sur les routes communales et départementales. Il ne prend pas en compte l'accès Nord aux quais de la gare. L'utilisation d'un vélo à assistance électrique peut également réduire ces temps de trajets.

Source : Esri, i-cubed, USDA, USGS, AEX, GeoEye, Getmapping, Aerogrid, IGN, IGP, UPR-EGP, and the GIS User Community

UNE GARE CENTRALE ACCESSIBLE EN VÉLO ÉLECTRIQUE

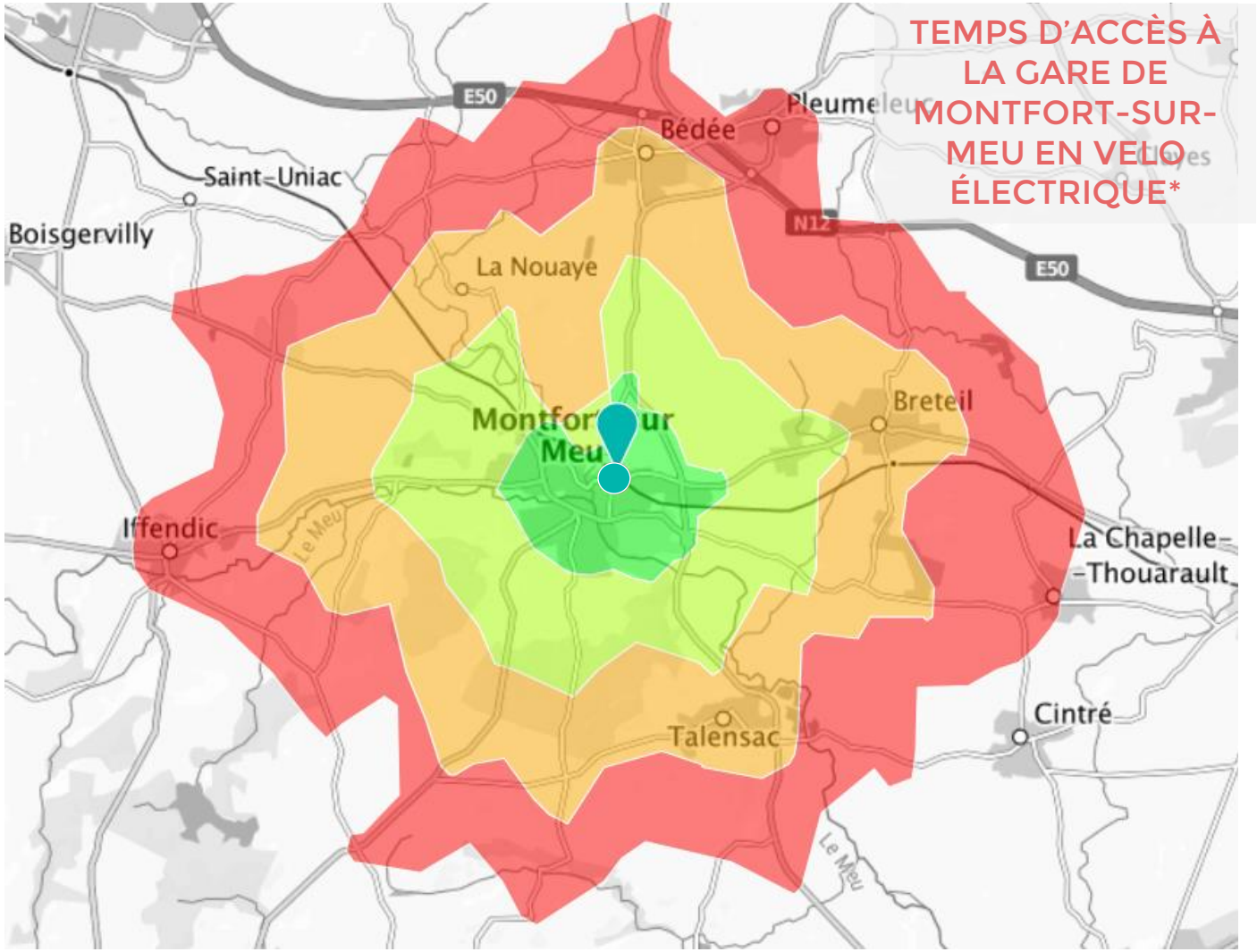

Distance de la gare :

5 minutes | 10 minutes | 15 minutes | 20 minutes

Le vélo à assistance électrique permet de rendre la gare de Montfort-sur-Meu davantage accessible. Ce type de vélo est plus rapide, et permet de réaliser un effort physique moindre, notamment en cas de relief.

En vélo à assistance électrique, la gare devient accessible pour plus de 22 500 habitant.es en moins de 20 minutes, contre 16 500 habitant.es en vélo classique.

Zone	Superficie	Nombre d'habitant.es
5 min	5 km²	6 267
10 min	23 km²	8 468
15 min	58 km²	14 521
20 min	105 km²	22 524

*Ce temps de trajet prend en compte le relief, mais se base sur les routes communales et départementales. Il ne prend pas en compte l'accès Nord aux quais de la gare.

Source : Esri, i-cubed, USDA, USGS, AEX, GeoEye, Getmapping, Aerogrid, IGN, IGP, UPR-EGP, and the GIS User Community

UNE GARE CENTRALE ACCESSIBLE À PIED

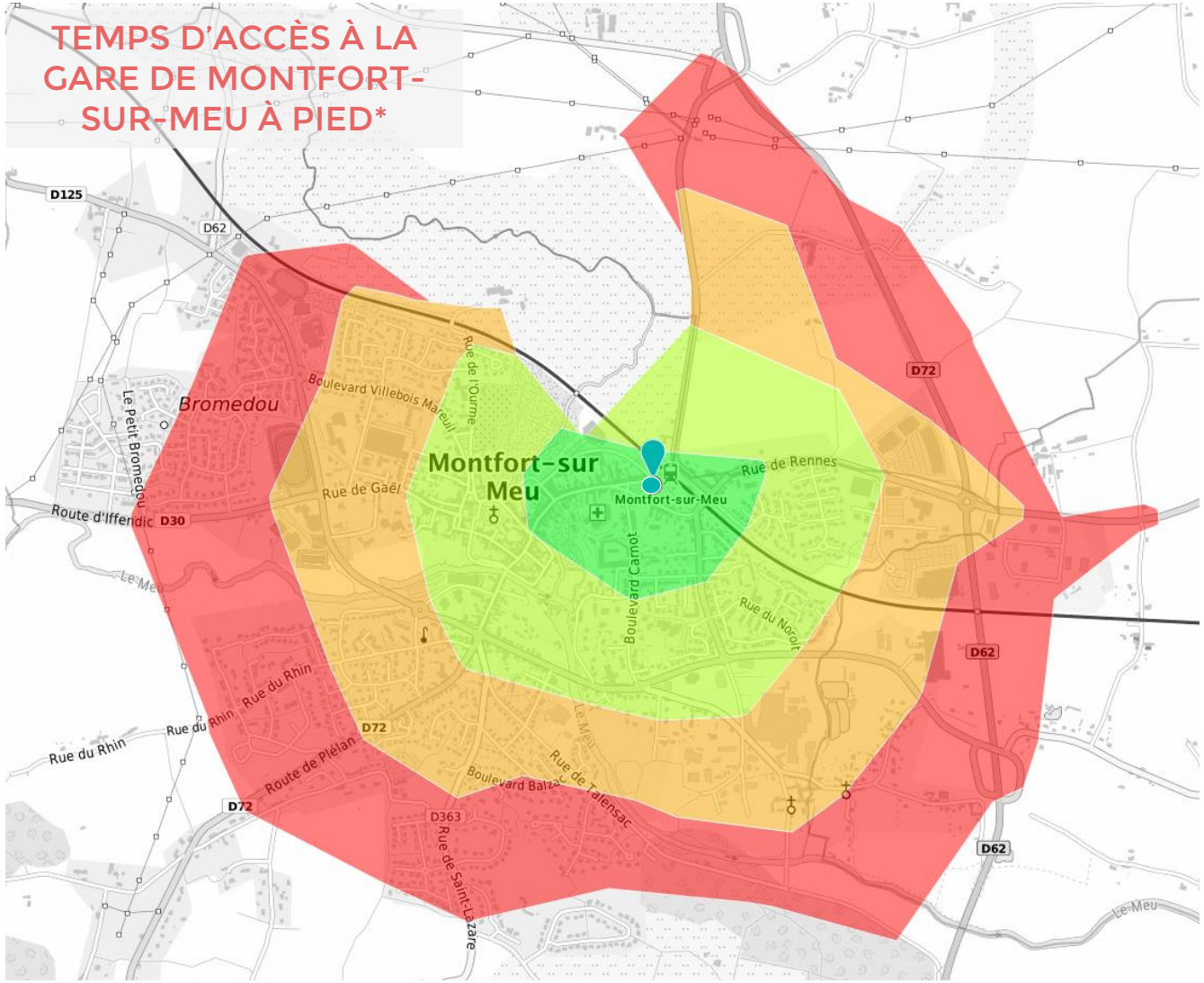

Distance de la gare :

5 minutes | 10 minutes | 15 minutes | 20 minutes

La gare de Montfort-sur-Meu est accessible à moins de 20 minutes à pied par plus de 6 200 habitant.es. Ce périmètre couvre en grande partie la zone agglomérée de la ville.

La gare dispose de deux accès piéton, un sur le parvis Sud permettant de rejoindre en quelques minutes le centre-bourg, et un second débouchant sur parking Nord.

La parvis de la gare est presque exclusivement réservé à la voiture, aucun marquage au sol ne permet de traverser le parking de manière sécurisée. Les cheminements piétons sont toutefois présents à la sorite du parvis avec des trottoirs de chaque côté pour rejoindre l'étang de la Cane, et un large trottoir côté droit pour rejoindre le centre-ville. De nombreux piétons utilisent un chemin non balisé à la sortie du parking Sud afin de récupérer leur voiture stationnée sur le parking privé de Leclerc. Un unique passage piéton permet de traverser la rue de l'Etang de la Cane, et est situé dans un virage ce qui ne permet pas une bonne visibilité pour les automobilistes arrivant depuis la Place de la Gare.

Zone	Superficie	Nombre d'habitant.es
5 min	0,25 km²	649
10 min	1 km²	2 150
15 min	3 km²	4 397
20 min	5 km²	6 283

*Ce temps de trajet ne prend pas en compte l'accès Nord aux quais de la gare.

Source : Esri, i-cubed, USDA, USGS, AEX, GeoEye, Getmapping, Aerogrid, IGN, IGP, UPR-EGP, and the GIS User Community

TROIS LIGNES DE CARS RÉGIONAUX

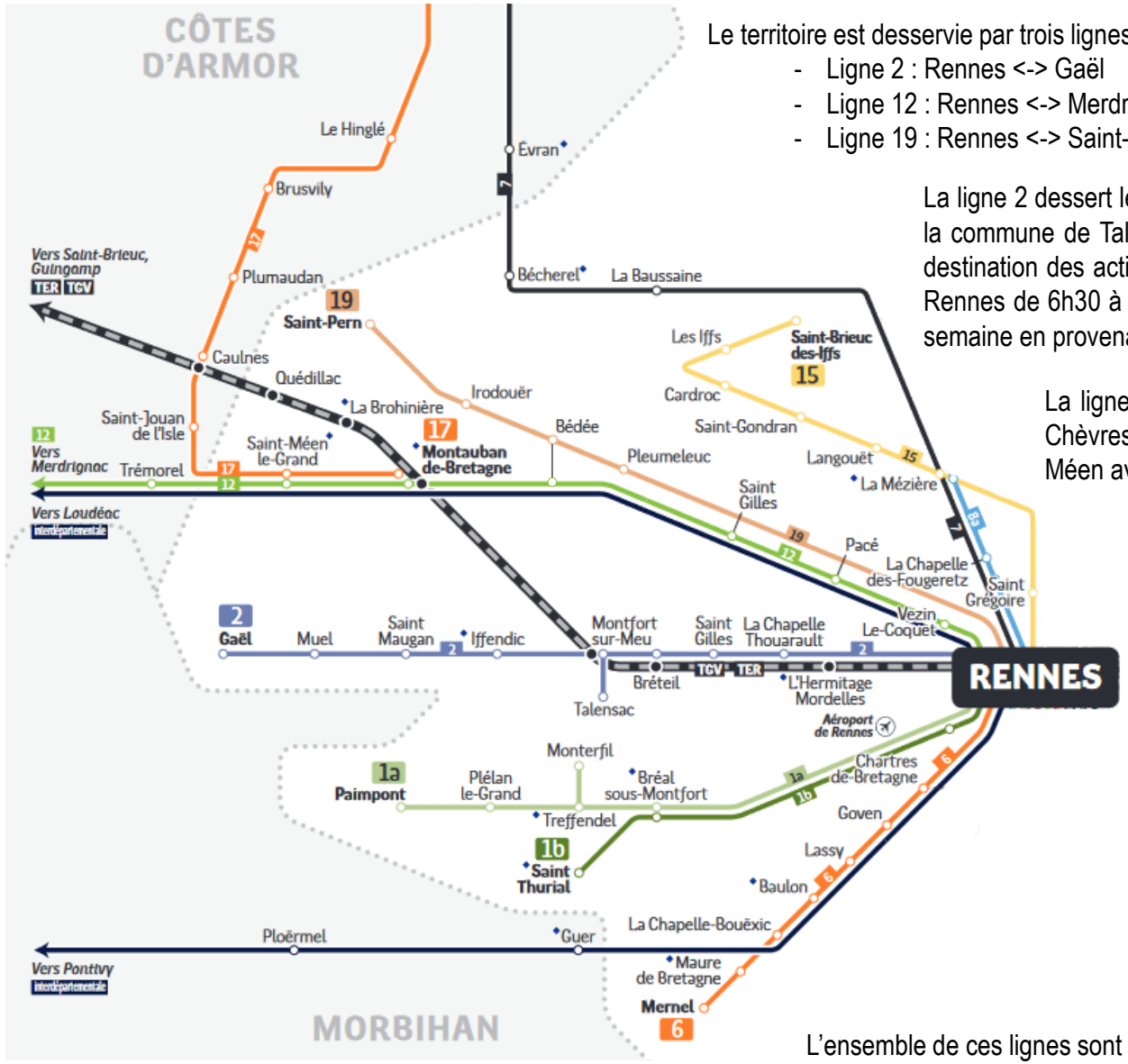

Le territoire est desservie par trois lignes de cars régionaux :

- Ligne 2 : Rennes <-> Gaël
- Ligne 12 : Rennes <-> Merdrignac
- Ligne 19 : Rennes <-> Saint-Pern

La ligne 2 dessert les communes de Breteil, Montfort-sur-Meu et Iffendic. Une navette fait également la jonction entre la commune de Talensac et l'arrêt Parking Foch vers la gare de Montfort-sur-Meu. Cette ligne est principalement à destination des actifs travaillant à Rennes et des étudiant.es puisque 8 cars desservent le territoire à destination de Rennes de 6h30 à 14h30, aucun car ne fait ce trajet les après-midi. À l'inverse, 10 cars font le trajet chaque jour en semaine en provenance de Rennes, sur une plage horaire allant de 12h à 19h.

La ligne 12 dessert uniquement la commune de Bédée avec trois arrêts : Eglise, Barenton et Pont aux Chèvres. Cette ligne permet aux habitant.es de Bédée de se rendre à Montauban-de-Bretagne et Saint-Méen avec un car le matin à 7h45, et deux retours le soir à 17h45 et 18h37.

La ligne 19 dessert les deux communes du Nord du territoire : Bédée et Pleumeleuc. Cette ligne est la plus étoffée au niveau des horaires. Elle cible également les actifs travaillant à Rennes et les étudiant.es avec un temps de trajet d'environ 40 minutes jusqu'à la gare de Rennes.

Pour les cars en direction de Rennes :

- 7 cars de 6h30 à 9h;
- 2 cars en fin de matinée;
- 3 cars de 13h à 15;
- 3 cars le soir qui arrivent entre 17h20 et 18h40.

Pour les cars au départ de la gare routière de Rennes :

- Un seul départ le matin à 17h15;
- 3 cars sur le temps du midi;
- 3 cars l'après-midi;
- 7 cars le soir de 17h à 19h15.

L'ensemble de ces lignes sont renforcées par lignes scolaires régionales qui sont ouvertes à tous et toutes.

UN RÉSEAU MÉTROPOLITAIN LIMITROPHE

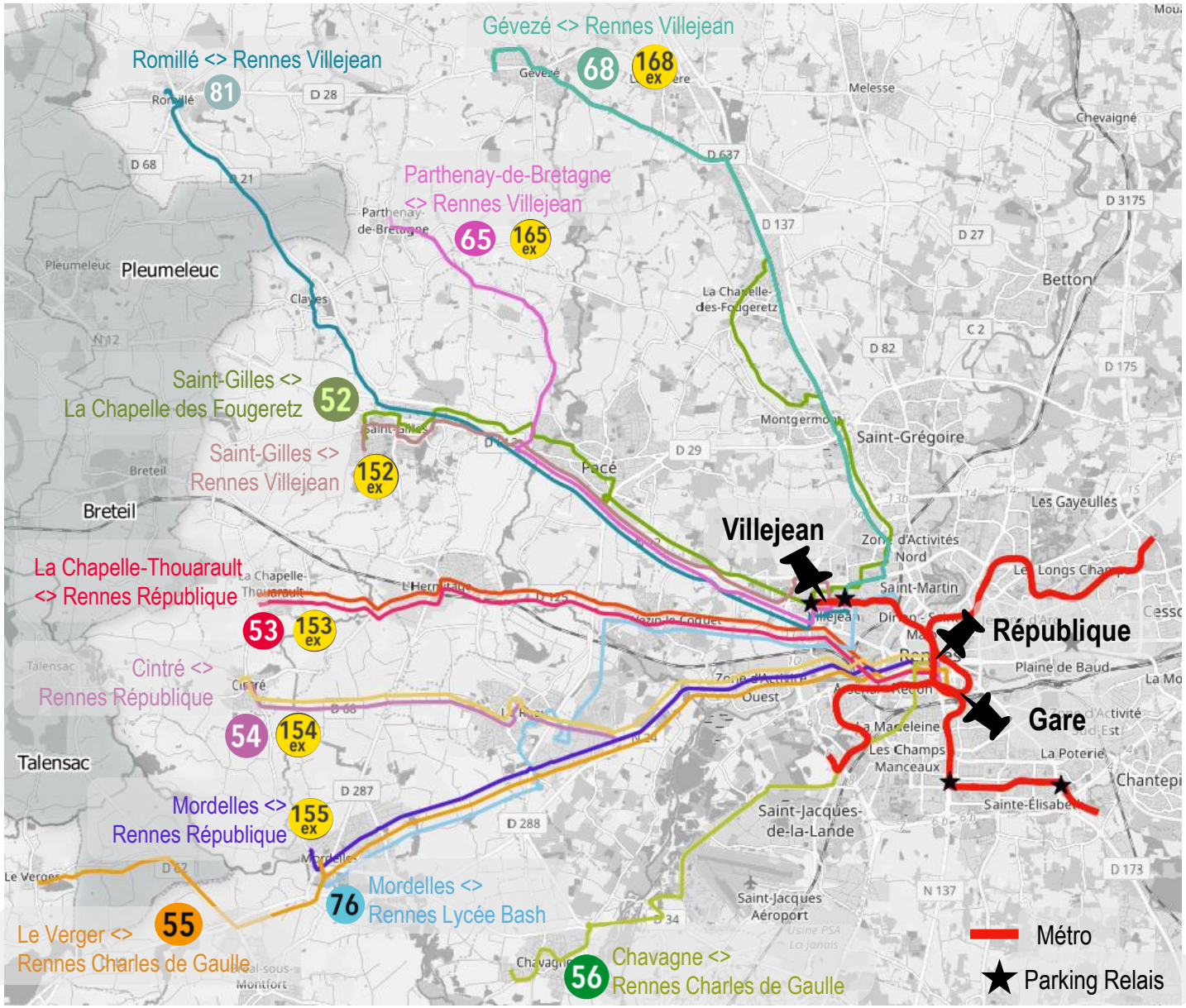

Les habitant.es des communes à l'Est de Montfort Communauté peuvent également se rendre dans le centre-ville de Rennes en empruntant un bus métropolitain du réseau Star. Ce réseau est géré par Keolis en délégation de service publique de la métropole rennaise.

Ces bus sont avantageux par rapport à la voiture car ils bénéficient de voies réservées, notamment à l'intérieur de la ville de Rennes. De plus, les utilisateurs n'ont pas à stationner leur véhicule, et l'abonnement est pris en charge à 50% par leur employeur.

Les lignes de bus proches de Montfort Communauté desservent principalement l'Ouest de Rennes, notamment le quartier Villejean, qui est proche du bassin d'emploi de la ZAC Atalante et du terminus de la ligne a du Métro. Les autres lignes vont jusqu'à l'arrêt République, soit le pôle d'échange multimodal le plus important de Rennes.

L'ensemble du réseau (bus et métro) est accessible par le biais d'un seul abonnement qui est chargé sur la carte Korrigo. Cette carte est un support unique sur le territoire de la Bretagne qui permet de charger différents abonnements, comme le bus, le train, ou encore l'accès aux piscines et bibliothèques de Rennes.

Il est également possible de bénéficier d'un seul abonnement qui combine le TER et le réseau Star à un prix avantageux. Un.e habitant.e de Montfort-sur-Meu ou Breteil peut ainsi prendre le train jusqu'à Rennes et ensuite utiliser facilement le métro ou les bus pour se rendre à son travail ou dans une Université.

UNE NAVETTE ESTIVALE À DESTINATION DE TRÉMELIN

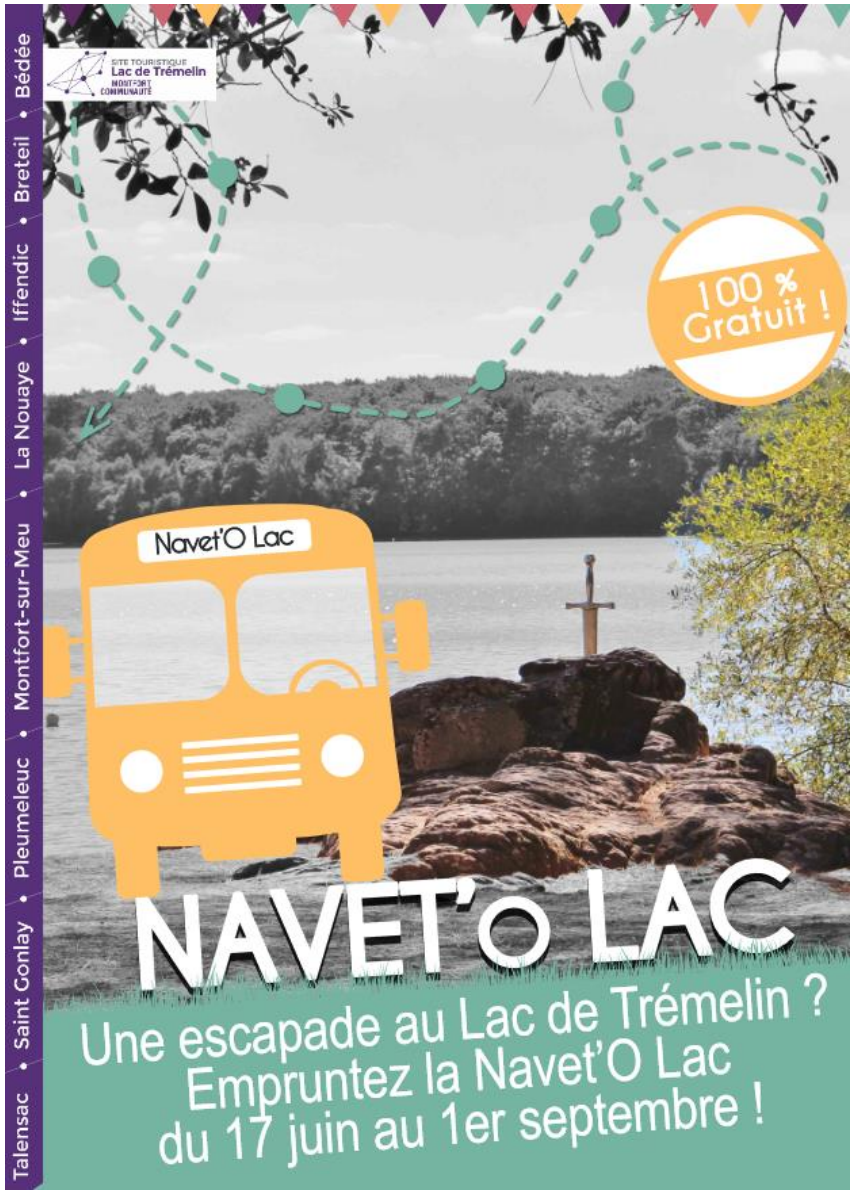

L'office du tourisme de Montfort Communauté a mis en place en 2019 la Navet'o Lac. Cette navette permet de desservir gratuitement le lac de Trémelin durant l'été de juin à août, depuis six communes : Bédée, Breteil, Iffendic, Montfort-sur-Meu, Pleumeleuc et Talensac.

En 2019, 964 personnes ont été transportées, soit un peu plus qu'en 2021 où 906 personnes ont emprunté cette navette. La navette n'a pas circulé en 2020 à cause de la crise sanitaire.

Un premier passage est effectué en fin de matinée à partir de 11h à Talensac, pour une arrivée à 12h40 à Trémelin, et un départ à 18h du lac le soir.

Bilan 2021 par commune :

	Bédée	Breteil	Iffendic	Montfort	Pleumeleuc	Talensac
Juin 2021	0	6	0	2	10	2
Juillet 2021	150	63	75	146	126	41
Août 2021	30	37	45	68	71	34

Les habitant.es de Montfort-sur-Meu sont les plus nombreux à avoir utilisé la navette (216 personnes), ce chiffre n'étant pas surprenant aux vues du nombre d'habitant.es plus élevé de la commune.

La commune de Pleumeleuc est la deuxième en terme de fréquentations avec 207 utilisateurs en 2021, suivi par Bédée avec 180 personnes, Iffendic avec 120 personnes, Breteil avec 106 personnes, et enfin Talensac avec 77 personnes.

UN MAILLAGE DE PISTES CYCLABLES QUI CONNECTE LES BOURGS

Montfort Communauté compte quatre pistes cyclables reliant Montfort-sur-Meu. Le premier tronçon a été réalisé entre Montfort-sur-Meu et Breteil en 2007. Le second tronçon s'est achevé en 2018. Il débute également au carrefour du parc d'activité des Tardivières - Launay Quéro et est à destination de Bédée. Il emprunte les chemins ruraux et est ainsi davantage à vocation touristique car trop long pour les trajets domicile-travail. La troisième piste cyclable relie la commune centre à Iffendic sous la forme d'une voie verte. Elle a été inaugurée en 2020. Enfin, les travaux du dernier tronçon en provenance de Talensac se sont terminés en septembre 2021. Ces deux dernières pistes sont autant à destination des promeneurs à pied ou à vélo que des actifs travaillant à Montfort-sur-Meu ou empruntant le train.

Ces pistes cyclables sont complétées par l'itinéraire cyclable de la VD7 qui relie Redon à Saint-Pern par le biais des départementales. Elle traverse du Nord au Sud le territoire de Montfort Communauté en passant par les communes de La Nouaye, Iffendic et Saint-Gonlay.

La future V6, qui reliera Vitré à Crozon, traversera également le territoire d'Est en Ouest. Elle empruntera pour cela les pistes cyclables déjà réalisées, en passant par Montfort-sur-Meu, ainsi que l'itinéraire en cours de réalisation qui reliera Iffendic à Saint-Gonlay.

Dans le carde du programme « Mobilités 2025 », le Département d'Ille-et-Vilaine s'est engagé à réaliser une piste cyclable reliant Pleumeleuc à Montfort-sur-Meu le long de la D72.

Le territoire possède cinquante places pour stationner des vélos de manière sécurisée :

- 29 à la gare de Montfort-sur-Meu;
- 10 à la halte ferroviaire de Breteil;
- 5 sur l'aire de covoiturage de Pleumeleuc;
- 4 à la gare routière de Pleumeleuc;
- 2 sur le site de Tremelin.

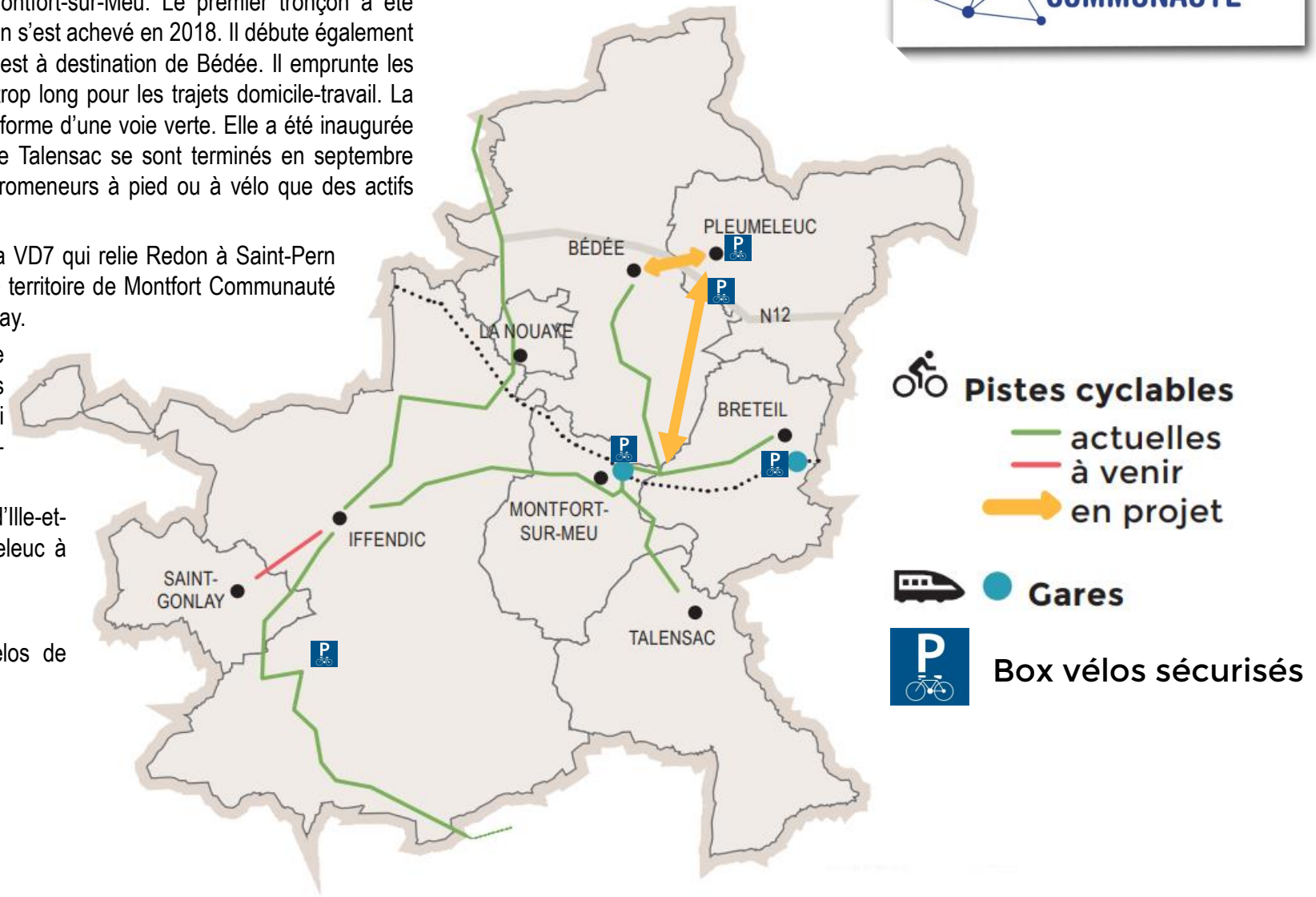

DE NOMBREUX CIRCUITS DE RANDONNÉE PÉDESTRE

Pour une courte balade ou une randonnée plus sportive, au bord de l'eau, à la campagne, au milieu des landes ou en forêt de Brocéliande, en plus du GR37 et du GR de Pays «Tour de Brocéliande», de nombreux itinéraires locaux sillonnent la communauté de communes.

Au total, se sont plus de 200 km de sentiers qui sont balisés pour les randonneurs.

Le territoire compte plusieurs sites touristiques :

- Bédée / Pleumeleuc : la motte féodale et son jardin médiéval, la vallée de la Vaunoise ;
- Breteil : le parc de Mille Ruisseaux ;
- Montfort-sur-Meu : label petite cité de caractère ;
- Iffendic : le lac de Trémelin, le vallon de la chambre au Loup, le domaine de Boutavent, et la réserve ornithologique de Careil ;
- Saint-Gonlay : le musée de la maison d'école des années 50 ;
- Talensac : les étangs et forêts.

Iffendic

- 116 Étang de Careil - 4.2 km
- 117 Lac et Landiers de Trémelin - 10 km
- 118 La Chambre au Loup - 9 km
- 120 La balade des deux étangs de Trémelin à Careil - 11 km
- 121 La Pierre Longue - 8.7 km
- 127 De Trémelin à la chambre au Loup - 16 km
- 202 Tronçon Trémelin / Montfort GRP® Tour de Brocéliande - 10 km
- 128 La balade des petits Loups - 2.5 km
- Liaison Trémelin / bourg d'Iffendic - 3.5 km

Saint-Gonlay

- 122 Circuit de Lorinou - 9 km
- 123 Chemin des Écoliers - 7.6 km
- 124 Chemin des Moulins - 7.5 km
- 126 Saint-Gonlay à la Chambre au Loup - 16 km

Montfort-sur-Meu

- 112 La Porte de Brocéliande - 9.5 km
- 119 La balade forestière - 2.5 km

Talensac

- 113 Triéneuc - 14.5 km
- 114 Bransahier - 4.1 km
- 115 Val Beuzet -12 km
- 129 Étang de Carrouët - 7 km

Bédée

- 101 Le Blavon - 7.5 km
- 102 Les Trois Rivières - 16.3 km
- 103 Circuit Nord - 12.3 km
- 104 La Primaudière - 11.6 km
- 105 Saint-Urbain - 21 km
- 125 La Hautière - 14 km

La Nouaye

- 106 La Haie Saudrine - 4 km

Pleumeleuc

- 107 Circuit du Bois - 11 km
- 108 La Vaunoise - La Motte - 7 km
- 109 La Vaunoise - Monneraye - 4.5 km

Breteil

- 110 Le Pont Rozel - 11.1 km
- 111 La balade verte - 8.3 km

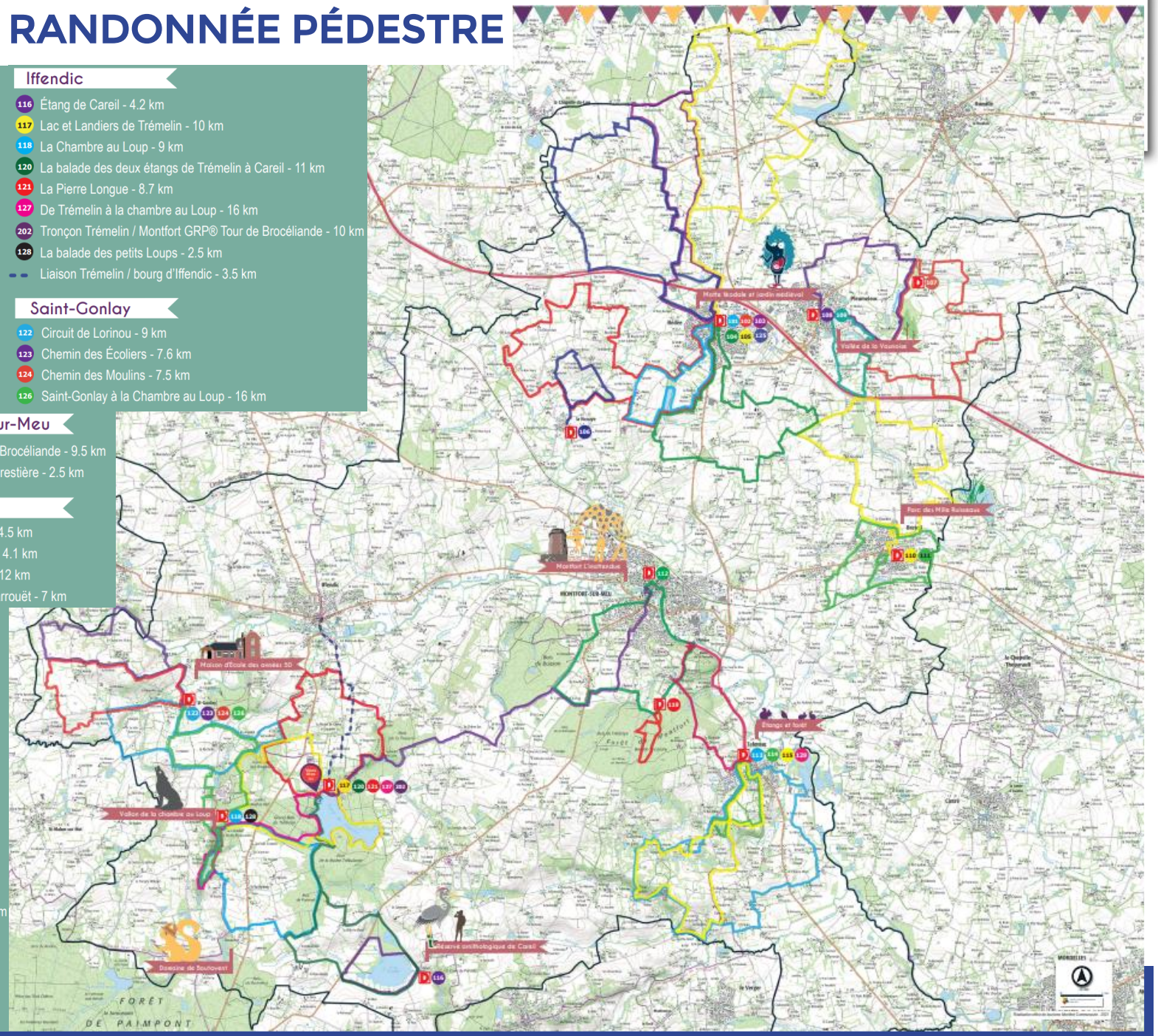

UN MEILLEUR ACCÈS AUX SOINS GÉNÉRALISTES

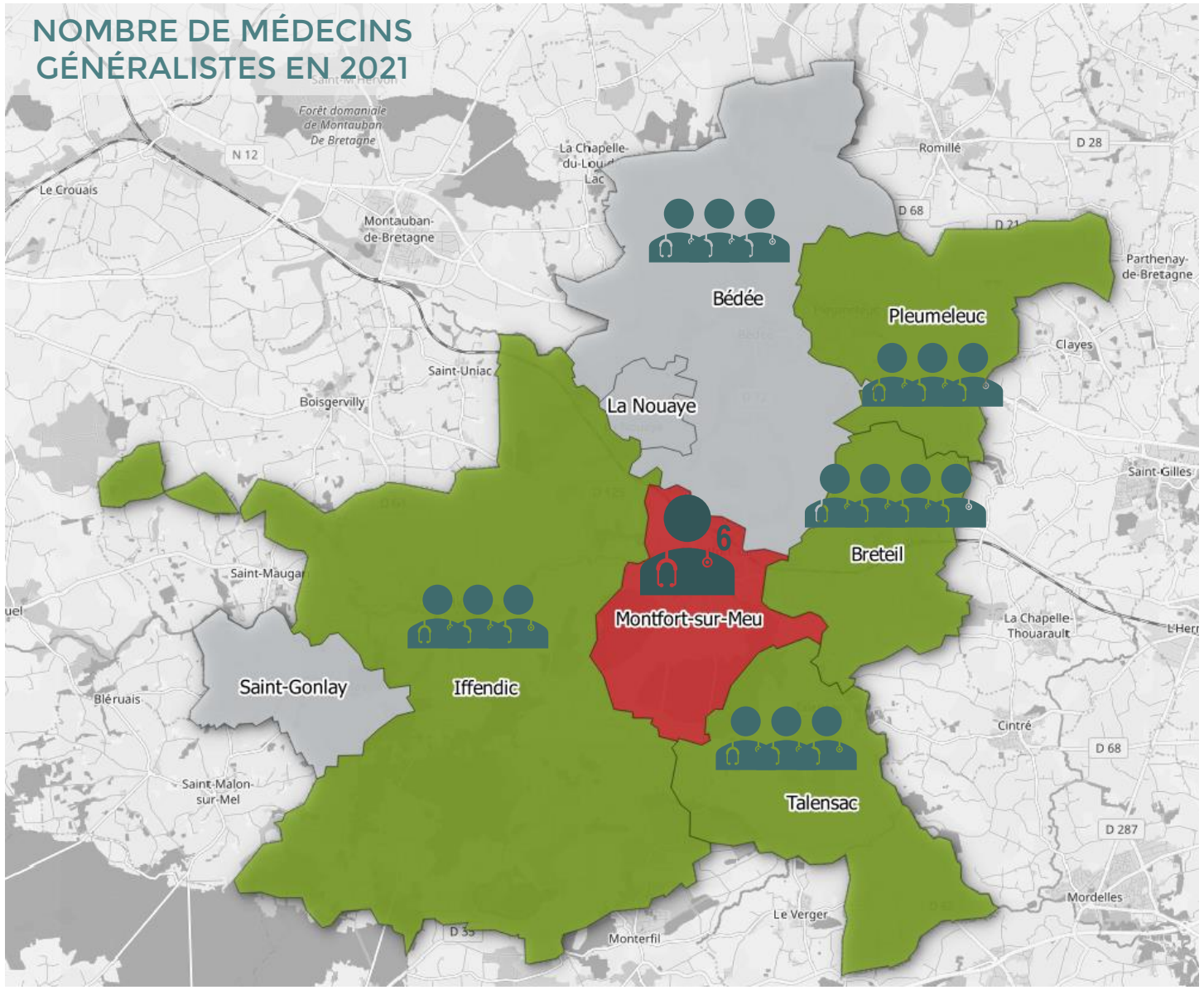

21 médecins généralistes exercent sur le territoire de Montfort Communauté en 2021. Ce nombre est en constante augmentation, puisqu'ils étaient 17 en 2015.

- Montfort-sur-Meu compte 6 médecins généralistes, soit le nombre le plus élevé du territoire, mais en a perdu un depuis 2015
- Les communes de Breteil et Pleumeleuc ont chacune accueilli deux médecins généralistes de plus depuis 2015, soit le plus forte hausse du territoire. Iffendic et Talensac connaissent également une hausse avec un médecin généraliste de plus sur la même période.
- Les communes de La Nouaye et Saint-Gonlay n'ont aucun médecin généraliste.

Proportionnellement au nombre d'habitant.es, les communes de Talensac et Breteil sont les plus pourvues en terme de médecins généralistes avec respectivement un médecin pour 830 habitant.es, et un pour 905 habitant.es.

En revanche, sans prendre en compte les communes qui n'ont aucun médecin, Iffendic et Bédée ont le plus faible taux avec un médecin pour 1 500 habitant.es.

Evolution du nombre de médecins généralistes depuis 2015 :

Diminution | Stagnation | Hausse

LA DÉMOBILITÉ : UNE PRATIQUE EN DÉVELOPPEMENT

La démobilité concerne la limitation des déplacements, notamment par le biais d'une amélioration des conditions de télétravail.

Le déploiement du très haut débit à travers la fibre optique sur le territoire de Montfort Communauté est un projet mené à l'échelle de la Région Bretagne. Il a d'abord commencé sur les communes de Bédée et Pleumeleuc. La fibre devrait être accessible pour tou.tes d'ici 2026 en Bretagne. Si les opérateurs privés sont en train d'équiper certaines zones urbaines, pour le reste, c'est aux collectivités de s'organiser via le syndicat mixte Mégalis Bretagne. 90% du territoire breton est ainsi concerné. Au total 50 000 km de câbles optiques devront ainsi être déployés en Bretagne.
Montfort Communauté, pour son seul territoire, devrait investir plus de 5 millions d'euros d'ici 2026 aux côtés des 15 millions d'euros financés par le Département, la Région, l'État et l'Europe, soit un budget total de 20 millions d'euros pour fibrer l'intégralité du territoire communautaire.

En parallèle du déploiement de la fibre optique qui permet aux télétravailleurs de bénéficier d'une meilleure connexion, la démobilité s'illustre également par la création d'espaces de coworking. Ces lieux mettent à disposition des salles de réunion, des bureaux partagés ou individuels, ainsi que tout le confort d'une entreprise classique (cuisine, cafetière …). Les utilisateurs peuvent ainsi louer à la journée ou au mois des salles et bureaux. Cela permet à des entreprises qui ne disposent pas de locaux d'organiser des réunions en présentiel avec ses salariés qui télétravaillent. Un salarié peut aussi lui-même louer un bureau afin de télétravailler proche de chez lui, sans avoir à effectuer de longs trajets domicile-travail.
Sur le territoire de Montfort Communauté, il existe deux espaces de coworking : NewWork et Exig co-working. Ces deux entreprises sont implantées dans la commune de Bédée.

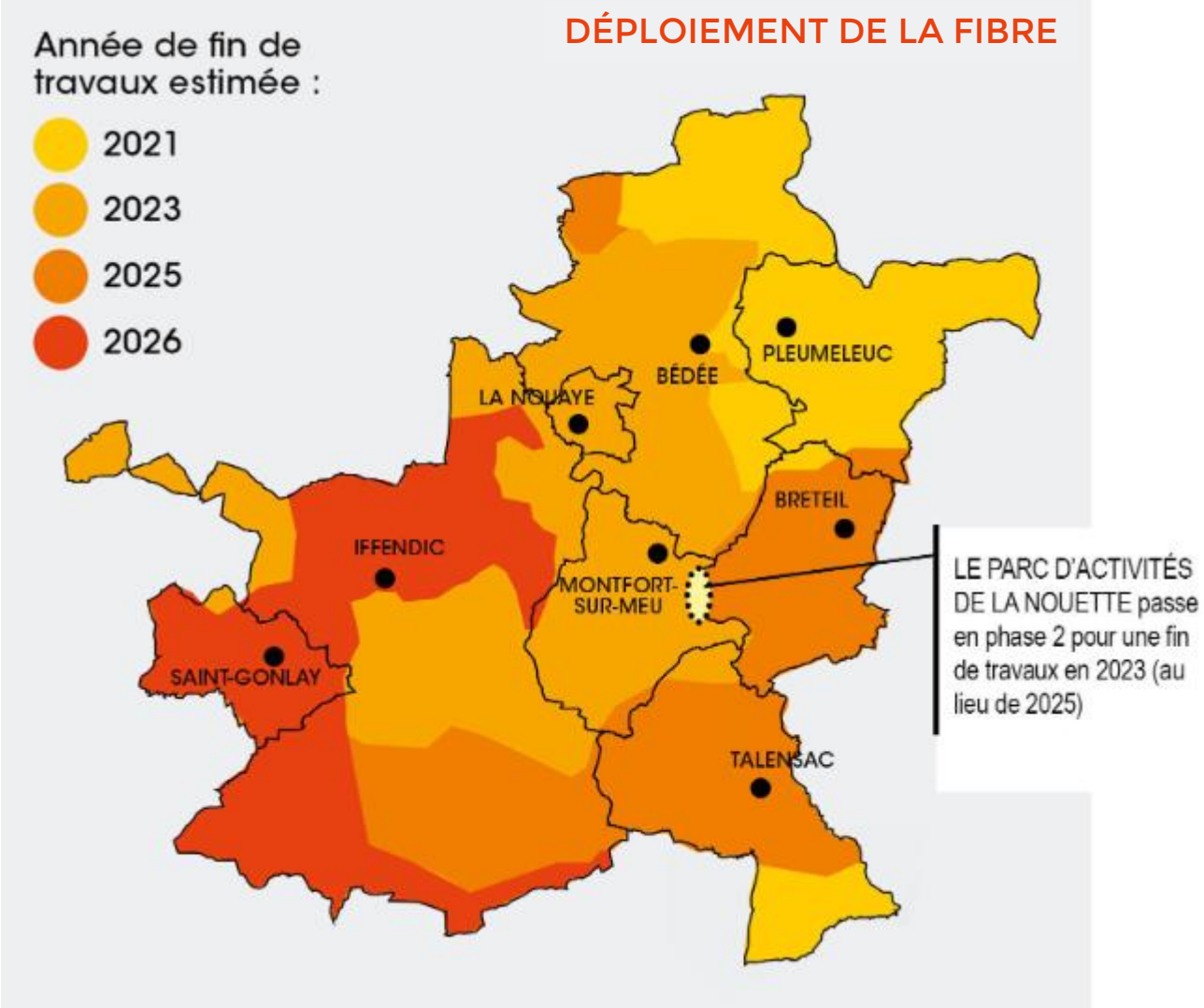

Talensac • Saint Gonlay • Pleumeleuc • Montfort-sur-Meu • La Nouaye • Iffendic • Breteil • Bédée

AGIR ENSEMBLE MONTFORT COMMUNAUTÉ

FOCUS SUR LES COMMUNES : UNE VARIÉTÉ DE PRATIQUES DE DÉPLACEMENTS AU SEIN DU TERRITOIRE

BÉDÉE : PRÉSENTATION DE LA COMMUNE

Bédée est une commune de 4 435 habitant.es au 1er janvier 2021. Sa population est majoritairement jeune avec une prédominance des moins de 14 ans.
Les catégories socioprofessionnelles dominantes sont les retraités (22%), suivi par les professions intermédiaires (19%) et les employés (18%).

La commune dispose de trois écoles : une école maternelle publique, un école élémentaire publique, une école primaire privée. Au total, 600 enfants de primaire sont scolarisés à Bédée.

93 % des ménages possèdent une voiture, dont 57 % en possèdent deux. 85 % des actifs utilisent la voiture pour se rendre au travail.

Aménagements et offre de mobilité actuels :

Une piste cyclable relie le bourg principal de Bédée au carrefour du parc d'activité des Tardivières - Launay Quéro entre Montfort-sur-Meu et Breteil.
La commune dispose de 3 VAE pour les déplacements de ses agents.

Deux lignes de cars régionaux desservent la commune : la ligne 12 entre Rennes et Merdrignac, la ligne 19 entre Rennes et St-Pern.

Une borne de recharge rapide est située vers l'église avec deux points de charge. Cette borne est la plus utilisée du territoire. La commune dispose également d'une voiture électrique pour ses agents.

La commune est labellisée ville prudente depuis 2018 pour son travail de signalétique autour des passages piétons et des écoles.

Projets à venir :

Projet d'aménager une aire de covoiturage dans la nouvelle ZAC au Nord du bourg. Le parking est déjà créé, il ne manque que la labellisation du site. Cela va permettre de libérer les places de parkings devant les commerces. Un arrêt de car Breizhgo va être implanté à cet endroit. Des sanitaires seront également installés, en lien avec le parking poids lourds.

Projet de réalisation d'un plan de circulation pour 2022, qui permettrait de mailler toute la commune en cheminements doux dans le cadre de Petites Villes de Demain.

Projet de piste cyclable entre Bédée et Pleumeleuc, mais nécessite la construction d'une passerelle au-dessus de la RN 12 pour relier les deux pistes cyclables déjà existantes de chaque côté.

Projet de création d'un lotissement à l'Ouest dont la route traversante permettrait de contourner le bourg de Bédée afin d'accéder à la 4 voies depuis Iffendic.

BÉDÉE : QUELLES POSSIBILITÉS DE DÉPLACEMENTS ?

AGIR ENSEMBLE MONTFORT COMMUNAUTÉ

Jean habite rue des Forges à Bédée, et se rend chaque jour à la cité judiciaire de Rennes pour travailler. Il hésite entre utiliser la voiture qui est plus rapide, surtout qu'il bénéficie d'un stationnement réservé à son travail, ou le car Breizhgo n°19 qui est bien moins cher et lui permet de lire ses livres préférés.

35 à 50 minutes

- 1h10 à 1h40 par jour
- 120 € par mois (80 € d'essence, 40 € d'assurance)

3 minutes jusqu'à l'arrêt Eglise → 32 minutes Descente à ponts de Bretagne → 8 minutes

- 1h26 par jour
- 50 € par mois

Camille est lycéenne à Montfort-sur-Meu et ses parents habitent à Breteil. En semaine, elle se rend dans son lycée en car scolaire, mais le week-end elle se sent un peu éloignée de ses amis qui habitent majoritairement à Montfort-sur-Meu, et aimerait être plus indépendante de ses parents. Elle peut ainsi compter sur la piste cyclable qui relie les deux communes.

25 minutes

Charlie habite rue du Meu à Bédée et enseigne au Lycée Technologique de Montauban-de-Bretagne. Il ne dispose pas de voiture et peut prendre le car Breizhgo n° 12. Un de ses collègues qui habite à Rennes vient de lui proposer de covoiturer avec d'autres collègues, en passant le récupérer sur le parking du cosec.

1 minute Jusqu'à l'arrêt pont aux chèvres → 13 minutes Descente rue de Rennes → 1 minute

- 30 minutes par jour
- 50 € par mois

10 minutes → 10 minutes

- 40 minutes par jour
- 20 € par mois

Lieu de travail des habitant.es (hors commune de résidence)

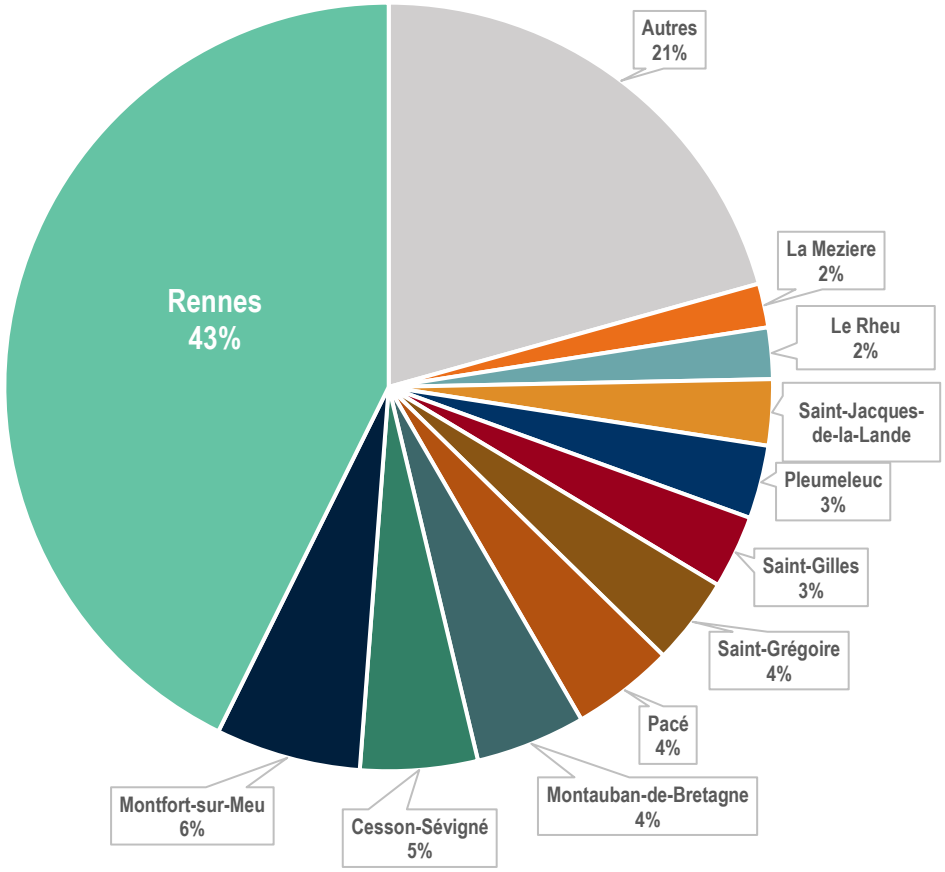

BRETEIL : PRÉSENTATION DE LA COMMUNE

AGIR ENSEMBLE MONTFORT COMMUNAUTÉ

Breteil est une commune de 3 697 habitant.es au 1er janvier 2021. Sa population est composée de classes d'âges réparties de manière homogène, avec une légère prédominance des 45 à 59 ans.
Les catégories socioprofessionnelles dominantes sont les retraités (26%), suivi par les professions intermédiaires (20%) et les employés (15%).

La commune dispose de trois écoles : une école maternelle publique, un école élémentaire publique, une école primaire privée. Au total, 346 enfants de primaire sont scolarisés à Breteil.

95 % des ménages possèdent une voiture, dont 55 % en possèdent deux. 79 % des actifs utilisent la voiture pour se rendre au travail.

Aménagements et offre de mobilité actuels :

Une piste cyclable relie Breteil à Montfort-sur-Meu depuis le carrefour du parc d'activité des Tardivières - Launay Quéro. 10 box sécurisés avec un cadenas ont été installés à la halte ferroviaire. Un chaucidou a également été aménagé entre le bourg et la gare.

Une ligne de cars régionaux dessert la commune : la ligne 2 qui relie Rennes à Gaël.

La commune dispose d'une halte ferroviaire sur l'axe Rennes-Saint-Brieuc avec plus de 87 000 voyageurs en 2019.

Une borne de recharge rapide se situe dans le bourg avec deux points de charge. Cette borne est pour l'instant peu utilisée avec une moyenne de cinq charges par mois.

Projets à venir :

Projet de liaison cyclable sécurisée en direction de Rennes Métropole.

Projet d'amélioration des liaisons douces au sein de la commune, notamment avec une signalétique ludique, en lien avec les écoles et centres de loisirs.

Projet d'aménagement d'un lieu d'intermodalité au niveau des jardins du Presbytère. Cet espace vert servirait de départ pour tous les sentiers et pour le chaucidou et regrouperait des box sécurisés pour les vélos et des places réservées au covoiturage. Un chemin serait aménagé pour les personnes à mobilité réduite depuis ce lieu avec des assises le long du sentier.

Un projet de pédibus pour encadrer les déplacements domicile/école des enfants devait voir le jour mais a été reporté à cause de la crise de la covid 19.

BRETEIL : QUELLES POSSIBILITÉS DE DÉPLACEMENTS ?

AGIR ENSEMBLE MONTFORT COMMUNAUTÉ

Jacqueline habite dans le bourg de Breteil et travaille chez Orange à Cesson-Sévigné. Elle utilise sa voiture tous les jours, mais commence à fatiguer de circuler dans les embouteillages. Elle envisage de prendre le train, surtout que la future ligne b du métro desservira son lieu de travail.

35 minutes à 1h

- 1h à 2h par jour
- 140 € par mois (100 € d'essence, 40 € d'assurance)

2 minutes → 15 minutes → 10 minutes → 3 minutes

- 1h par jour
- 95 € par mois (15 € d'essence, 40 € d'assurance, 78 € d'abonnement)

Hugo travaille à la mairie de Montfort-sur-Meu et habite à Breteil. Il possède une voiture mais a un budget limité. Comme il est sportif, il aimerait aller travailler en vélo, mais cherche une alternative économique en cas de pluie. Il se renseigne donc sur le train, surtout depuis qu'il a appris qu'il pouvait prendre son vélo avec lui à bord.

15 minutes

- 30 minutes par jour
- 0 € par mois

2 minute → 5 minutes → 5 minutes

- 24 minutes par jour
- 33 € par mois

8 minutes

- 16 minutes par jour
- 80 € par mois (40 € d'essence, 40 € d'assurance)

Lieu de travail des habitant.es (hors commune de résidence)

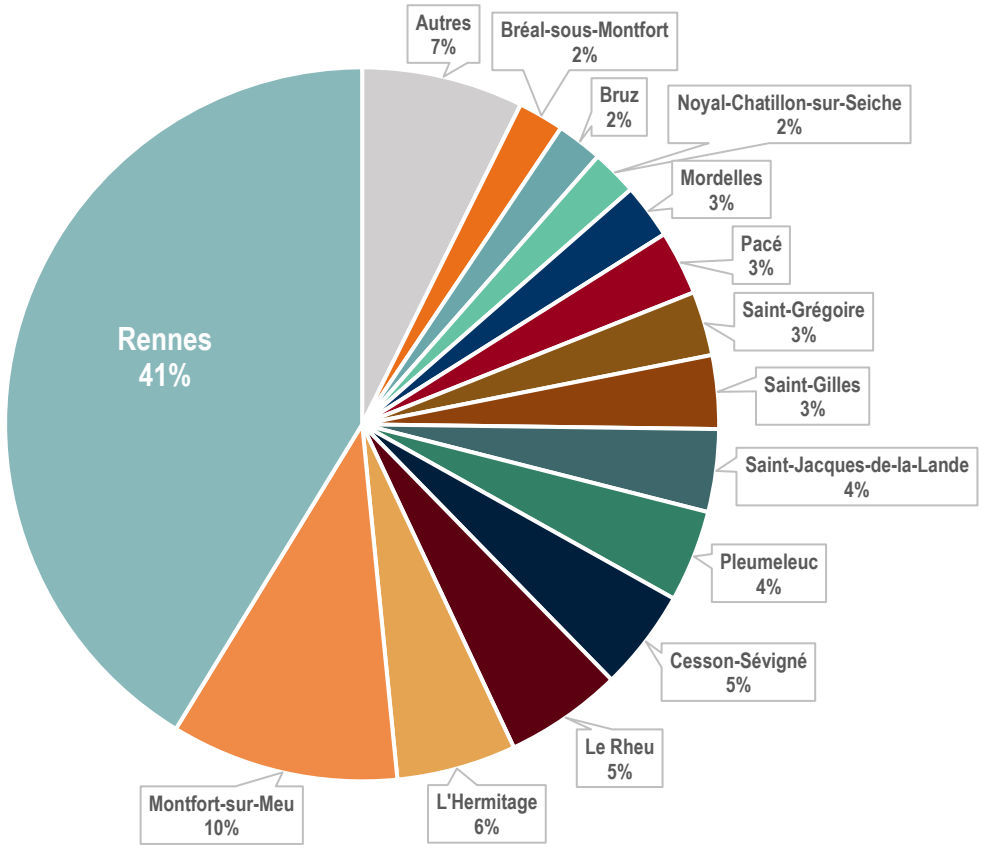

IFFENDIC : PRÉSENTATION DE LA COMMUNE

AGIR ENSEMBLE MONTFORT COMMUNAUTÉ

Iffendic est une commune de 4 620 habitant.es au 1er janvier 2021. Sa population se compose d'une majorité de moins de 14 ans et d'actifs. Les catégories socioprofessionnelles dominantes sont les retraités (23%), suivi par les employés (18%), et les ouvriers (17 %).

La commune dispose de deux écoles : une école primaire publique et une école primaire privée. Au total, 550 enfants de primaire sont scolarisés à Bédée.

94 % des ménages possèdent une voiture, dont 57 % en possèdent deux. 82 % des actifs utilisent la voiture pour se rendre au travail.

Aménagements et offre de mobilité actuels :

Une piste cyclable relie le bourg principal d'Iffendic au Sud de Montfort-sur-Meu sous la forme d'une voie verte sur laquelle les piétons peuvent également se promener. Une boucle cyclable permet également d'accéder au terrain de sport.

Une ligne de cars régionaux dessert la commune : la ligne 2 qui relie Rennes à Gaël.

Un site naturel aménagé : le Lac de Trémelin, où se situe l'Office de Tourisme.

Une borne de recharge rapide est située vers la mairie avec deux points de charge. Cette borne est pour l'instant peu utilisée avec une moyenne de dix charges par mois. La mairie a acheté une voiture électrique pour les déplacements de ses agents.

Une aire de covoiturage d'une dizaine de places se situe au croisement des Quatre Routes.

Projets à venir :

Projet de relier Saint-Gonlay avec une piste cyclable dans le cadre de la V6, et de créer une piste cyclable du bourg principal jusqu'au Lac de Trémelin. Ces deux aménagements nécessitent une passerelle pour traverser le Meu.

Une borne de recharge pour les vélos à assistance électrique sera installée dans le bourg.

Au niveau de l'espace sport, un parking accueillera une borne de recharge pour voitures et vélos, des box vélos sécurisés et une aire de covoiturage. Ces aménagement se situeront à l'entrée de la piste cyclable qui relie Montfort-sur-Meu.

Projet d'achat d'un véhicule utilitaire roulant à l'électrique ou au GNV pour les services techniques de la mairie.

IFFENDIC : QUELLES POSSIBILITÉS DE DÉPLACEMENTS ?

AGIR ENSEMBLE MONTFORT COMMUNAUTÉ

Pierre travaille dans une usine d'agro-alimentaire à Montfort-sur-Meu avec des horaires atypiques et un budget limité. Il n'a donc pas trouvé de covoitureurs parmi ses collègues, et le parking de l'entreprise est saturé, il est obligé de se garer beaucoup plus loin. Il a lu dans le magazine Agir qu'il pouvait bénéficier d'une aide à l'achat de VAE et qu'une voie verte lui permettait de circuler en toute sécurité. En plus son employeur a mis en place un forfait mobilité durable de 400 euros par an pour les employés venant travailler à vélo.

9 minutes → 10 minutes

- 38 minutes par jour
- 80 € par mois (40 € d'essence, 40 € d'assurance)

21 minutes

- 42 minutes par jour
- 1 300 € d'achat de VAE avec l'aide, soit 75 € par mois pendant 1 an après déduction du forfait

Louise entre à l'Université Rennes 2 à la rentrée. Elle reste habiter chez ses parents à Iffendic pour limiter ses frais, et ne possède pas de voiture. Sa mère travaille toutefois à Montfort-sur-Meu et peut la déposer et récupérer à la gare, et une fois à Rennes prendre le métro. Sinon elle peut prendre la ligne 2 du BreizhGo ou covoiturer avec des automobilistes qui passent par Montfort-sur-Meu.

9 minutes → 18 minutes → 6 minutes

- 1h06 par jour
- 60 € par mois TER + STAR (tarif – 26 ans)

2 minutes (Jusqu'à l'arrêt Corderie) → 37 minutes (Descente à Merlin) → 10 minutes

- 1h38 par jour
- 25 € par mois (tarif – 26 ans)

9 minutes → 25 minutes

- 1h08 par jour
- 45 € par mois

Lieu de travail des habitant.es (hors commune de résidence)

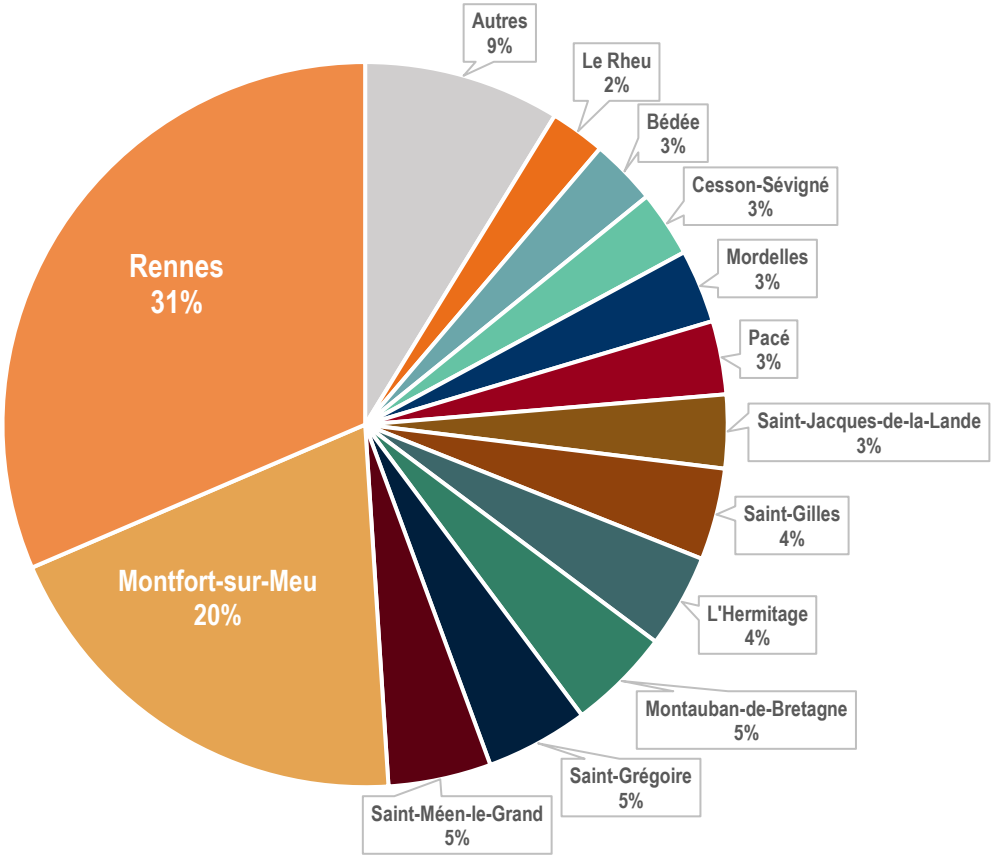

LA NOUAYE : PRÉSENTATION DE LA COMMUNE

La Nouaye est une commune de 358 habitant.es au 1er janvier 2021. Sa population est majoritairement jeune avec une majorité de moins de 14 ans (30%).

La commune ne dispose pas d'écoles, mais un service de ramassage scolaire permet aux enfants du primaire, et aux collégien.nes et lycéen.nes de se rendre à Montfort-sur-Meu.

96 % des ménages possèdent une voiture, dont 80 % en possèdent deux. 89 % des actifs utilisent la voiture pour se rendre au travail.

Aménagements et offre de mobilité actuels :

La commune de La Nouaye est traversée par la VD7 qui relie Redon à Saint-Pern. Elle traverse du Nord au Sud le territoire de Montfort Communauté en passant par les autres communes de Montfort Communauté que sont Iffendic et Saint-Gonlay.

Projets à venir :

Projet de relier de manière sécurisée le bourg de La Nouaye au hameau de Fontainbrun. Le car scolaire dépose les enfants dans le bourg, mais aucun aménagement ni éclairage existent afin qu'ils puissent marcher du bus jusqu'au hameau. Une réflexion est ainsi en cours pour déterminer la largeur de cette voie, et à quels usages elle sera destinée (piétons et/ou cyclistes).

LA NOUAYE : QUELLES POSSIBILITÉS DE DÉPLACEMENTS ?

AGIR ENSEMBLE MONTFORT COMMUNAUTÉ

Hélène habite à La Nouaye et travaille dans une agence bancaire à Saint-Grégoire, et souhaite donner un sens plus social à ses trajets. La plateforme Ouestgo lui propose de prendre deux covoiteurs depuis l'aire de Pleumeleuc jusqu'à Saint-Grégoire pour rendre son trajet plus convivial. Sinon, elle peut aussi covoiturer depuis Montfort-sur-Meu avec trois étudiant.es jusqu'au parking relai Villejean-Université, avant de prendre la ligne C4 de la STAR.

30 à 45 minutes

- 1h10 par jour
- 132 € par mois (92 € d'essence, 40 € d'assurance)

7 minutes → 35 minutes

- 1h14 par jour
- 90 € par mois (50 € d'essence car divisé par trois, 40 € d'assurance)

7 minutes → 20 minutes → 9 minutes (Descente à Grand Quartier) → 3 minutes

- 1h14 par jour
- 125 € par mois (40 € d'essence car divisé par quatre, 40 € d'assurance, 45 € pour le bus)

La famille Dubois aime passer ses week-ends dans la nature. Ils habitent à La Nouaye et sont proches du lac de Trémelin. L'été, les enfants participent à un mini-stage de voile au Centre Vent. Pendant ce temps là, les parents font une randonnée autour du Lac. Les enfants, qui sont très sensibles au changement climatique, ne souhaitent pas utiliser la voiture tous les jours pour se rendre à leur stage de voile. Ils se renseignent donc à l'Office de Tourisme qui leur indique que la VD7 peut leur permettre de rejoindre La Nouaye au Lac de Trémelin.

30 minutes

Lieu de travail des habitant.es (hors commune de résidence)

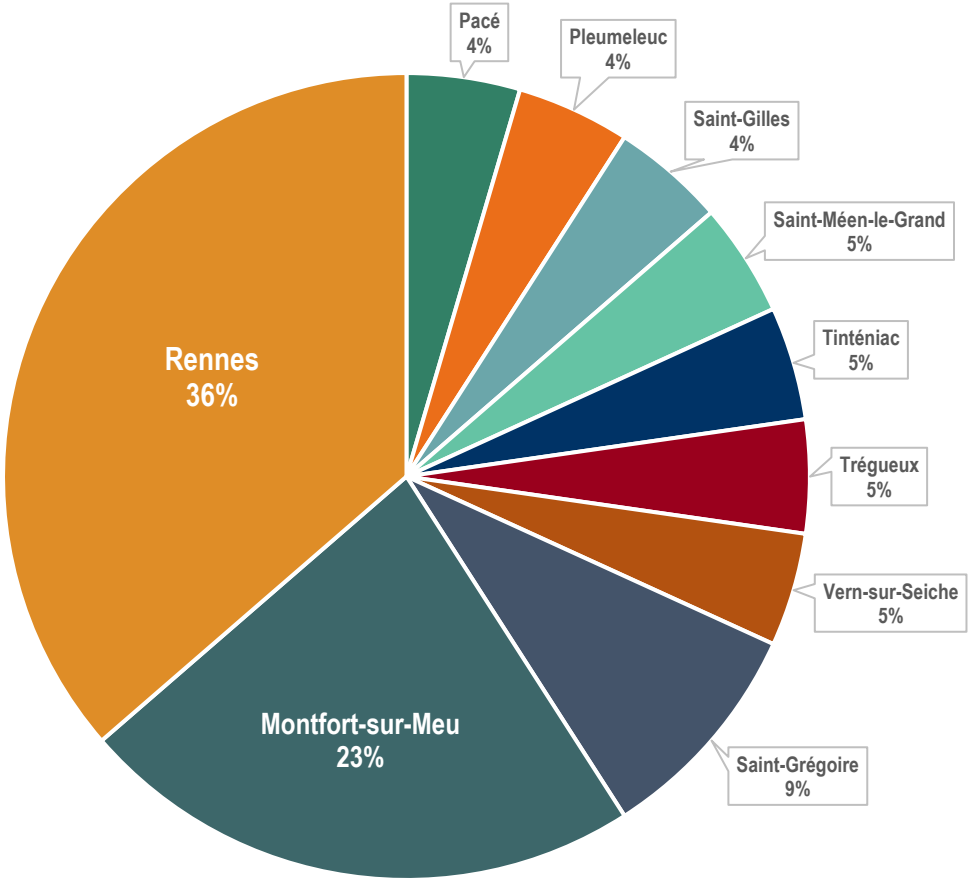

MONTFORT-SUR-MEU : PRÉSENTATION DE LA COMMUNE

AGIR ENSEMBLE MONTFORT COMMUNAUTÉ

Montfort-sur-Meu est une commune de 6 863 habitant.es au 1er janvier 2021. Sa population est composée de classes d'âges réparties de manière homogène, avec toutefois une légère tendance au vieillissement.
Les catégories socioprofessionnelles dominantes sont les retraités (30%), suivi par les professions intermédiaires (17%).

La commune dispose de cinq établissements scolaires : deux écoles primaires publiques, une école primaire privée, un collège public, un collège privé et un lycée public. Au total, 742 enfants sont scolarisés en primaire, 2 235 au collège et 1 024 au lycée.

88 % des ménages possèdent une voiture, dont 44 % en possèdent deux. 75 % des actifs utilisent la voiture pour se rendre au travail.

Aménagements et offre de mobilité actuels :

La commune possède 4 km de pistes cyclables sur son territoire, en complément des pistes à destination de Bédée, Breteil, Iffendic et Talensac. 29 box vélos sécurisés ont été installés à la gare.

Une ligne de cars régionaux dessert la commune : la ligne 2 qui relie Rennes à Gaël, ainsi qu'une navette rattachée à la ligne 2 qui fait la jonction avec Talensac.

La commune dispose d'une gare ferroviaire sur l'axe Rennes-Saint-Brieuc avec plus de 417 000 voyageurs en 2019.

Une borne de recharge rapide a été installée devant la gare avec deux points de charge. Elle est très utilisée avec une moyenne de 20 charges par mois.

La commune a mis à disposition un vélo-cargo pour les séniors de la résidence autonome. Il est conduit par des cyclistes bénévoles qui proposent des balades dans la commune.

Projets à venir :

Projet de créer une ceinture verte autour de la commune, qui débuterait à la gare. La portion qui longe l'étang de la Cane est déjà en travaux.

Projet de réalisation d'un plan de circulation pour 2022, avec une réflexion sur l'aménagement des rues commerçantes, dans le cadre de Petites Villes de Demain.

Un pédibus avait été mis en place par la commune, mais a dû être annulé en raison de la crise sanitaire. Un projet vise à le remettre en place, tout en travaillant sur l'aménagement de pistes cyclables qui relieraient tous les lotissements aux écoles.

Une étude sur la gare de Montfort-sur-Meu a été réalisée en 2019. Cette étude a ensuite donné place à une phase de concertation des usagers de la gare qui a permit de récolter 460 réponses par le biais d'un questionnaire.

MONTFORT-SUR-MEU : QUELLES POSSIBILITÉS DE DÉPLACEMENTS ?

AGIR ENSEMBLE MONTFORT COMMUNAUTÉ

Quentin habite dans un lotissement rue des Grippeaux à Montfort-sur-Meu. Il va en voiture tous les jours à l'école de danse dans le quartier de Bourg l'Evêque à Rennes. Mais depuis peu, il a découvert la trottinette électrique et aimerait en faire tous les jours. Il peut pour cela l'utiliser pour son premier et dernier kilomètre, en complémentarité avec le train ou la ligne BreizhGo n°2.

- 30 à 50 minutes
  - 1h20 par jour
  - 140 € par mois (100 € d'essence, 40 € d'assurance)
- 6 minutes → 18 minutes → 10 minutes
  - 1h08 par jour
  - 50 € par mois
- 2 minutes jusqu'à l'arrêt rue de Coulon → 33 minutes Descente à Guilloux → 2 minutes
  - 1h14 par jour
  - 50 € par mois

Isabelle habite dans le centre de Montfort-sur-Meu. Elle travaille à Breteil en tant que caissière à Super U. Elle habite donc proche de son lieu de travail, mais aussi des commerces, des services et de la gare lui permettant d'aller à Rennes le week-end voir ses ami.es. Elle n'a donc pas besoin de voiture et songe à la revendre pour réduire ses dépenses. Elle se tourne vers les modes actifs qui, en plus, lui permettent de faire une activité physique tous les jours, elle qui est toujours assise à son travail.

- 5 minutes
  - 10 minutes par jour
  - 55 € par mois (15 € d'essence, 40 € d'assurance)
- 6 minutes
  - 12 minutes par jour
  - 0 € par mois
- 21 minutes
  - 42 minutes par jour
  - 0 € par mois

Lieu de travail des habitant.es (hors commune de résidence)

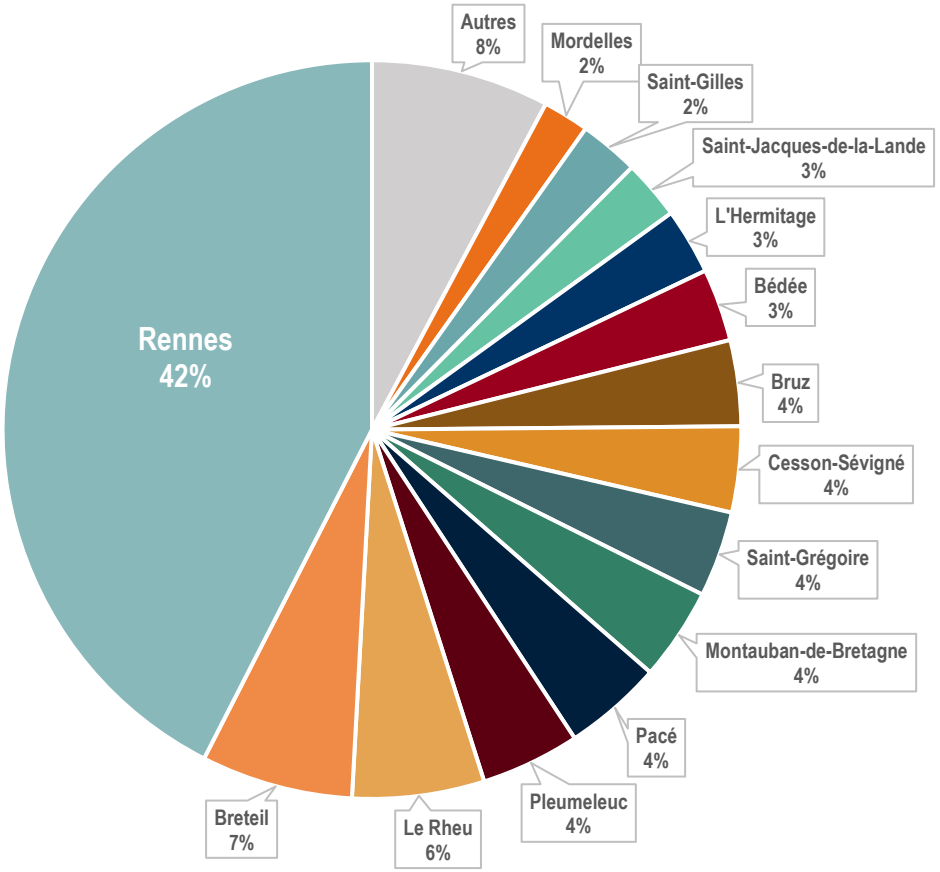

PLEUMELEUC : PRÉSENTATION DE LA COMMUNE

AGIR ENSEMBLE MONTFORT COMMUNAUTÉ

Pleumeleuc est une commune de 3 468 habitant.es au 1er janvier 2021. Sa population est composée d'une majorité de moins de 14 ans (25%) et de personnes âgées de 30 à 44 ans (24%).
Les catégories socioprofessionnelles dominantes sont les employés (21%), suivi par les retraités (20%).

La commune dispose de trois écoles : une école maternelle publique, une école élémentaire publique, une école primaire privée. Au total, 473 enfants de primaire sont scolarisés à Pleumeleuc.

96 % des ménages possèdent une voiture, dont 57 % en possèdent deux. 86 % des actifs utilisent la voiture pour se rendre au travail.

Aménagements et offre de mobilité actuels :

La commune possède neuf box sécurisés pour des vélos répartis sur deux sites : cinq sur l'aire de covoiturage, quatre aux arrêts de bus en face de la mairie.

Une ligne de cars régionaux dessert la commune : la ligne 19 entre Rennes et St-Pern.

Deux bornes de recharge rapide privées ont été installées sur le parking de Leclerc. La commune dispose ainsi de quatre points de recharge. Ces bornes appartiennent au réseau Freshmile et ne sont donc pas accessibles aux détenteurs d'un badge OuestCharge.

Une aire de covoiturage a été aménagée par Montfort Communauté sur l'échangeur Sud de la RN 12 à destination de Rennes. Cette aire est éclairée, se compose de 40 places pour véhicules motorisés, 5 places pour les vélos, et un abri.

Projets à venir :

Projet de développer un pédibus. Les parents d'élèves ont exprimé le souhait de développer la marche à pied pour se rendre à l'école. Une réflexion est en cours sur la sécurisation des abords de l'école privée, la rue étant très étroite et donc avec des trottoirs pas assez larges. Ce projet va permettre d'améliorer la sortie des classes.

Projet de créer un passage pour les modes actifs entre l'église et la bibliothèque. Ce passage pourrait également servir à rejoindre les écoles à pied de manière plus sécurisée.

Projet de créer une véloroute entre Pleumeleuc et Montfort-sur-Meu par le département, dans le cadre de leur programme « Mobilités 2025 ». Le tracé de cette véloroute est actuellement en réflexion, et pourrait améliorer la sécurité des piétons et cyclistes au niveau du passage sous la RN12 à l'entrée de la commune.

PLEUMELEUC : QUELLES POSSIBILITÉS DE DÉPLACEMENTS ?

AGIR ENSEMBLE MONTFORT COMMUNAUTÉ

Léna habite à Pleumeleuc et vient d'ouvrir une librairie vers la Place de la République à Rennes. Cette librairie c'était son rêve, mais étant en plein centre-ville, elle ne possède pas de place de stationnement et il est difficile de trouver une place dans ce secteur. Elle prend donc la décision de ne plus venir en voiture, par peur de ne pas pouvoir ouvrir à temps le matin. Elle a le choix entre la ligne 19 du BreizhGo ou le train à Montfort-sur-Meu.

- 54 minutes à 2h par jour
- 240 € par mois (120 € d'essence, 40 € d'assurance, 80 € de stationnement)

- 1h18 par jour
- 50 € par mois

- 56 minutes par jour
- 70 € par mois (30 € d'essence, 40 € d'assurance, 78 € d'abonnement)

Loïc travaille chez Ikea à Pacé. Il débute dans la vie active et n'a donc pas un salaire très élevé, pourtant la voiture est bien pratique, surtout qu'un échangeur lui permet d'accéder à la RN 12 très facilement. Soit il commence très tôt, soit il termine tard, mais heureusement son lieu de travail compte beaucoup d'employé.es, dont certain.es qui ont les mêmes horaires, utilisent la RN 12 et donc passent par Pleumeleuc. Il décide d'expérimenter le covoiturage pendant 1 mois depuis l'aire de Pleumeleuc.

- 30 à 50 minutes par jour
- 110 € par mois (70 € d'essence, 40 € d'assurance)

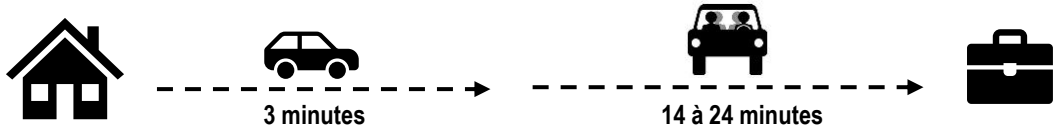

- 34 à 54 minutes par jour
- 70 € par mois (30 € d'essence, 40 € d'assurance)

Lieu de travail des habitant.es (hors commune de résidence)

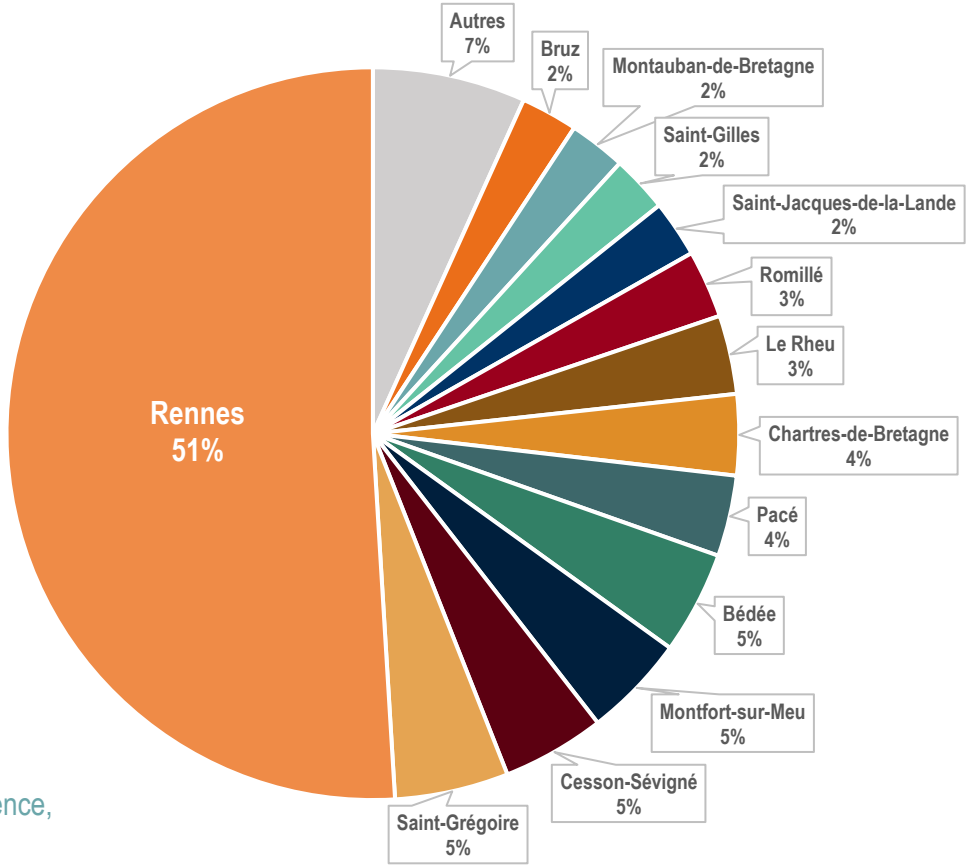

SAINT-GONLAY : PRÉSENTATION DE LA COMMUNE

Saint-Gonlay est une commune de 371 habitant.es au 1er janvier 2021. Sa population est composée d'une majorité de 30 à 44 ans (24%) et d'enfants de moins de 14 ans (20%).

La commune ne dispose pas d'écoles, mais un service de ramassage scolaire permet aux enfants du primaire de se rendre à Iffendic, et aux collégien.nes et lycéen.nes d'aller étudier à Montfort-sur-Meu.

96 % des ménages possèdent une voiture, dont 56 % en possèdent deux. 83 % des actifs utilisent la voiture pour se rendre au travail.

Aménagements et offre de mobilité actuels :

La commune n'ayant pas d'écoles, elle a mis en place un ramassage scolaire pour les enfants à destination des écoles maternelles et élémentaires d'Iffendic (publiques et privées).
Une participation financière est ainsi demandée aux parents pour ce service, et s'élève à 170 € par enfant et par an.
Ce sont ainsi une dizaine d'enfants (13 enfants en 2021) qui emprunte chaque année cette navette.

Projets à venir :

Projet d'installation d'une borne de recharge pour véhicules et vélos à assistance électrique, ainsi que d'une station de réparation pour vélos.

Projet de création d'une voie cyclable dans le cadre de la V6 entre Saint-Gonlay et Iffendic. Cette piste empruntera les chemins agricoles et sera donc principalement à destination des touristes, bien que pouvant également servir pour les trajets domicile-travail à destination de Montfort-sur-Meu. La voie cyclable débouchera sur le musée-école de la commune. La construction d'une passerelle permettant la traversée du Meu est actuellement en cours d'étude.

SAINT-GONLAY : QUELLES POSSIBILITÉS DE DÉPLACEMENTS ?

AGIR ENSEMBLE MONTFORT COMMUNAUTÉ

Manon est étudiante en STAPS à l'Université Rennes 2. Elle possède une voiture et l'utilise tous les jours. Elle se sent plus libre comme ça, et peut rentrer chez elle quand elle le souhaite. C'est pratique surtout si elle a un travail de groupe le soir. Ne travaillant pas, elle n'a aucun revenu et habite chez ses parents à Saint-Gonlay. Elle souhaite plus d'indépendance mais ne peut pas financer la totalité de ses frais d'essence. Elle décide donc d'alterner entre différents modes de transport selon son emploi du temps, soit la voiture, soit le train puis le métro, soit le car régional.

30 à 50 minutes

- 1h à 1h40 par jour
- 160 € par mois (120 € d'essence, 40 € d'assurance)

12 minutes Jusqu'à la gare → 18 minutes → 6 minutes

- 1h12 par jour
- 135 € par mois (60 € de TER + STAR (tarif – 26 ans), 35 € d'essence, 40 € d'assurance)

5 minutes Jusqu'à Iffendic → 39 minutes Descente à Merlin → 10 minutes

- 1h48 par jour
- 80 € par mois (25 € d'abonnement (tarif – 26 ans), 15 € d'essence, 40 € d'assurance)

Karim habite à Saint-Gonlay et travaille dans un restaurant à Montfort-sur-Meu. Il a des horaires atypiques qui ne lui permettent pas de covoiturer, et sa commune n'est pas desservie par un transport en commun. En tant que grand sportif, il souhaite expérimenter d'aller travailler à vélo, surtout qu'il a une douche à disposition à son travail.

12 minutes

- 24 minutes par jour
- 75 € par mois (35 € d'essence, 40 € d'assurance)

30 minutes

- 1h par jour
- 0 € par mois

Lieu de travail des habitant.es (hors commune de résidence)

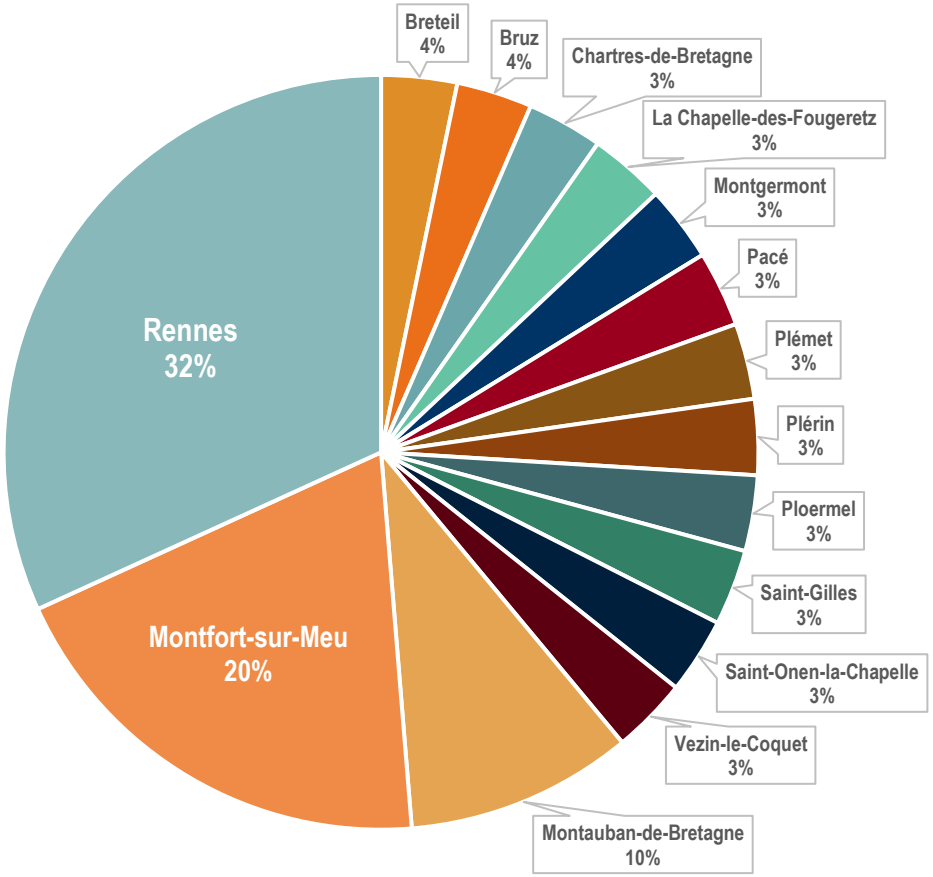

TALENSAC : PRÉSENTATION DE LA COMMUNE

AGIR ENSEMBLE MONTFORT COMMUNAUTÉ

Talensac est une commune de 2 543 habitant.es au 1er janvier 2021. Cette commune compte autant de moins de 14 ans (20%), que de personnes âgées de 30 à 44 ans (20%) et de 45 à 59 ans (20%).
Les catégories socioprofessionnelles dominantes sont les retraités (23%), suivi par les employés (17%) et les professions intermédiaires (16%).

La commune dispose d'une école publique avec 230 élèves.

95 % des ménages possèdent une voiture, dont 60 % en possèdent deux. 87 % des actifs utilisent la voiture pour se rendre au travail.

Aménagements et offre de mobilité actuels :

Une piste cyclable relie le bourg de Talensac au Sud de Montfort-sur-Meu. La réalisation de cette piste s'est achevée en septembre 2021. Un second itinéraire pour les vélos est fléché pour se rendre sur le site naturel de Trémelin. Un chaucidou a également été aménagé à la sortie du bourg en direction de Montfort-sur-Meu.

Une navette fait la jonction entre la commune de Talensac et l'arrêt parking Foch vers la gare de Montfort-sur-Meu. Cet arrêt est desservi par la ligne BreizhGo n°2 qui relie Rennes à Gaël.

Projets à venir :

Projet de relier le bourg de Talensac à la commune de Mordelles, qui représente un bassin d'emploi important, avec une piste cyclable. Cet aménagement permettrait de connecter Talensac au centre-ville de Rennes, une piste cyclable faisant actuellement la jonction entre les commune de Mordelles et Rennes.

TALENSAC : QUELLES POSSIBILITÉS DE DÉPLACEMENTS ?

AGIR ENSEMBLE MONTFORT COMMUNAUTÉ

Émile et Lucie quittent Rennes pour s'installer à Talensac. Ils ne possèdent pas de voiture, qui leur était inutile avant. Lucie travaille au cabinet médical du Rheu. Elle connaît très bien la ligne 57 du réseau Star qui dessert le Rheu, puisqu'elle l'empruntait dans l'autre sens depuis Rennes auparavant. Elle s'est aperçue que le terminus de cette ligne s'arrêtait à Cintré, et que cet arrêt était équipé d'un abri-vélo. Émile travaille à l'Hôtel des Impôts à Montfort-sur-Meu et souhaite alterner entre le vélo via la nouvelle piste cyclable, et le car BreizhGo n°2 lorsqu'il pleut.

16 minutes Jusqu'à Cintré → 13 minutes Descente à Genêts → 1 minute

- 1h par jour
- 45 € par mois

16 minutes

- 32 minutes par jour
- 0 € par mois

2 minutes Jusqu'à l'arrêt Mairie → 7 minutes Descente à Foch → 7 minutes

- 32 minutes par jour
- 50 € par mois

Dans la famille Bernard, les deux parents possèdent chacun une voiture qu'ils utilisent tous les jours pour aller travailler et emmener les enfants à l'école. Depuis peu, ils ont vu un reportage sur les risques sur la santé liés à l'immobilité. Ils ont alors une prise de conscience et souhaitent que leurs enfants pratiquent plus régulièrement une activité physique. Ils décident, avec d'autres parents de la commune, d'organiser une ligne de pédibus pour aller à l'école primaire du Chat Perché, depuis le lotissement rue de la Forêt.

2 minutes

- 4 minutes par jour
- 45 € par mois (5 € d'essence, 40 € d'assurance)

10 minutes

- 20 minutes par jour
- 0 € par mois

Lieu de travail des habitant.es (hors commune de résidence)

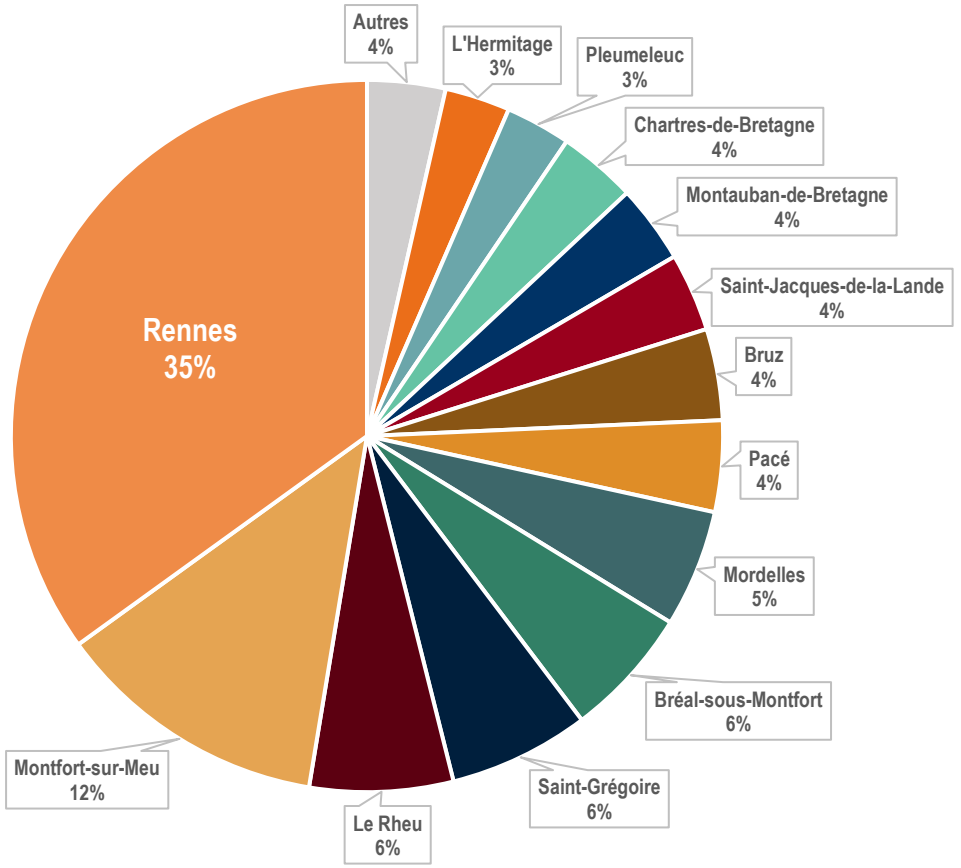

AGIR ENSEMBLE
MONTFORT
COMMUNAUTÉ

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC

	Facteurs Positifs	Facteurs Négatifs
Origine Interne	**ATOUTS** - Territoire attractif qui connait une croissance de la population avec un solde naturel et migratoire positif - La proximité avec le bassin d'emplois et les bus de la métropole rennaise - L'attractivité touristique - Un maillage routier hiérarchisé - Une bonne accessibilité aux parcs d'activités - La gare de Montfort-sur-Meu et la halte de Breteil comme portes d'entrées du territoire en reliant Rennes en moins de 20 minutes - De nombreux stationnements gratuits et des box sécurisés pour les vélos autour des gares et de la halte ferroviaire - Les cars régionaux Breizhgo qui relient les intercommunalités - De nombreuses pistes cyclables - De nombreux circuits de randonnée	**FAIBLESSES** - Un territoire à densités moyennes - Un fort taux de mobilité et de motorisation des ménages - Une dépendance accrue à la voiture - Seulement deux communes desservies par le train - Deux communes non desservies par une offre de transport en commun - Peu de continuités avec les intercommunalités voisines - Peu d'aires de covoiturage - Peu de bornes de recharge
Origine Externe	**OPPORTUNITÉS** - L'obligation par la loi LOM de réaliser des Plans de Mobilité Employeur - Les futurs plans de circulation de Bédée, Montfort-sur-Meu et Pleumeleuc - Le développement du vélo à assistance électrique - La création de deux espaces de coworking - Le futur PCAET de Montfort Communauté - Le déploiement du très haut débit - Le projet de V6 qui traversera le territoire - La véloroute départementale qui reliera Bédée et Pleumeleuc à Montfort-sur-Meu - Le développement du tourisme vert - L'engagement dans un plan de mobilité simplifié	**MENACES** - Le léger vieillissement de la population - L'augmentation du trafic routier - La dangerosité des routes départementales pour les cyclistes - La tendance nationale à la désertification médicale dans les petites communes - L'augmentation du prix du carburant et donc un risque de précarité énergétique plus important pour les ménages - Une augmentation constante du trafic routier sur la RN 12